

La situation mondiale de la santé animale



Un aperçu mondial inaugural de la santé animale dans un monde en mutation



Référence exigée : Organisation mondiale de la santé animale (2025). – *La situation mondiale de la santé animale*. Paris, 120 pp. <https://doi.org/10.20506/woah.3587>. Licence : CC BY-SA 3.0 IGO.

Les désignations employées ainsi que la présentation des éléments de la présente publication ne reflètent aucune prise de position de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) quant au statut juridique ou de développement de quelque pays, territoire, ville ou région que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières. La mention d'entreprises spécifiques ou de produits manufacturés, qu'ils aient ou non fait l'objet d'un brevet, n'implique pas qu'ils aient été validés ou recommandés par l'OMSA de préférence à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.

La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation de ces éléments incombe au lecteur et l'OMSA ne peut, en aucune façon, être tenue responsable des dommages pouvant résulter de cette interprétation ou utilisation. Les opinions exprimées dans ce document d'information sont celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les avis ni la politique de l'OMSA.

© OMSA, 2025

Certains droits réservés.

Ce travail est mis à disposition dans le cadre de la licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (Partage dans les mêmes conditions [CC BY-SA 3.0 IGO];

<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/legalcode>). Aux termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, partagée et adaptée pour autant qu'elle soit correctement citée. Dans les utilisations de cette œuvre, rien ne doit laisser penser que l'OMSA soutient une organisation, un produit ou une prestation donnés. L'utilisation du logo de l'OMSA n'est pas autorisée. Si cette œuvre est adaptée, l'adaptation devra faire l'objet d'une licence similaire ou équivalente à la licence Creative Commons. Si une traduction de cette œuvre est réalisée, l'avertissement suivant devra figurer dans la traduction, avec la référence requise : « La présente traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). L'OMSA n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. Seule l'édition originale en anglais fait foi. »

Les différends venant à se produire dans le cadre de cette licence et qui ne peuvent être réglés à l'amiable devront être résolus par le biais d'une médiation et d'un arbitrage, comme décrit à l'article 8 de cette licence, sauf indication contraire. Les règles de médiation applicables sont celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<https://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules/index.html>) et tout arbitrage se fera conformément aux Règlements d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Éléments attribués à une tierce partie.

Il appartient aux utilisateurs souhaitant réutiliser les éléments de cette œuvre attribués à une tierce partie, tels que tableaux, figures ou images, de déterminer si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation requise auprès du détenteur des droits d'auteur. Les risques de plaintes résultant de l'atteinte aux droits d'auteur attachés à tout élément constitutif de cette œuvre appartenant à une tierce partie seront intégralement supportés par l'utilisateur.

Ventes, droits et octrois de licences.

Les documents d'information de l'OMSA sont disponibles sur le site web de l'OMSA (<https://www.woah.org/fr/accueil/>) et peuvent être achetés sur <https://www.woah.org/fr/ebookshop/>.



La situation mondiale de la santé animale

Un aperçu mondial inaugural de la santé
animale dans un monde en mutation



Avant-propos

La santé animale est indissociablement liée à la santé humaine, à la stabilité des écosystèmes et à la robustesse des économies. Dans un monde confronté à des défis globaux de plus en plus complexes – maladies infectieuses émergentes, changement climatique, résistance aux antimicrobiens et insécurité alimentaire – assurer la santé des animaux est crucial. Cette première édition du rapport sur la Situation Mondiale de la Santé Animale est une publication phare publiée par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) à l'occasion de sa 92e session générale de l'Assemblée mondiale, reflétant notre engagement envers la prise de décision fondée sur des preuves et l'action basée sur les données. S'appuyant sur les systèmes d'information complets de l'OMSA et l'expertise collective de ses Membres et de son réseau d'experts, ce rapport offre une analyse claire, objective et opportune du paysage mondial de la santé animale, nous aidant à comprendre la situation actuelle et le chemin vers un avenir plus sain.

Les maladies animales ne connaissent pas de frontières. Qu'elles affectent le bétail, la faune sauvage ou les espèces aquatiques, leur impact peut être dévastateur – menaçant les moyens de subsistance, la santé publique, les chaînes d'approvisionnement alimentaire, le commerce international et la biodiversité. Notre capacité à prévenir, détecter et répondre à ces menaces dépend d'une surveillance rigoureuse, de Services vétérinaires solides et de



Dr Emmanuelle Soubeyran
Directrice Générale
Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA)

la mise en œuvre efficace de politiques fondées sur la science. Ce rapport constitue une ressource précieuse pour le personnel vétérinaire, les chercheurs, les décideurs politiques et tous ceux qui s'investissent dans la santé animale et la résilience de nos sociétés. Il fournit des informations essentielles sur les tendances des maladies, la situation des capacités vétérinaires dans le monde et l'efficacité des interventions. Plus important encore, il renforce le message selon lequel un investissement proactif dans la santé animale est un investissement dans la sécurité sanitaire mondiale.

Outre une analyse objective de la situation actuelle, le rapport inaugural met l'accent sur la vaccination – un élément clé de la prévention et du contrôle des maladies. La vaccination, associée à d'autres mesures, a sauvé d'innombrables vies, évité des pertes économiques et réduit le besoin de traitements antimicrobiens, jouant un rôle fondamental dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. De l'éradication de maladies mortelles telles que la peste bovine au contrôle de menaces telles que la rage, la fièvre aphteuse et la grippe aviaire, les vaccins restent un outil puissant à notre disposition. Pourtant, l'accès aux vaccins reste inégal, et des défis subsistent dans la recherche, la production, la distribution et l'adoption des vaccins. Renforcer la coopération mondiale et garantir un accès équitable à des vaccins sûrs et efficaces, parallèlement à d'autres mesures de contrôle, doit être une priorité pour nous tous. Les précieuses informations fournies par ce rapport alimenteront la discussion lors du Forum de la session générale de cette année : « Vaccins et vaccination : de la science à l'action – réflexions pour le changement ».

En regardant vers l'avenir, nous devons continuer à renforcer la collecte et l'analyse des données, encourager l'innovation dans la prévention des maladies et renforcer les capacités vétérinaires mondiales. Ce rapport n'est pas seulement un reflet statique de notre situation actuelle – c'est un appel dynamique à l'action. Un appel à une collaboration plus approfondie, à des investissements accrus et à un engagement commun pour construire un avenir où la santé animale est protégée, la santé mondiale assurée, le développement durable réalisé et la sécurité alimentaire renforcée pour les générations futures.

**Parce que la santé animale est aussi notre santé.
C'est la santé de tous.**

Sommaire

Un aperçu mondial inaugural de la santé animale dans un monde en mutation	04
Partie I. Vaccination et santé animale	06
Vaccination : une opportunité déterminante pour l'avenir de la santé animale	08-11
Résistance aux antimicrobiens : des microbes qui ne répondent plus aux traitements	12-19
Comment la vaccination transforme la crise de la grippe aviaire	20-27
Les promesses et défis de la vaccination contre la peste porcine africaine	28-33
La rage : toujours significative, toujours mortelle	34-41
Peste des petits ruminants : un risque pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire	42-49
Fièvre aphteuse : une menace mondiale pour le bétail et le commerce	50-59
Vacciner contre une menace silencieuse : la tuberculose mammifère	60-65
Protéger le bétail contre la dermatose nodulaire contagieuse	66-71
Brucellose : une maladie à risque pour les animaux et les humains	72-77
Anémie infectieuse du saumon : une menace pour l'aquaculture et le commerce mondial	78-81
Pourquoi investir dans les Services vétérinaires est essentiel	82-83
Partie II. Des données au service de la santé animale	84
Exploiter les données pour un avenir plus sain	86-89
Menaces sanitaires animales en 2024 et début 2025	90-95
Suivi et gestion de l'utilisation des antimicrobiens via ANIMUSE	96-99
Aperçu du rapport sur les impacts sanitaires et économiques de la résistance aux antimicrobiens chez l'humain et les animaux de rente	100-103
Analyse des données de l'Observatoire de l'OMSA sur les normes de santé animale	104-111
Améliorer la santé animale grâce aux données	112

Un aperçu mondial inaugural de la santé animale dans un monde en mutation

Bienvenue dans la première édition du rapport sur la *Situation mondiale de la santé animale*, couvrant l'année 2025. Ce rapport marque le lancement de la publication annuelle phare de l'OMSA, qui sera publiée chaque année à l'occasion de la Session Générale de l'Organisation. Il offre un aperçu complet du paysage mondial de la santé animale.

Structuré en deux grandes parties, le rapport commence par mettre en lumière l'impact positif de la vaccination comme l'une des mesures appliquées à une sélection de maladies animales prioritaires et de défis majeurs – notamment la peste porcine africaine, la grippe aviaire, la brucellose, la fièvre aphteuse, la dermatose nodulaire contagieuse, la tuberculose des mammifères, la rage, la peste des petits ruminants, l'anémie infectieuse du saumon et la résistance aux antimicrobiens.

Dans la partie I, en lien avec le thème du Forum sur la santé animale de cette année, tenu lors de la 92^e Session Générale de l'OMSA, le rapport met en valeur ces efforts de vaccination adaptés à des contextes très spécifiques à travers des analyses approfondies, des commentaires d'experts et des perspectives régionales. Il présente également des études de cas issues du monde entier, célébrant les réussites des Membres de l'OMSA et saluant leur résilience face aux défis persistants grâce aux campagnes de vaccination, en complément d'autres mesures de lutte.

La partie II présente un panorama complet, fondé sur les données, de l'état actuel de la santé animale à l'échelle mondiale. S'appuyant sur les systèmes de données fondamentaux de l'OMSA, notamment le Système mondial d'information sur la santé animale (WAHIS) et ANIMUSE (ANimal antiMicrobial USE), elle propose une analyse approfondie, multidimensionnelle des tendances dominantes, des défis persistants et des opportunités émergentes en matière de santé animale mondiale.

En tant que seule organisation internationale mandatée pour collecter et partager les données officielles sur les maladies animales, l'OMSA veille à la diffusion transparente de ces informations auprès de ses partenaires et de la communauté internationale. Cette transparence renforce la confiance, permet une action rapide et soutient des réponses coordonnées face aux maladies animales transfrontalières.

L'OMSA salue les efforts de l'équipe dévouée ayant contribué à la réalisation de cette publication et espère que les lecteurs apprécieront ce rapport informatif.



Un vétérinaire examine un veau en Mongolie.



Vaccination et santé animale

Partie I.

Vaccination : une opportunité déterminante pour l'avenir de la santé animale

Depuis le développement du premier vaccin produit en laboratoire par le scientifique Louis Pasteur en 1872, la vaccination est devenue une composante essentielle et significative des soins de santé pour les humains et les animaux.

Dans le domaine de la santé animale, la vaccination a joué un rôle clé dans l'éradication de la peste bovine (également connue sous le nom de peste des bovins), et joue un rôle de plus en plus crucial dans la prévention et l'éradication des principales maladies animales telles que la peste des petits ruminants (PPR), la fièvre aphteuse et la rage, tout en contribuant à la santé et au bien-être animal de manière générale, lorsqu'elle est utilisée en complément d'autres mesures.

- ▶ Pendant des siècles, les épidémies de peste bovine ont causé la mort de millions de bovins, buffles, yaks et animaux sauvages à travers l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Des décennies d'efforts concertés des gouvernements et des organisations locales, soutenus par l'OMSA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont permis d'éradiquer la peste bovine grâce à des campagnes de vaccination massive du bétail. En 2011, la victoire mondiale sur cette maladie dévastatrice a été déclarée, dix ans après le dernier cas signalé. L'éradication de la peste bovine témoigne véritablement du rôle de la vaccination et de la collaboration multilatérale dans la protection des sociétés contre les effets des maladies infectieuses. L'ampleur de cet accomplissement est soulignée par le fait que la seule autre maladie (animale ou humaine) éradiquée par la vaccination est la variole.



Une brebis prend soin de son petit.



↑ La compassion et la science vont de pair. Les vaccins peuvent protéger à la fois le bétail et les moyens de subsistance.

Protéger les animaux, les moyens de subsistance et la santé mondiale

Les avantages de la vaccination dépassent le cadre de l'animal vacciné lui-même. En réduisant l'incidence des maladies infectieuses chez les animaux, la vaccination contribue à diminuer notre dépendance aux antibiotiques pour traiter ces maladies, réduisant ainsi le développement de la résistance aux antimicrobiens (RAM).

En complément de la mise en œuvre de mesures de biosécurité optimales, la vaccination constitue également une approche complémentaire essentielle pour lutter contre les menaces de maladies émergentes.

Prévenir les épidémies grâce à la vaccination permet de réduire les pertes économiques, de protéger la santé humaine contre les zoonoses – ces maladies qui se transmettent des animaux aux humains – et de préserver les moyens de subsistance, en particulier dans les communautés dépendantes de l'élevage et de ses produits.

Dans un contexte économique, des programmes de vaccination efficaces soutiennent le commerce sûr des animaux et des produits d'origine animale, préviennent la propagation des maladies au-delà des frontières et renforcent l'économie mondiale de l'élevage.

Ces avantages économiques sont encore plus importants pour les pays qui mettent en œuvre des stratégies de vaccination réussies, car ils peuvent obtenir le statut indemne de maladie auprès de l'OMSA, ce qui ouvre des perspectives accrues de commerce international et de croissance économique.

Surmonter les défis grâce à la collaboration

Malgré les leçons tirées de l'éradication de la peste bovine, les tentatives actuelles d'éradication de maladies infectieuses sont confrontées à un ensemble de défis, notamment des situations politiques instables, un manque de financement disponible ou constant, ainsi qu'une réticence à la vaccination ou des problèmes d'approvisionnement.

Un défi majeur est de savoir comment utiliser efficacement la vaccination pour lutter contre les maladies animales, en tenant compte notamment des coûts et des problèmes logistiques. Les vaccins sont souvent coûteux en raison des investissements nécessaires à leur recherche, leur développement, leur production et leur distribution. Obtenir les investissements financiers requis, en particulier dans les contextes à faibles ressources, peut s'avérer difficile.

Assurer une distribution rapide et étendue des vaccins reste difficile, en particulier dans les zones reculées ou touchées par des conflits dans le monde. Un contrôle efficace des maladies nécessite également une collaboration transfrontalière, souvent entravée par des obstacles politiques, économiques ou logistiques.



↑ Un regard clair vers un avenir en meilleure santé. La vaccination constitue notre première ligne de défense contre les maladies émergentes.

La prévention des maladies animales est une mission centrale de l'OMSA. En collaboration avec ses partenaires et donateurs, l'OMSA a mis en place des banques de vaccins pour plusieurs maladies afin de fournir des vaccins vétérinaires de haute qualité aux pays dans le besoin – car administrer des vaccins de qualité pour immuniser les animaux contre des maladies, lorsque les autres mesures de lutte sont insuffisantes, est la meilleure méthode préventive pour empêcher leur propagation.

Depuis leur création en 2006, les banques de vaccins de l'OMSA ont permis la livraison de vaccins de haute qualité, conformes aux normes internationales de l'OMSA, de manière rapide et à un prix fixe et abordable, préétabli. Parce que les vaccins sont expédiés de manière sûre et rapide, les pays bénéficiaires peuvent se concentrer sur d'autres aspects essentiels de leurs stratégies nationales de lutte contre les maladies, tels que la sensibilisation, la formation des vaccinateurs, la résolution des défis logistiques et l'amélioration des mesures de biosécurité.

Vaccins vétérinaires et vaccination : de la science à l'action – réflexions pour un changement

Le Forum sur la santé animale, organisé lors de la 92e Session Générale de l'OMSA en mai 2025, a pour thème : « Vaccins et vaccination : de la science à l'action – réflexions pour un changement ». Guidé par des scientifiques de premier plan, le Forum explore comment les technologies de pointe existantes et à venir, combinées à des politiques de vaccination actualisées fondées sur la science, peuvent relever les défis actuels et futurs en matière de santé animale et renforcer la durabilité de la santé animale à l'échelle mondiale grâce à une approche multisectorielle « Une seule santé ».

Aux côtés d'autres mesures, les programmes de vaccination protègent non seulement les populations animales, mais préservent également la santé publique et environnementale. La réduction de la charge des maladies animales permet de limiter le risque de zoonoses, de diminuer le recours aux antimicrobiens, de préserver la biodiversité et de minimiser les impacts environnementaux liés à l'élevage – tout en contribuant positivement à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies. 🌐

« Les programmes de vaccination protègent non seulement les populations animales, mais préservent également la santé publique et environnementale ».



Assurer le bien-être animal est essentiel pour protéger la santé publique.

Résistance aux antimicrobiens : des microbes qui ne répondent plus aux traitements

La résistance aux antimicrobiens (RAM) est l'une des plus grandes menaces pesant sur la santé mondiale, la sécurité alimentaire et la stabilité économique. Chaque année, des millions de personnes et d'animaux souffrent d'infections qui ne répondent plus aux traitements, ce qui entraîne des maladies prolongées, des coûts médicaux plus élevés, des pertes économiques et des décès évitables. D'ici 2050, on estime que la RAM pourrait compromettre la sécurité alimentaire de 2 milliards de personnes et provoquer une perte économique de 100 000 milliards de dollars américains si des mesures urgentes ne sont pas prises.

La RAM survient lorsque des agents pathogènes, comme des bactéries ou autres agents responsables de maladies, développent la capacité de résister aux effets des médicaments, en particulier des antibiotiques. Elle résulte de l'usage inapproprié, inutile ou irresponsable des antimicrobiens en médecine humaine et vétérinaire, ainsi que dans le domaine de la santé des plantes ou en raison d'une mauvaise gestion ou élimination des déchets.

L'utilisation raisonnée des antimicrobiens réduit le risque de résistance aux antimicrobiens et les effets indésirables pour les patients humains et animaux recevant le traitement, ainsi que pour les personnes, animaux, plantes et l'environnement les entourant. Elle souligne l'importance de l'approche « Une seule santé », qui met en évidence l'interconnexion entre la santé humaine, animale, végétale et environnementale, afin de promouvoir une utilisation responsable des antimicrobiens dans tous ces secteurs. L'usage raisonné implique de n'administrer des antimicrobiens qu'en cas de nécessité, de choisir le bon médicament et le bon dosage, et de les prescrire pour une durée de traitement appropriée.

Un exemple de mauvais usage des antimicrobiens est l'administration d'antibiotiques à des animaux atteints de maladies virales. Les antibiotiques n'agissent que sur les bactéries et non sur les virus : ils sont donc inefficaces contre les maladies virales. Par conséquent, le traitement approprié n'aura pas été administré, les animaux ne seront pas guéris, et des problèmes pourront survenir par l'apparition de souches bactériennes résistantes à la suite de leur exposition inutile aux antibiotiques.

De nombreux antibiotiques sont utilisés, tant en fréquence qu'en quantité, pour traiter des maladies animales qui pourraient être évitées grâce à la vaccination et/ou à de bonnes pratiques d'élevage. En prévenant les infections avant qu'elles ne surviennent, les vaccins protègent non seulement la santé humaine et animale, mais constituent aussi l'un des outils les plus efficaces pour ralentir l'émergence de bactéries résistantes aux médicaments.

La Dre Alicia Gallardo, présidente de la Commission des animaux aquatiques de l'OMSA et experte auprès du Centre collaborateur de l'OMSA pour la gestion responsable des antimicrobiens en aquaculture (CASA), a souligné l'importance de la vaccination, y compris dans le secteur de l'aquaculture :

« En aquaculture, les vaccins peuvent prévenir des maladies bactériennes, virales et même parasitaires. Par exemple, dans l'élevage du saumon, nous avons l'expérience de la vaccination contre des parasites, comme les poux de mer (*Caligus rogercresseyi*). Maintenir un meilleur état sanitaire des populations de poissons, selon les conditions environnementales et épidémiologiques, nous permet de réduire l'usage des antimicrobiens ».



↑ Culture pure de bactéries aérobies sur une boîte d'agar.

« L'OMSA a réalisé un travail précieux pour évaluer le coût économique de la RAM dans les systèmes d'élevage. Ces données sont essentielles pour défendre l'intérêt économique de la vaccination ».

Professeur Peter Borriello

Ancien directeur général de la Veterinary Medicines Directorate du Royaume-Uni

Vaccination – Résister à la résistance

Dans la lutte contre la RAM, le rôle de la vaccination dans la réduction de l'usage des antibiotiques a suscité un intérêt croissant. La Dre Gallardo soutient fermement cette approche :

« La vaccination est une mesure clé pour prévenir les maladies bactériennes. Elle devrait être intégrée au plan de biosécurité d'un établissement d'élevage, ainsi qu'aux plans stratégiques nationaux de santé animale. En prévenant les maladies bactériennes, nous pouvons réduire de manière significative l'utilisation des produits antimicrobiens. Cette approche relève d'une gestion responsable des antimicrobiens, dont l'objectif prioritaire est la prévention ».

Le professeur Peter Borriello, ancien directeur général de la *Veterinary Medicines Directorate* du Royaume-Uni, a apporté un éclairage sur le développement des stratégies vaccinales. Il a reconnu que l'administration de vaccins – même contre des maladies virales – pouvait réduire l'utilisation d'antibiotiques. Initialement accueillie avec scepticisme, cette idée repose sur un principe simple : en prévenant les infections virales (par la vaccination combinée à d'autres méthodes), on réduit le risque de mauvais diagnostic et donc l'usage inapproprié d'antibiotiques. De plus, les animaux atteints de maladies virales sont souvent plus vulnérables aux infections bactériennes et plus susceptibles de nécessiter des antibiotiques, ce qui pourrait à son tour accroître le risque de RAM.

Sous l'égide de l'OMSA, le professeur Borriello a joué un rôle clé au sein d'un groupe d'experts chargé d'identifier les secteurs où les vaccins pourraient avoir l'impact le plus significatif sur la réduction de l'usage des antibiotiques, en particulier dans les filières à forte consommation d'antibiotiques comme la volaille, les porcs et l'aquaculture. Le groupe s'est concentré sur l'amélioration des vaccins existants et sur l'identification des lacunes dans les domaines où les vaccins pourraient avoir le plus fort impact en termes d'augmentation de leur usage et de leur efficacité.

La promotion de la vaccination comme outil de lutte contre la RAM et de prévention accrue des maladies se heurte à plusieurs défis. Les éleveurs peuvent se montrer réticents face aux nouvelles technologies vaccinales, en particulier les vaccins à ADN, en raison de craintes liées à une éventuelle classification de leur bétail comme organismes génétiquement modifiés, ce qui pourrait nuire à leur commercialisation. Dans de nombreux pays, le coût des vaccins constitue encore un obstacle majeur à la vaccination, et de nombreux éleveurs restent peu familiers avec la notion de traitement préventif. Dans ces régions, l'éducation est essentielle.

La résistance aux antiparasitaires, notamment aux anthelminthiques, constitue un défi encore plus important. Ce sujet est moins discuté, mais il est crucial en médecine vétérinaire, notamment dans les régions où les parasites jouent un rôle significatif dans la santé et la productivité animales.



Les chercheurs développent en continu des vaccins innovants pouvant aider à réduire la résistance aux antimicrobiens.

Le professeur Borriello a souligné l'importance des données économiques pour appuyer les arguments en faveur de la vaccination :

« L'OMSA a réalisé un travail précieux pour évaluer le coût économique de la RAM dans les systèmes d'élevage. Ces données sont essentielles pour défendre l'intérêt économique de la vaccination ».

Dans le contexte spécifique de l'aquaculture, la Dre Gallardo a ajouté :

« L'ampleur économique des industries aquacoles varie, mais l'industrie du saumon génère environ 19 milliards de dollars américains à l'échelle mondiale. Réaliser des analyses coût-bénéfice est essentiel pour démontrer les avantages de la vaccination par rapport au traitement ».

La lutte efficace contre la RAM nécessite une approche multidimensionnelle, et la vaccination détient un potentiel considérable pour réduire l'usage des antibiotiques.

Comme l'a affirmé la Dre Gallardo :

« La vaccination demeure l'un des outils les plus importants pour prévenir la RAM. D'autres approches, telles que les probiotiques ou l'amélioration génétique, sont également utiles, mais la vaccination offre une prévention des maladies immédiate et efficace ».

L'avenir de la vaccination dans la réduction de la résistance aux antimicrobiens

L'avenir de la vaccination dans la réduction de l'usage des antibiotiques s'annonce prometteur. De nouvelles solutions vaccinales innovantes pourraient réduire encore davantage le recours aux antibiotiques. La Dre Gallardo a mis en avant le rôle de la recherche et des nouvelles technologies dans le développement de stratégies vaccinales visant non seulement à prévenir les maladies, mais aussi à améliorer globalement la gestion responsable des antimicrobiens.

Un domaine prometteur est celui de la microencapsulation, qui améliore l'administration des antimicrobiens dans l'alimentation des poissons. La Dre Gallardo a expliqué :



↑ En mettant en œuvre de bonnes pratiques d'élevage et la vaccination, les agriculteurs ont considérablement réduit l'utilisation des antimicrobiens.

« L'un de nos projets phares au sein du CASA [Centre collaborateur pour la gestion responsable des antimicrobiens en aquaculture] porte sur la technologie de microencapsulation, qui optimise l'administration des antimicrobiens dans l'alimentation des poissons. Cette approche pourrait permettre de réduire l'usage des antimicrobiens de 50 % ou plus, selon le type d'antimicrobien ».

La microencapsulation améliore la biodisponibilité et la libération ciblée des antimicrobiens, garantissant que les médicaments atteignent la concentration minimale inhibitrice nécessaire – la plus faible concentration d'un antimicrobien requise pour inhiber la croissance bactérienne – sans surdosage. En optimisant les doses, cette technologie réduit le risque de développement de résistances, tout en limitant la contamination de l'environnement par un usage excessif d'antibiotiques.

Au-delà des technologies liées à l'alimentation, les vaccins autogènes – vaccins personnalisés développés à partir de souches pathogènes locales – deviennent un outil essentiel de lutte contre les maladies. Ces vaccins sont particulièrement utiles face aux menaces bactériennes émergentes pour lesquelles aucun vaccin commercial n'est encore disponible.

Toutefois, le développement de vaccins autogènes nécessite une capacité de laboratoire solide, une expertise en isolement de souches et un soutien réglementaire. La Dre

Gallardo a insisté sur la nécessité d'améliorer les cadres réglementaires afin de garantir que ces vaccins puissent être déployés rapidement face à l'émergence de nouveaux pathogènes.

Un autre axe de développement futur concerne les vaccins multipathogènes, qui pourraient offrir une protection élargie contre plusieurs maladies avec une seule injection. Par ailleurs, les avancées dans les vaccins oraux et à ADN ouvrent de nouvelles perspectives pour améliorer l'accessibilité, notamment dans les systèmes aquacoles à grande échelle où l'injection individuelle des poissons est peu réalisable. Des programmes de vaccination stratégiques, adaptés aux risques épidémiologiques spécifiques, seront essentiels pour intégrer davantage les vaccins dans les efforts de réduction de la RAM. La Dre Gallardo a réaffirmé l'importance de politiques proactives :

« La vaccination demeure l'un des outils les plus importants pour prévenir la RAM. D'autres approches, telles que les probiotiques ou l'amélioration génétique, sont également utiles, mais la vaccination offre une prévention des maladies immédiate et efficace ».

Avec la poursuite des investissements dans la recherche, l'amélioration des voies réglementaires et l'adoption accrue de technologies vaccinales innovantes, la vaccination est appelée à devenir un outil encore plus puissant dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. 🌐



L'action de l'OMSA

L'OMSA est idéalement positionnée pour jouer un rôle de chef de file dans la lutte mondiale contre la RAM. Qu'il s'agisse de collaborer étroitement avec les Services de santé animale terrestre et aquatique des Membres, de collecter et d'analyser des données sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux ou de plaider en faveur de meilleures pratiques, l'OMSA agit pour orienter le monde vers un avenir plus sain et plus durable en combattant la RAM. Voici quelques faits saillants de son action dans ce domaine :

- Le 26 septembre 2024, lors de la 79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, les dirigeants mondiaux ont adopté une déclaration politique à l'occasion de la deuxième réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens. L'OMSA a joué un rôle clé dans la conclusion de cet accord, qui consacre un engagement en faveur d'objectifs et d'actions clairs, notamment celui de veiller à ce qu'à l'horizon 2030, des stratégies de vaccination animale assorties d'un plan de mise en œuvre soient définies, en tenant compte de la liste des maladies prioritaires établie par l'OMSA, pour lesquelles les vaccins peuvent contribuer à réduire l'usage des antimicrobiens, en complément d'autres mesures.
- La série de rapports *EcoAMR*, composée de trois études sur les impacts sanitaires et économiques de la RAM chez l'humain et les animaux de rente, menée sous l'impulsion de l'OMSA, a été publiée pour souligner l'urgence d'agir et le coût de l'inaction. Cette publication s'appuie sur les données les plus récentes provenant de 204 pays et 621 zones infranationales, afin de projeter les effets de la RAM sur la mortalité, les coûts de santé, la sécurité alimentaire et l'économie mondiale. L'analyse, publiée en trois volets, a été réalisée par des experts de l'OMSA, d'Animal Industry Data (AID), du Center for Global Development (CGD), de l'Institute for Health

Metrics and Evaluation (IHME) et de RAND Europe, avec la contribution de la Banque mondiale.

- La Stratégie de l'OMSA sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) et l'utilisation prudente des antimicrobiens est alignée sur le Plan d'action mondial de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et met l'accent sur une approche « Une seule santé » qui intègre la santé humaine et animale, ainsi que les besoins agricoles et environnementaux. Cette stratégie précise les objectifs et les tactiques définis par l'OMSA pour soutenir ses Membres dans la lutte contre la RAM et la mise en œuvre de ses normes internationales.
- En 2023, l'OMSA a appelé ses Membres à restreindre l'utilisation des antimicrobiens aux seuls traitements vétérinaires des maladies. Elle a également encouragé un dialogue actif avec les parties prenantes concernées pour éliminer progressivement l'utilisation des antimicrobiens comme promoteurs de croissance, en commençant par ceux jugés essentiels pour la santé humaine.
- La même année, la nouvelle plateforme numérique ANIMUSE (ANimal antiMicrobial USE), dédiée aux agents antimicrobiens destinés à un usage vétérinaire, a été lancée après avoir été largement testée par plusieurs pays en 2022. L'OMSA collecte depuis 2015 des données sur les quantités et les motifs d'utilisation des antimicrobiens chez les animaux. Aujourd'hui, ANIMUSE offre un accès unique à cet ensemble croissant de données cruciales, qui sous-tend une prise de décision éclairée.
- En 2022, le CASA, rattaché à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université du Chili, a été désigné Centre collaborateur de l'OMSA. Il s'agit du premier Centre collaborateur dans les Amériques à soutenir l'utilisation prudente et responsable des antimicrobiens et à fournir

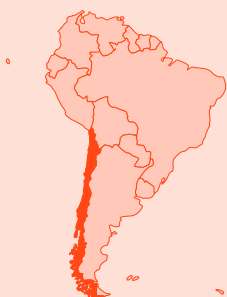
un appui scientifique pour la lutte contre la RAM en aquaculture.

- En 2021, l'OMSA a publié un document technique sur l'utilisation responsable et prudente des anthelminthiques, afin de contribuer au contrôle de la résistance aux anthelminthiques chez les espèces animales pâturant. Il s'agissait du premier document d'une série visant à prévenir le développement et la propagation de la résistance aux antiparasitaires.
- En 2019, l'OMSA a mis en place un Groupe de travail sur la RAM pour faciliter la mise en œuvre de sa stratégie sur la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation prudente des antimicrobiens, ainsi que pour renforcer sa réponse face à ce défi sanitaire mondial. En 2025, ce groupe a publié cinq documents de référence techniques proposant des recommandations spécifiques selon les espèces sur les classes et agents antimicrobiens autorisés pour traiter, prévenir et contrôler les maladies bactériennes infectieuses.

Étude de cas 1

Le projet Yelcho au Chili

Lieu
Chili



L'industrie du saumon au Chili représente un secteur d'exportation majeur, le pays étant le deuxième producteur mondial de saumon d'élevage, après la Norvège. Toutefois, cette industrie fait face à d'importants défis économiques et environnementaux, en raison des épidémies de syndrome rickettsien du saumon (SRS) et de l'usage massif d'antibiotiques qui en découle.

Le SRS est une maladie bactérienne infectieuse qui entraîne un taux de mortalité élevé chez les poissons et cause des pertes économiques considérables pour l'industrie. Le recours important aux antibiotiques pour traiter les infections à SRS contribue au développement de la RAM et compromet la durabilité du secteur.

En mars 2024, le projet Yelcho a été lancé afin de promouvoir la collaboration pour réduire l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage du saumon chilien, tout en augmentant le recours à la vaccination pour prévenir les maladies bactériennes.

Ce projet collaboratif rassemble des organismes publics et des entreprises privées. Parmi les acteurs institutionnels figurent le Service agricole et d'élevage du Chili ainsi que le Service national de la pêche et de l'aquaculture. Côté industriel, on compte 11 entreprises de production de saumon, le Conseil du saumon, l'Institut technologique du saumon de SalmonChile, et la société de conseil en aquaculture Aquabench.

Le projet Yelcho met l'accent sur la vaccination comme stratégie principale pour lutter contre la RAM en aquaculture. Il vise à développer et à utiliser des vaccins pour

améliorer la santé des saumons d'élevage, tout en réduisant au minimum le recours aux antibiotiques.

L'initiative cherche à accélérer la recherche et le développement en matière de vaccination en favorisant la collaboration entre les différentes parties prenantes afin de proposer des solutions efficaces et rapides pour la gestion sanitaire des poissons, sans usage excessif d'antibiotiques. L'objectif ultime est d'améliorer le bien-être animal et la santé publique en répondant à l'enjeu mondial de la RAM.

Le Programme chilien de réduction des antibiotiques dans le saumon (CSARP) est une initiative distincte, portée par le programme Seafood Watch de l'Aquarium de la baie de Monterey (États-Unis) en partenariat avec l'industrie chilienne du saumon. Le CSARP s'est fixé pour objectif de réduire de 50 % l'usage des antibiotiques dans le saumon d'élevage chilien et d'atteindre, d'ici à 2025, la classification « Bon choix alternatif » de Seafood Watch ou une note équivalente.

Le projet Yelcho encourage l'utilisation de vaccins efficaces pour réduire de manière significative l'utilisation des antibiotiques, ce qui pourrait permettre à l'industrie d'atteindre, voire de dépasser les objectifs du CSARP, tout en renforçant sa durabilité.

Bien que les données précises sur l'impact du projet Yelcho soient encore en cours de collecte, les premiers résultats sont prometteurs. En cas de succès, ce projet pourrait servir de modèle aux industries aquacoles du monde entier, en montrant que la collaboration, l'innovation et la vaccination peuvent efficacement réduire l'usage des antibiotiques et combattre la RAM.

En réduisant le recours aux antibiotiques, le projet Yelcho soutient non seulement l'industrie chilienne du saumon, mais contribue également à répondre à une problématique mondiale de santé publique. Il pourrait devenir une référence pour l'ensemble du secteur aquacole, voire pour d'autres filières de production animale, dans la lutte contre cette menace croissante. 🌐

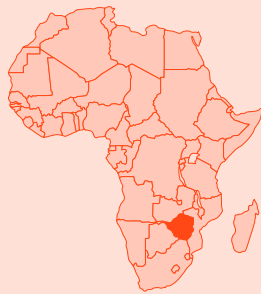


↑ Fruits de mer frais en vente dans le marché aux poissons historique du centre de Santiago, capitale du Chili.

Étude de cas 2

Investir dans des alternatives aux antibiotiques au Zimbabwe

Lieu
Zimbabwe



↑ Le bétail est la pierre angulaire du secteur de l'élevage au Zimbabwe, et les vacciner contre la thillériose est une étape cruciale pour réduire les risques de résistance aux antimicrobiens.

Comme de nombreux pays, le Zimbabwe est préoccupé par la mauvaise utilisation des antimicrobiens en santé humaine et animale à l'échelle mondiale.

Le Département des Services vétérinaires du Zimbabwe a signalé que 65 % de la mortalité du bétail est liée à la thillériose, une maladie parasitaire transmise par des tiques et causée par le parasite sanguin *Theileria*, ainsi qu'à d'autres maladies à transmission vectorielle.

Avec le soutien de l'OMSA, le Zimbabwe a été pionnier dans le développement d'une alternative aux antibiotiques : le vaccin contre la thillériose.

Ce projet réussi est l'un des dix projets lancés dans le monde dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale multipartite sur la résistance aux antimicrobiens (AMR MPTF), destiné à mettre en œuvre les bonnes pratiques et à intensifier l'action conjointe contre la RAM.

Le Fonds AMR MPTF a été lancé en juin 2019 par la Tripartite (FAO, OMS et OMSA). En 2021, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est devenu co-signataire du fonds, transformant officiellement la Tripartite en Quadripartite.

Ce fonds a récemment été prolongé jusqu'en 2030 afin de s'aligner sur les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les États membres des Nations Unies en 2015. Il fournit une assistance technique et un financement essentiels aux pays participants pour les programmes de lutte contre la RAM. Le Secrétaire général des Nations Unies reconnaît le Fonds AMR MPTF comme le mécanisme garantissant un financement cohérent et coordonné pour lutter contre la RAM selon l'approche « Une seule santé ».

Dans le cadre du projet zimbabwéen de développement et de production de vaccins contre la thillériose, la première étape a consisté à collecter des tiques dans les parcs nationaux grâce à la méthode dite du « dragage ». En juin 2022, 70 000 tiques avaient été collectées, ce qui a permis la production de 100 000 doses de vaccin contre la thillériose. Les 20 000 premières doses ont été attribuées en priorité aux zones les plus touchées par la maladie.

Pour garantir le succès de la vaccination, des efforts supplémentaires ont été consacrés à la formation du personnel technique de la section parasitologie du Département des Services vétérinaires du Zimbabwe, notamment en matière de tests d'immunofluorescence pour évaluer la réponse immunitaire des animaux, ainsi que pour assurer les contrôles de qualité tout au long de la chaîne de production du vaccin. L'OMSA a soutenu toutes les étapes, du développement à la distribution du vaccin.

Le vaccin contre la thillériose constitue une avancée majeure, permettant au Zimbabwe de lutter contre trois des quatre principales maladies à tiques affectant son cheptel bovin, sans recours aux antimicrobiens. Ce projet du Fonds AMR MPTF est un exemple porteur d'espoir et de réussite dans la lutte contre la RAM. 🌐

Protéger la volaille contre la grippe aviaire sécurise les moyens de subsistance des vendeurs (comme ce vendeur de volaille du Caire).



Le monde fait face à une lutte sans précédent contre l'influenza aviaire à haute pathogénicité (IAHP), ou grippe aviaire, une maladie qui a dévasté la production avicole, perturbé les écosystèmes et menacé la sécurité alimentaire mondiale. Au cours des vingt dernières années, plus de 633 millions d'oiseaux ont été perdus en raison de l'infection ou des mesures d'abattage mises en œuvre pour contrôler la propagation du virus. Les conséquences économiques ont été considérables, provoquant d'importantes perturbations dans le commerce international, affectant les industries avicoles locales ainsi que les consommateurs de produits issus de la volaille.

L'IAHP n'est plus une menace saisonnière ou régionale. Depuis 2022, le virus a gagné de nouveaux territoires géographiques, infectant de nouvelles espèces d'oiseaux sauvages, de volailles domestiques et même un nombre croissant de mammifères, y compris des animaux d'élevage et de compagnie. Dans certains cas, le virus a été transmis à l'humain, suscitant des inquiétudes quant à son potentiel d'évolution vers une crise de santé publique de plus grande ampleur. L'échelle et la complexité de cette épizootie en cours exigent des mesures urgentes, allant au-delà des approches de contrôle traditionnelles.

Pendant des années, des mesures strictes de biosécurité et une surveillance active ont été les principaux outils pour prévenir et contenir les foyers de grippe aviaire. Ces mesures restent essentielles, mais la propagation incessante du virus, malgré les efforts de confinement intensifs, montre qu'il est nécessaire d'aller plus loin. La vaccination apparaît désormais comme un outil complémentaire aux mesures existantes, capable de réduire à la fois la propagation et la gravité des infections.

Comment la vaccination transforme la crise de la grippe aviaire



↑ Les oies du Canada font partie des nombreuses espèces d'oiseaux sauvages dévastées par la grippe aviaire.



↑ Un agriculteur travaille dans une ferme et nourrit la volaille.

La santé de tous : faune sauvage, moyens de subsistance et commerce

Au-delà des pertes considérables de volailles, l'IAHP provoque des mortalités massives sans précédent chez les populations d'oiseaux sauvages, perturbe les écosystèmes et menace la biodiversité. Les oiseaux marins, les rapaces et les oiseaux d'eau ont subi des pertes catastrophiques, certaines colonies de reproduction ayant été totalement décimées. Le virus a également infecté des mammifères marins, des charognards, voire des animaux d'élevage, soulevant des inquiétudes quant à sa capacité à s'adapter à de nouveaux hôtes. Bien que le risque d'infection humaine reste faible, plus le nombre d'espèces de mammifères touchées augmente, plus le risque d'une transmission entre mammifères – et potentiellement à l'humain – devient élevé.

Le déclin ou la disparition d'espèces perturbe les dynamiques écologiques, y compris les interactions trophiques, les services liés à la biodiversité, les schémas migratoires et les chaînes alimentaires. En tant qu'éléments essentiels à la stabilité des écosystèmes, la perte de biodiversité engendre des effets en cascade qui compromettent la résilience environnementale et la conservation mondiale de la faune.

Les foyers d'IAHP ne causent pas seulement des ravages dans les populations animales ; ils entraînent également des restrictions commerciales strictes qui perturbent sévèrement les marchés mondiaux de la volaille. De nombreux pays imposent des interdictions d'importation aux régions touchées, générant une instabilité économique pour les nations exportatrices de volailles. Les producteurs perdent l'accès à des marchés internationaux clés, fragilisant les économies dépendantes du commerce avicole. Parallèlement, les pays importateurs font face à des pénuries d'approvisionnement, les obligeant à se tourner vers d'autres sources, souvent à des prix plus élevés.

Pour les consommateurs, les effets sont immédiats. Les prix des produits avicoles augmentent, mettant à mal la sécurité alimentaire, notamment dans les populations à faibles revenus pour lesquelles la volaille constitue une source essentielle de protéines. À mesure que l'IAHP se propage, ces perturbations s'intensifient, compliquant davantage l'accès à une alimentation abordable dans les régions vulnérables.

Au-delà des considérations économiques, la crise pose de sérieux défis environnementaux. L'élimination de millions d'oiseaux abattus génère d'importants volumes de déchets biologiques dangereux, nécessitant une gestion rigoureuse pour éviter toute propagation supplémentaire de la maladie et toute contamination de l'environnement. Un traitement inadéquat de ces déchets peut nuire à la qualité des sols, de l'eau et de l'air, aggravant les dommages écologiques à long terme tout en alourdissant le fardeau économique et logistique de la crise.

Ces perturbations commerciales ont un impact direct sur les moyens de subsistance des éleveurs et des producteurs, qui subissent de plein fouet les conséquences économiques de l'IAHP. Nombre d'entre eux ont dû éliminer l'intégralité de leurs troupeaux, y compris des



Les migrations de nombreuses espèces d'oiseaux sauvages, comme les canards colverts, contribuent à la propagation de la grippe aviaire.

oiseaux apparemment sains, pour contenir la maladie et décontaminer les lieux. Ces mesures ont des conséquences financières lourdes, anéantissant les revenus et laissant les producteurs de volailles sans ressources alimentaires ni économiques. Les communautés rurales, qui dépendent de l'élevage avicole pour leur sécurité alimentaire et leurs revenus, sont particulièrement vulnérables.

Outre les pertes économiques, l'IAHP inflige une détresse émotionnelle importante à ceux qui sont directement touchés. Les éleveurs et les travailleurs doivent faire face au traumatisme psychologique causé par l'abattage massif des animaux dont ils ont pris soin. Ce traumatisme, combiné à l'incertitude financière, accentue le stress et les problèmes de santé mentale au sein des communautés affectées.

L'IAHP est bien plus qu'une crise de santé animale : il s'agit d'une urgence mondiale qui déstabilise l'agriculture, la sécurité alimentaire, le commerce et les écosystèmes. Y faire face nécessite une réponse urgente et multisectorielle afin de protéger les économies, les moyens de subsistance et la biodiversité, tout en renforçant la résilience face aux futures épidémies.

La vaccination peut-elle être considérée comme un outil pour freiner l'influenza aviaire ?

La vaccination contre l'IAHP est de plus en plus envisagée comme un outil complémentaire dans la gestion de la

maladie, en raison de la montée mondiale des foyers et de la diversité génétique croissante des souches virales en circulation. Les mesures sanitaires traditionnelles, telles que l'abattage de masse, se sont révélées coûteuses, tant sur le plan économique que social, soulevant des préoccupations quant à leur viabilité à long terme.

Bien que la biosécurité, la surveillance et le contrôle des mouvements demeurent essentiels, la vaccination peut compléter ces efforts en réduisant la circulation virale au sein et entre les élevages, en minimisant les pertes économiques, et en réduisant le risque de transmission à la faune sauvage et à l'humain. De plus, lorsqu'elle est bien mise en œuvre, la vaccination est conforme aux normes du commerce international, garantissant que les produits avicoles restent commercialisables.

Encourager le développement de vaccins efficaces stimule également l'innovation en matière de prévention des maladies, renforçant une approche anticipative plutôt que réactive de la gestion de l'IAHP.

Selon Julian Madeley, directeur général de la World Egg Organisation, utilisée en complément de la biosécurité et de la surveillance, la vaccination pourrait être un outil très utile pour contrôler la propagation de l'IAHP chez les poules pondeuses.

« La maladie de Newcastle en est un exemple », a-t-il expliqué. « Une fois que nous avons disposé de stratégies vaccinales efficaces, elle est devenue un problème gérable. Des foyers se produisent encore, mais ils ne dévastent plus l'industrie comme autrefois. Nous pensons qu'il en sera de même pour l'IAHP si la vaccination est largement adoptée parallèlement à une surveillance rigoureuse. »

En fait, de nombreux pays ont déjà mis en place des campagnes de vaccination réussies, dont la Chine (le plus grand producteur d'œufs au monde), la France, le Guatemala, le Kazakhstan et le Pérou. Et, à mesure que de plus en plus de pays adoptent la vaccination contre l'IAHP, il devient crucial que la vaccination et la surveillance soient réalisées selon des standards élevés.

« Pour l'avenir, tout repose sur la communication et la collaboration », a ajouté Madeley. « Nous devons continuer à promouvoir la vaccination comme un outil complémentaire, soutenu par la biosécurité et la surveillance. Et nous devons veiller à ce que les outils de bonnes pratiques soient mis à disposition des exploitations pour leur permettre de mettre en œuvre ces mesures efficacement. »

Faut-il vacciner les oiseaux sauvages ?

Les maladies touchant la faune, y compris les oiseaux sauvages, sont une préoccupation majeure. La santé de la faune joue un rôle fondamental dans le maintien de l'équilibre écologique et du bon fonctionnement des écosystèmes.



↑ Un vol d'oiseaux migrateurs survole l'eau à l'aube.

Cependant, vacciner les oiseaux sauvages à grande échelle contre la grippe aviaire présente de nombreux défis. Il est difficile de capturer ces oiseaux tout en garantissant la sécurité et le bien-être des animaux et des humains. De plus, il faut sélectionner les souches vaccinales et les dosages appropriés, gérer la logistique et les ressources nécessaires pour administrer le vaccin individuellement, et assurer un suivi fiable des individus vaccinés.

En conséquence, plutôt que la vaccination, la lutte contre l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages repose sur des mesures de biosécurité, une surveillance rigoureuse, et la réduction au maximum des interactions entre oiseaux sauvages et volailles domestiques. Le retrait des carcasses (lorsqu'il est sans danger) et la protection des habitats sont également des stratégies pour limiter la propagation du virus.

Néanmoins, en décembre 2023, l'OMSA a publié le document « Considérations pour la vaccination d'urgence des oiseaux sauvages contre l'influenza aviaire à haute pathogénicité dans des situations spécifiques », indiquant que la vaccination d'urgence pourrait être envisagée dans les situations suivantes :

- 1 Si une épidémie d'IAHP menace des espèces en danger ou en danger critique, la vaccination peut être nécessaire pour éviter un déclin ou une extinction de la population. Un exemple est celui de la vaccination d'urgence des condors de Californie, approuvée par le Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) en 2023, qui a montré le potentiel de cette mesure mais aussi ses défis sur le terrain.
- 2 Si le virus présente un risque élevé de propagation à d'autres populations d'oiseaux sauvages ou à la volaille domestique, en particulier dans les zones à forte densité d'oiseaux ou le long des routes migratoires, la vaccination d'urgence peut avoir un rôle à jouer.
- 3 Si les mesures conventionnelles comme l'abattage, la surveillance et la biosécurité sont insuffisantes ou inapplicables, la vaccination peut être utilisée comme outil complémentaire.
- 4 En cas de foyers localisés pouvant avoir des effets dévastateurs sur les populations d'oiseaux sauvages, et lorsque d'autres mesures ne sont pas réalisables, la vaccination ciblée pourrait être envisagée.
- 5 Si certaines espèces sont particulièrement vulnérables à l'IAHP, notamment celles qui jouent un rôle écologique clé, la vaccination peut être envisagée pour prévenir des effets en cascade sur l'écosystème.

Dans ces cas, toute vaccination d'oiseaux sauvages doit être soigneusement planifiée dans le cadre d'une réponse coordonnée plus large incluant une évaluation des risques, une surveillance, et la consultation d'experts et parties prenantes.

Elle doit aussi être alignée sur les normes internationales de l'OMSA et s'accompagner d'un engagement fort en matière de suivi et de contrôle après vaccination. 🌐

L'action de l'OMSA



L'OMSA joue un rôle clé dans la lutte contre l'influenza aviaire en promouvant des politiques fondées sur des données scientifiques et en renforçant la surveillance à l'échelle mondiale.

- En février 2025, l'OMSA et la FAO ont lancé la Stratégie mondiale pour la prévention et le contrôle de l'influenza aviaire à haute pathogénicité (2024–2033), qui remplace celle de 2008. Ce plan décennal adopte une approche systémique, en inscrivant l'IAHP dans le contexte plus large des défis mondiaux. Il vise à créer des systèmes de production avicole durables et résilients, tout en assurant la protection des animaux domestiques, de la faune sauvage, de l'environnement et de la santé humaine. La stratégie encourage également la sélection et la mise à jour des antigènes vaccinaux pour la volaille afin d'améliorer le contrôle de la maladie et la prévention des foyers.
- En décembre 2023, l'OMSA a publié une note de politique intitulée « Vaccination contre l'influenza aviaire : pourquoi elle ne doit pas être un obstacle au commerce sûr », soulignant l'importance d'un équilibre entre le contrôle de la maladie et le maintien du commerce international.
- Pour soutenir un commerce sûr et équitable, l'OMSA travaille avec l'Alliance internationale pour la normalisation biologique (IABS) sur des normes de surveillance applicables aux populations de volailles vaccinées. Ces discussions visent à établir des systèmes de surveillance robustes afin que la vaccination ne constitue pas une barrière commerciale inutile, tout en maintenant des mesures rigoureuses de prévention des maladies. À la suite du Forum sur la santé animale de l'OMSA en mai 2023 et de l'atelier de l'IABS sur l'IAHP en octobre 2022, l'OMSA et l'IABS ont organisé une réunion de suivi en octobre 2024 intitulée : « Vaccination et surveillance de l'IAHP

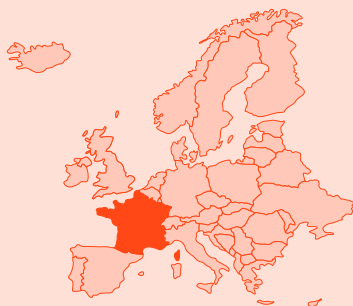
chez la volaille : état actuel et perspectives ».

- Le réseau OFFLU, une initiative mondiale soutenue par l'OMSA et la FAO, réunit des experts pour réduire l'impact des influenzaz animales. OFFLU contribue aux évaluations des risques et partage activement des données essentielles avec la communauté scientifique et les décideurs politiques. Dans le cadre de sa mission, OFFLU participe à la réunion de composition vaccinale de l'OMS pour les grippez aviaire et porcine, en collaboration avec les laboratoires de référence de l'OMSA, les programmes de recherche et les laboratoires vétérinaires nationaux.
- OFFLU participe également à l'initiative de correspondance vaccinale contre l'influenza aviaire, qui fournit des informations sur la diversité antigénique des virus IAHP en circulation, susceptibles d'influencer l'efficacité des vaccins existants. En fournissant des données essentielles (génétiques, antigéniques et épidémiologiques), le réseau contribue au développement de vaccins candidats pour les animaux et les humains, dans le cadre de la préparation à une pandémie zoonotique. Cela permet, en cas de transmission à l'humain, de développer rapidement des vaccins offrant la meilleure protection possible.

Étude de cas 3

Protéger l'industrie avicole française grâce à la vaccination

Lieu
France



En octobre 2023, la France est devenue le premier pays de l'Union européenne (UE) à mettre en œuvre une campagne nationale de vaccination contre l'influenza aviaire à haute pathogénicité chez les canards, en raison de leur rôle clé dans la transmission de la maladie.

La Dre Marie-Christine Le Gal, déléguée de l'OMSA pour la France, est également directrice adjointe et cheffe des Services vétérinaires à la Direction générale de l'alimentation (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire). Selon elle, la décision de vacciner contre l'IAHP en France n'a pas été prise à la légère.

La France a connu plusieurs années de foyers successifs d'IAHP, entraînant des pertes importantes, tant sur le plan économique qu'en matière de santé animale. Les mesures de biosécurité n'ont pas suffi à enrayer la propagation du virus, et la persistance de la maladie, ainsi que les abattages massifs, impactaient lourdement les éleveurs. Le pays cherchait une nouvelle approche, une solution plus durable.

« L'innovation est essentielle. Il ne s'agit pas uniquement des vaccins, mais de tout ce qui entoure la gestion sanitaire : surveillance épidémiologique, outils de modélisation, nouvelles technologies pour détecter plus rapidement les foyers. Il faut continuer à investir dans ces domaines pour anticiper les crises au lieu de simplement les subir. La France est à la pointe sur ces sujets, et nous continuerons dans cette direction », a déclaré la Dre Le Gal.

Elle a expliqué que la collaboration étroite avec de nombreux acteurs sur une longue période avait permis d'assurer l'adhésion et le succès de la démarche. Parmi les parties prenantes figuraient la communauté scientifique française (l'Anses, vétérinaires et chercheurs), les éleveurs locaux et les partenaires commerciaux internationaux. Ces acteurs ont été consultés à de nombreuses reprises pour répondre aux inquiétudes, mais surtout pour présenter des données concrètes sur les avantages de la vaccination.

Les éleveurs étaient naturellement inquiets et réticents concernant l'efficacité du vaccin, les éventuels effets secondaires sur les canards vaccinés, et la possibilité que la vaccination complique les échanges commerciaux. Toutefois, l'expérience sur le terrain, montrant un effet protecteur immédiat dès la première année, a fini par les convaincre. L'effet protecteur de la vaccination ne s'est pas limité aux élevages de canards, mais a bénéficié à toute la filière avicole. L'École vétérinaire de Toulouse a réalisé une modélisation estimant jusqu'à 700 foyers possibles cette année-là en raison de l'exposition aux oiseaux sauvages ; cependant, seulement 10 foyers ont été enregistrés grâce à la campagne de vaccination.

Interrogée sur la réticence initiale de la France et d'autres pays à vacciner, la Dre Le Gal a évoqué la crainte des réactions négatives des marchés internationaux vis-à-vis des produits avicoles français.

Pour répondre à ces préoccupations commerciales et sécuritaires, la transparence totale a été la clé. La France

a expliqué en détail sa stratégie, partagé les résultats d'études et des données avec ses partenaires commerciaux, et mis en place un système de traçabilité rigoureux permettant d'identifier chaque volaille vaccinée. Elle a renforcé la surveillance épidémiologique, effectué des contrôles réguliers pour s'assurer que le virus ne circule pas malgré la vaccination. Des pays jusque-là sceptiques commencent à changer de position : les États-Unis ont levé les restrictions commerciales sur la volaille française en janvier 2025.

► **Le principe DIVA : différencier les animaux infectés des animaux vaccinés**

La France s'est engagée à appliquer le principe DIVA (Differentiating Infected from Vaccinated Animals) afin de maintenir une surveillance efficace et de rassurer ses partenaires commerciaux sur le fait que les animaux vaccinés ne représentent pas un risque de transmission non détecté.

Le principe DIVA permet de faire la distinction entre les animaux infectés par la maladie et ceux vaccinés contre celle-ci. Cela repose sur l'utilisation de vaccins qui induisent une réponse immunitaire différente de celle provoquée par une infection naturelle. Des tests de diagnostic spécifiques peuvent ensuite identifier cette différence, assurant ainsi la distinction entre vaccination et infection réelle.

Ce principe permet de maintenir l'intégrité de la surveillance, de soutenir le commerce en prouvant que les animaux ne sont pas porteurs du virus, et d'éviter que les animaux vaccinés soient à tort considérés comme infectés. Il est particulièrement important pour le contrôle de maladies comme l'IAHP, tout en évitant les perturbations commerciales.

La Dre Le Gal est revenue sur les études pilotes de vaccination chez les canards, indiquant qu'elles ont été cruciales pour ajuster la stratégie française et bâtir un cadre solide, axé sur l'amélioration continue. Elle a souligné que la France est convaincue que la vaccination jouera un rôle croissant dans la lutte contre l'IAHP, dans le cadre d'une approche globale « Une seule santé » promue par le pays. Cela ira de pair avec l'innovation en gestion de la santé animale, incluant l'amélioration de la surveillance épidémiologique, des outils de modélisation et des technologies de détection précoce. La France ambitionne aussi d'influencer les politiques internationales en matière de vaccination contre l'IAHP, en démystifiant les craintes commerciales grâce à un cadre rigoureux, une surveillance de qualité et une transparence complète. Elle souhaite ainsi promouvoir la vaccination comme la seule solution durable face à certaines menaces sanitaires.

« La France a été pionnière sur cette question [de la vaccination], et notre rôle maintenant est de soutenir cette évolution à l'échelle mondiale, en partageant notre expérience et en continuant à faire évoluer les pratiques », conclut la Dre Le Gal. 🌐

« La France a été pionnière sur cette question [de la vaccination], et notre rôle maintenant est de soutenir cette évolution à l'échelle mondiale, en partageant notre expérience et en continuant à faire évoluer les pratiques. »

Dre Marie-Christine LE GAL
Déléguée de l'OMSA pour la France



↑ Les canards mulards, au cœur de l'industrie du foie gras en France, ont été fortement touchés par les épidémies de grippe aviaire hautement pathogène (GAHP). Les efforts de vaccination ont considérablement réduit les taux d'infection.

Les promesses et défis de la vaccination contre la peste porcine africaine

La propagation continue de la peste porcine africaine (PPA) est une préoccupation mondiale pour l'industrie porcine, aucune région géographique n'étant épargnée. Pour de nombreuses familles agricoles et communautés, la maladie a causé des ravages émotionnels et financiers – anéantissant des troupeaux entiers, menaçant les moyens de subsistance et perturbant la sécurité alimentaire. Pendant des années, l'absence de vaccin ou de traitement efficace a rendu le contrôle de la maladie très difficile. La communauté de recherche travaille à développer un vaccin efficace, et les récentes annonces d'approbation ou d'essais de vaccins vivants modifiés dans certains pays ont suscité l'espoir de disposer de nouveaux outils efficaces pour contenir l'épidémie actuelle de PPA. De nombreux pays souhaitent utiliser ces vaccins candidats pour aider à contrôler les foyers en cours sur leurs territoires.

La PPA est une maladie hémorragique hautement contagieuse du porc, avec un taux de mortalité proche de 100 % dans certaines épidémies. Depuis sa transmission en Géorgie en 2007, la PPA s'est propagée sans relâche à travers l'Europe, la région Asie-Pacifique, et plus récemment dans deux pays des Amériques. La Chine seule a perdu environ 40 % de sa population porcine en 2018–2019 en raison

des foyers de PPA, entraînant d'importantes perturbations économiques et menaçant l'approvisionnement mondial en porc. La maladie affecte à la fois les porcs domestiques et les sangliers, ces derniers jouant souvent le rôle de réservoir et compliquant les efforts de contrôle en raison de leur mobilité et de la difficulté à les surveiller.

Développement du vaccin : une avancée scientifique en vue

Ces dernières années, les progrès dans le développement de vaccins ont suscité un optimisme prudent. Parmi les stratégies les plus prometteuses figurent les vaccins vivants atténués, qui utilisent des formes affaiblies du virus pour déclencher une immunité sans provoquer la maladie. Ces vaccins ont montré une efficacité notable lors d'essais en laboratoire et dans certains contextes de terrain contrôlés. Un des exemples les plus récents est la recherche vaccinale menée par le Département de l'Agriculture des États-Unis et les autorités vietnamiennes.

En 2022, le Vietnam est devenu le premier pays au monde à autoriser le pilotage de l'utilisation commerciale d'un vaccin contre les foyers actuels du génotype II du VPPA. Des programmes pilotes dans plusieurs provinces vietnamiennes ont



Un agriculteur nourrit des cochons dans une ferme en plein air.

visé à évaluer davantage l'efficacité du vaccin dans diverses conditions d'élevage. Les résultats initiaux ont été qualifiés de « très prometteurs » par les autorités vietnamiennes, les porcs vaccinés montrant à la fois une protection et des effets secondaires minimes. Début 2024, le Vietnam avait commencé à étendre la distribution du vaccin dans le cadre d'un déploiement commercial contrôlé, étroitement suivi par les autorités vétérinaires et soutenu par des organisations internationales.

La communauté mondiale suit de près l'expérience vietnamienne, certains pays planifiant leurs propres essais. Parallèlement, la Chine a signalé des progrès sur plusieurs candidats vaccins contre la PPA, incluant des formulations vivantes atténuées et génétiquement modifiées, bien que le déploiement commercial à grande échelle soit encore en attente.

Garantir la sécurité et l'efficacité des vaccins

Malgré ces avancées, l'utilisation des vaccins contre la PPA – en particulier les vaccins vivants atténués – présente des défis et des risques importants s'ils ne sont pas correctement réglementés. L'OMSA a publié une déclaration de position exhortant les pays à ne considérer que les vaccins répondant aux normes internationales de sécurité, d'efficacité et de qualité. Comme souligné dans la déclaration de position de l'OMSA d'octobre 2023, l'utilisation inadéquate de vaccins contre la PPA de qualité inférieure ou non conformes peut avoir de graves conséquences.

Les vaccins de mauvaise qualité peuvent non seulement ne pas protéger les animaux, mais aussi engendrer de nouveaux problèmes. Les virus vivants modifiés, s'ils ne sont pas suffisamment atténués, peuvent provoquer une maladie clinique. Pire encore, les virus vaccins pourraient recombiner avec des souches présentes dans le milieu, générant de nouveaux variants plus difficiles à détecter et à contrôler. Il existe également un risque de développement d'infections chroniques ou persistantes, compliquant la surveillance de la maladie et pouvant entraîner une circulation à long terme du virus dérivé du vaccin.



↑ Les cochons au Vietnam sont fortement touchés par la peste porcine africaine, le pays enregistrant l'un des plus grands nombres d'épidémies en 2024.

Pour atténuer ces risques, l'OMSA recommande que la vaccination contre la PPA soit utilisée uniquement dans le cadre d'une stratégie complète de prévention et de contrôle. Cela inclut des mesures strictes de biosécurité, une surveillance efficace, des restrictions de mouvement et des programmes de vaccination structurés avec des objectifs clairs. Le suivi post-vaccination est essentiel pour évaluer la performance du vaccin et détecter tout effet indésirable. Dans tous les cas, les autorités réglementaires nationales doivent s'assurer que les vaccins candidats font l'objet d'une évaluation rigoureuse conformément aux orientations internationales, incluant le Manuel des Tests Diagnostiques et Vaccins pour les Animaux Terrestres de l'OMSA et son Code sanitaire pour les animaux terrestres.

Reconnaissant l'importance de vaccins de haute qualité, l'OMSA a proposé un projet de norme pour le développement et l'évaluation des vaccins contre la PPA, publié dans le rapport de septembre 2023 de sa Commission des Normes Biologiques. Cette norme, qui sera proposée pour adoption lors de la 92e Session Générale de l'OMSA en mai 2025, décrit les considérations clés pour la production, le contrôle de qualité et l'autorisation des vaccins contre la PPA, et appelle aux commentaires publics des Membres et des développeurs de vaccins.

Considérations spéciales pour les populations de sangliers

Les efforts de lutte contre la PPA doivent également prendre en compte les populations de sangliers, qui jouent un rôle important dans le maintien et la propagation du virus, en particulier dans certaines régions d'Europe et d'Asie. Le virus peut persister longtemps dans les carcasses, les environnements contaminés et les fèces de sanglier, ce qui rend l'éradication particulièrement difficile dans les zones à forte densité de suidés sauvages. De plus, la survenue de la PPA chez les suidés sauvages peut avoir des implications écologiques plus larges, car elle peut affecter négativement la conservation et la biodiversité. Dans certaines régions, les espèces porcines indigènes subissent également des mortalités et morbidités importantes dues à la PPA, menaçant les populations locales de la faune sauvage et l'équilibre des écosystèmes.

Certaines institutions de recherche étudient des stratégies de vaccination orale spécifiquement ciblées sur les sangliers. En s'inspirant de l'utilisation réussie des vaccins oraux contre la peste porcine classique, les scientifiques explorent la faisabilité d'utiliser des appâts pour administrer des souches vaccinales atténuées de la PPA aux populations sauvages. L'Agence française pour la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a développé une souche atténuée prometteuse qui ne fait pas appel à la manipulation génétique, ce qui pourrait faciliter l'approbation réglementaire pour une utilisation en milieu sauvage.

Cependant, les campagnes de vaccination orale chez la faune sauvage soulèvent des questions logistiques et écologiques distinctes, notamment les stratégies de distribution des appâts, les taux d'absorption du vaccin et le risque d'exposition accidentelle d'espèces non ciblées.



↑ Deux cochons dans une ferme en République dominicaine.



↑ La collecte de données dans les élevages porcins est cruciale pour suivre et contrôler la propagation mondiale de la peste porcine africaine.

Ces questions doivent être étudiées attentivement avant toute mise en œuvre sur le terrain.

Un outil, pas une solution miracle

Il est crucial de reconnaître que la vaccination, même si elle est très efficace, ne constitue pas une solution autonome. Le contrôle de la PPA nécessite une approche multifacette adaptée au contexte épidémiologique spécifique de chaque pays. En s'inspirant de l'expérience d'autres programmes de lutte contre les maladies, l'utilisation de la vaccination doit être combinée avec d'autres mesures de contrôle telles que des mesures strictes de biosécurité, l'application de mesures sanitaires, la politique d'abattage, ainsi que des outils tels que la zonation et la compartimentation.

Lorsqu'elle est utilisée, la vaccination doit être mise en œuvre dans le cadre d'un programme bien conçu. Cela comprend des objectifs clairs – tels que le confinement d'urgence, la réduction de la prévalence de la maladie ou la protection du matériel génétique précieux – ainsi qu'une infrastructure robuste pour le stockage, la distribution et l'administration des vaccins. Cela nécessite également une formation adéquate du personnel vétérinaire et une communication avec les éleveurs pour garantir leur respect et leur coopération.

Il est tout aussi important d'avoir une stratégie de sortie définie. Lorsque le niveau de risque diminue, les pays doivent disposer d'un plan clair pour cesser la vaccination et revenir au statut indemne de la maladie, conformément

aux normes de l'OMSA. Ceci est particulièrement important pour maintenir les relations commerciales, car la vaccination peut affecter le statut sanitaire d'un pays et sa capacité à exporter des porcs et des produits porcins.

L'apparition de vaccins candidats contre la peste porcine africaine marque un tournant dans la lutte mondiale contre cette maladie dévastatrice. Pour la première fois, des outils apparaissent qui pourraient permettre aux pays de ne pas se fier uniquement à la dépopulation pour contrôler la maladie, mais aussi de réduire durablement la charge de la PPA grâce à l'immunisation.

Cependant, la réalisation du plein potentiel de la vaccination contre la PPA dépendra d'évaluations rigoureuses de la sécurité, d'une supervision réglementaire efficace et d'une mise en œuvre stratégique. L'utilisation de vaccins de mauvaise qualité ou de programmes de vaccination mal conçus ou précipités risque de causer plus de mal que de bien – en sapant la confiance, en favorisant la propagation de la maladie et en compromettant les efforts futurs de lutte.

La coordination internationale, la transparence scientifique et le respect des normes mondiales sont plus essentiels que jamais. L'industrie porcine mondiale, les autorités compétentes et la communauté scientifique doivent continuer à travailler ensemble pour garantir que les vaccins contre la PPA tiennent leurs promesses, protègent la santé animale, soutiennent les moyens de subsistance et contribuent à la sécurité alimentaire mondiale. 🌐



L'action de l'OMSA

La PPA nécessite une gestion rigoureuse des risques et des programmes nationaux de contrôle pour être efficacement combattue. Lancée en 2020, l'initiative « Contrôle mondial de la peste porcine africaine : une initiative GF-TADs (2020–2025) » est mise en œuvre conjointement par l'OMSA et la FAO dans le cadre du Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs). L'objectif de cette initiative est d'améliorer la capacité des pays à prévenir, répondre et éradiquer la PPA en utilisant les normes internationales de l'OMSA et les connaissances scientifiques les plus récentes. Elle réunit les gouvernements, l'industrie porcine et des experts techniques pour aider les Membres à élaborer des stratégies à long terme de contrôle de la PPA aux niveaux mondial, régional et national. Elle soutient également une production et un commerce sûrs, visant à maintenir la stabilité des systèmes alimentaires.

Coordination régionale et mondiale

L'OMSA dirige des Groupes permanents d'experts sur la PPA (SGE-PPA) en Asie, en Europe, dans les Amériques et en Afrique. Ces groupes facilitent les échanges techniques et la collaboration au niveau régional. En 2024 :

- Le 9e SGE-PPA pour l'Asie et le Pacifique s'est tenu aux Philippines, axé sur la communication des risques et l'engagement communautaire.
- Les 22e et 23e SGE-PPA pour l'Europe ont eu lieu en Allemagne et en Macédoine du Nord, abordant le contrôle des sangliers et la coopération transfrontalière.
- Le 4e SGE-PPA pour l'Afrique, tenu en ligne, a traité de la gestion des foyers.

Le Comité de coordination mondiale de la PPA a été lancé en 2023 pour relier les SGE régionaux et coordonner les priorités interrégionales. Le comité s'est réuni de nouveau en 2024 lors de la 91e Session générale de l'OMSA afin d'aligner les efforts techniques futurs.

Diagnostic, vaccins et expertise en laboratoire

L'OMSA gère le Réseau des laboratoires de référence pour la PPA, qui fournit aux Membres des conseils techniques sur le diagnostic, la surveillance et les vaccins. En 2024, le réseau a publié un manuel sur les protocoles diagnostiques en laboratoire pour la PPA. Il a soutenu le suivi du développement des vaccins contre la PPA et conseillé sur les mises à jour du Manuel terrestre, les normes relatives aux vaccins devant être adoptées en 2025.

Lignes directrices

L'OMSA a développé et continue d'affiner un ensemble d'outils techniques et de normes pour la PPA :

- Les « Lignes directrices sur la compartimentation » pour la PPA ont été publiées en 2021.
- Des travaux sont en cours sur des lignes directrices concernant l'interface entre animaux domestiques et sauvages, ainsi que sur l'utilisation des vaccins.

Surveillance et déclaration

Les foyers de PPA sont suivis à l'échelle mondiale via WAHIS, et des rapports de situation sur la PPA sont publiés régulièrement, fournissant des mises à jour sur les tendances des foyers et les mesures de réponse. Ces rapports contiennent également des recommandations à destination des Membres.

Soutien adapté aux pays et renforcement des capacités

Dans le cadre du processus d'évaluation de la performance des Services vétérinaires (PVS), l'OMSA a développé un contenu spécifique à la PPA pour aider les pays à évaluer leur capacité à prévenir et contrôler la maladie. En 2024 :

- Une mission de suivi d'évaluation PVS avec contenu sur la PPA a été réalisée au Timor-Leste.
- Une mission d'expert SGE-PPA a eu lieu en Albanie pour fournir des conseils adaptés aux conditions locales.

L'OMSA a également participé à des événements clés tels que la 4e réunion de coordination de la PPA pour l'Asie du Sud-Est, tenue en novembre 2024, afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de contrôle de la PPA de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), incluant le développement d'un cadre de suivi et d'évaluation.



Un chien en bonne santé est un compagnon sûr. Vacciner à la fois les humains et les animaux est essentiel pour rompre le cycle de transmission et protéger les communautés.

La rage : toujours significative, toujours mortelle

Voir des enfants jouer dans les rues des communautés rurales est un spectacle courant aux Philippines, tout comme la présence de chiens errants dont le statut vaccinal contre la rage est inconnu. Dans ces moments quotidiens, un simple jeu peut rapidement devenir dangereux si un enfant est mordu. La rage, une maladie mortelle mais évitable, continue de représenter une menace sérieuse pour les familles dans le monde entier. Faisant plus de 59 000 victimes humaines chaque année à l'échelle mondiale, la rage demeure un problème important de santé publique dans de nombreux pays. Avec un taux de mortalité proche de 100 % dès l'apparition des symptômes, la rage est une maladie dévastatrice aux conséquences graves pour le bien-être humain et animal.

Stopper la rage à la source : pourquoi la vaccination des chiens fonctionne

Les morsures de chiens enrégés restent la forme de transmission la plus courante chez les cas humains. Le virus de la rage se transmet lorsqu'un animal infecté mord ou griffe un autre animal ou un humain, déposant ainsi de la salive contenant le virus.

Comme 99 % des cas humains de rage sont dus à des morsures de chiens infectés, la maladie peut être prévenue et éliminée en sensibilisant les populations à éviter les morsures, en recherchant un traitement en cas de morsure, et en vaccinant les chiens pour interrompre le cycle de transmission.

Le vaccin contre la rage, introduit à la fin du 19^e siècle par Louis Pasteur, reste l'un des outils les plus puissants pour prévenir cette maladie mortelle chez l'homme comme chez l'animal. Des campagnes massives de vaccination canine ont permis d'éliminer la rage transmise par les chiens dans plusieurs pays, mais les progrès ont stagné dans beaucoup d'autres. Entre 2005 et 2022, en moyenne 78 % des Membres de l'OMSA affectés par la rage ont déclaré vacciner leurs chiens, mais le pourcentage de pays rapportant la mise en œuvre de mesures de contrôle de la rage est passé de 85 % à 62 % ces dernières années. Ce recul est un sérieux revers dans la lutte mondiale contre la maladie.

Pour éliminer avec succès les décès humains dus à la rage transmise par les chiens, les pays doivent adopter une approche globale et coordonnée comprenant :

- vaccination massive des chiens : vacciner au moins 70 % des chiens susceptibles dans les zones à risque est le moyen le plus efficace d'éliminer les cas humains de rage ;
- surveillance et déclaration : aider à prévenir la propagation en détectant tôt la maladie ;
- gestion de la population canine : assurer une propriété responsable et un contrôle humain des chiens errants réduit les risques de transmission ;
- sensibilisation et éducation du public : informer les communautés sur la prévention de la rage et le soin responsable des animaux de compagnie est essentiel pour réduire l'exposition ;
- collaboration avec les autorités de santé humaine : une approche « Une seule santé » garantit l'accès aux traitements post-exposition et renforce les efforts de prévention.

L'OMSA plaide depuis longtemps pour un investissement accru dans le contrôle de la rage, encourageant gouvernements et bailleurs internationaux à financer les programmes massifs de vaccination canine. En concentrant les efforts sur la vaccination des chiens – maillon clé de la chaîne de transmission – la rage peut être prévenue à sa source, sauvant ainsi d'innombrables vies humaines et animales.

Optimiser le succès de la vaccination

Le Dr Mohamed Idriss Doumbouya est le Délégué de la Guinée auprès de l'OMSA ainsi que le Directeur de la Direction Nationale des Services Vétérinaires de Guinée. Il est également l'initiateur du premier programme national de vaccination canine en Guinée, déployé en 2023, qui a permis de vacciner avec succès environ 92 000 chiens et chats entre août et décembre de la même année.

Le Dr Doumbouya attribue le succès de ce premier programme de vaccination massive à une approche collaborative et multisectorielle dans le cadre de « Une seule santé », incluant l'éducation et la sensibilisation, ainsi qu'une vaccination continue pour maintenir l'immunité collective grâce à des vaccins efficaces.

« En Guinée, notre programme a réussi parce que nos collègues de la santé humaine comprennent que la rage est un problème majeur de santé publique. La sensibilisation du public devrait être la première étape pour que les gens saisissent l'importance des campagnes de vaccination », a expliqué le Dr Doumbouya.

Il a souligné que l'éducation jouait un rôle clé, ainsi que la collaboration entre professionnels de santé humaine, vétérinaires et communautés locales. Par exemple, certaines villes ont fait don de réfrigérateurs aux localités qui n'en avaient pas, garantissant une bonne conservation des vaccins afin qu'ils restent efficaces lors de leur administration aux chiens.



↑ Une femme donne à manger à des chiens errants affamés, rappelant que le soin communautaire, associé à la vaccination, est crucial pour améliorer la santé des chiens.

« Si nous voulons éliminer la rage d'ici 2030 en Guinée, nous devons maintenir des campagnes de vaccination continues ! Je crois qu'il est possible d'arrêter la rage transmise par les chiens. En faisant de la rage une priorité de santé publique, cet objectif peut être atteint ! »

Dr Mohamed Idriss Doumbouya
Délégué de l'OMSA pour la Guinée

La Guinée a obtenu 100 000 vaccins de haute qualité via la Banque de Vaccins de l'OMS, ce que le Dr Doumbouya a qualifié d'expérience positive de collaboration facilitée. Bien sûr, obtenir les vaccins est un facteur important, mais pas le seul, pour déployer efficacement la vaccination.

« Si nous voulons éliminer la rage d'ici 2030 en Guinée, nous devons maintenir des campagnes de vaccination continues ! Je crois qu'il est possible d'arrêter la rage transmise par les chiens. En faisant de la rage une priorité de santé publique, cet objectif peut être atteint ! » a déclaré le Dr Doumbouya. Avec son optimisme en bonus, la Guinée continuera de progresser vers un futur sans rage en priorisant la rage comme problème de santé publique, en travaillant de manière collaborative entre secteurs et en poursuivant les efforts d'éducation et de vaccination.

À un peu plus de 10 000 km de là, au Bhoutan, la vaccination contre la rage est réalisée chaque année dans les neuf dzongkhags (districts) les plus touchés par la maladie. « Dans les années 1970 et 1980, la rage était répandue dans de nombreuses régions du pays. À cette époque, les efforts de contrôle consistaient principalement à abattre les chiens errants », a expliqué Rinzin Pem, vétérinaire en chef du Bhoutan. « Cependant, cette méthode était fortement rejetée par le public, en raison du respect culturel et spirituel de la vie au Bhoutan, et d'une forte opposition à l'abattage des animaux. »

L'opposition publique et la prise de conscience que la vaccination était une alternative fondée sur des preuves ont conduit à un changement de stratégie. « Le Bhoutan est un petit pays avec des communautés soudées, donc le sentiment public a eu une forte influence », a déclaré le Dr Pem. Cela, ainsi qu'un plan d'éducation sur la rage pleinement soutenu par le gouvernement, ont facilité la mise en œuvre de la vaccination.

Comme en Guinée, la vaccination massive des chiens au Bhoutan est un effort collaboratif réunissant les Services vétérinaires et les gouvernements locaux. Des programmes de sensibilisation et de plaidoyer sont menés chaque année dans les communautés à haut risque, avec un accent particulier sur les écoles, car les enfants sont les plus vulnérables à la maladie. Ces programmes sont réalisés par les Services vétérinaires en collaboration avec le Ministère de la Santé. La vaccination massive des chiens errants est réalisée annuellement dans les districts à risque par les Services vétérinaires.

En 2021, le Bhoutan a lancé son initiative la plus ambitieuse : le Programme national de gestion de la population canine et de contrôle de la rage, imaginé et dirigé par le Roi du Bhoutan. Ce programme visait une stérilisation et une vaccination à 100 % des chiens errants à l'échelle nationale. « Nous avons commencé en septembre 2021, et en octobre 2023, nous avons stérilisé avec succès tous les chiens errants et atteint 90 % de couverture vaccinale contre la rage pour ces chiens », a déclaré le Dr Pem. « Si vous visitez le Bhoutan aujourd'hui, vous remarquerez que tous les chiens errants dans les rues ont une oreille entaillée – cela signifie qu'ils sont stérilisés et vaccinés. »



↑ Un vétérinaire vaccine un chien contre la rage au Cambodge.

« Cela a été rendu possible grâce à une approche nationale globale. Nous avons sécurisé des ressources financières, mobilisé les communautés et travaillé avec 12 000 volontaires – connus localement sous le nom de 'Desuups' – pendant la durée du programme de deux ans », a-t-elle poursuivi. « Avant cela, nos efforts de vaccination étaient plus ponctuels et dépendaient des ressources disponibles. Cette campagne nationale a changé la donne, assurant une approche plus systématique et efficace. Elle a également renforcé la responsabilité des propriétaires d'animaux et accru la conformité du public à la vaccination contre la rage. »

Le Dr Pem est convaincue que le Bhoutan atteindra aussi son objectif « Zéro d'ici 2030 » – éliminer les décès humains dus à la rage transmise par les chiens d'ici 2030 – grâce à la micropuce obligatoire, à l'enregistrement et à la vaccination des chiens domestiques, ainsi qu'aux efforts visant à maintenir au moins 70 % de couverture vaccinale et à soutenir 100 % de stérilisation des chiens errants.

« J'aimerais toutefois souligner que les maladies animales transfrontalières ne reconnaissent pas les frontières nationales », a-t-elle ajouté. « Bien que le Bhoutan ait fait des progrès significatifs, aucun pays ne peut éliminer la rage seul. La coopération régionale et mondiale est essentielle. »

Un chien avec son propriétaire au Cambodge.



Au-delà de l'aiguille : le rôle de la vaccination orale contre la rage

Alors que les vaccins injectables restent l'outil principal pour le contrôle de la rage chez les chiens, assurer une couverture vaccinale large, en particulier parmi les populations de chiens errants et difficiles à atteindre, demeure un défi majeur. Dans de nombreux pays à revenu moyen et faible, des obstacles logistiques et économiques limitent la capacité à maintenir une couverture vaccinale adéquate, exposant ainsi animaux et humains à un risque persistant de transmission de la rage.

La vaccination orale contre la rage est un outil complémentaire prometteur aux vaccins injectables, particulièrement utile pour vacciner les chiens errants et difficiles à capturer dans les zones où la capture et la manipulation des chiens posent problème. La vaccination orale contre la rage a déjà joué un rôle clé dans l'élimination de la rage chez les espèces sauvages en Europe et en Amérique du Nord. Ces dernières années, des projets pilotes menés dans des pays à revenu faible et moyen en Afrique et en Asie ont démontré que la vaccination orale contre la rage chez les chiens peut

également être sûre, immunogène et efficace pour les chiens errants, à condition d'utiliser le bon appât, la bonne formulation vaccinale et un système de distribution adapté.

Malgré ces promesses, le déploiement à l'échelle nationale de la vaccination orale contre la rage chez les chiens reste limité. Les principaux défis incluent la garantie de la sécurité du vaccin pour les humains et les espèces non ciblées, la navigation dans les processus d'approbation réglementaire, la gestion de la chaîne du froid, ainsi que l'intégration de la vaccination orale contre la rage dans les plans nationaux de lutte contre la rage. Des analyses coûts-bénéfices et des recherches opérationnelles sont en cours pour aider à relever ces défis.

La vaccination orale contre la rage ne remplace pas les vaccins injectables, mais étend la portée des efforts de vaccination. Lorsqu'elle est intégrée stratégiquement dans des programmes de contrôle plus larges, la vaccination orale contre la rage peut améliorer la couverture vaccinale, notamment dans les contextes où les populations de chiens errants et difficiles à atteindre sont nombreuses. 🐾



L'action de l'OMSA

Les efforts conjoints sont essentiels dans les campagnes de vaccination et d'éducation. Le soutien de l'OMSA à ses Membres dans la lutte contre la rage transmise par les chiens repose sur la collaboration, comme en témoignent les initiatives suivantes :

Réseau des laboratoires de référence de l'OMSA pour la rage

En mai 2021, l'OMSA a créé le Réseau des laboratoires de référence pour la rage (RABLAB). Composé de 14 laboratoires de référence de l'OMSA pour la rage, RABLAB coordonne les activités scientifiques et techniques liées au diagnostic, à la surveillance et à la recherche sur la rage.

Ce réseau soutient les Membres de l'OMSA dans le diagnostic, la surveillance, le renforcement des capacités et la mise en œuvre des programmes contre la rage. Des formations scientifiques et techniques sont dispensées par certains Membres à d'autres, illustrant une belle collaboration « Membres pour Membres ».

RABLAB souligne l'importance d'utiliser des vaccins antirabiques approuvés, de haute qualité, répondant aux normes internationales d'efficacité, de sécurité et de stérilité. Cette exigence contribue à garantir que les campagnes de vaccination atteignent une immunité collective suffisante, favorisant la réduction durable et l'élimination finale de la rage transmise par les chiens.

Banque de vaccins contre la rage de l'OMSA

La Banque de vaccins contre la rage de l'OMSA est un mécanisme qui permet un approvisionnement fiable, rapide et à grande échelle en vaccins antirabiques de qualité pour la vaccination massive systématique et les interventions d'urgence. Plutôt que de détenir des stocks physiques, l'OMSA gère cette banque via des contrats avec des fabricants commerciaux sélectionnés par appels d'offres internationaux.

La Banque de vaccins ne vise pas à remplacer les achats nationaux, mais constitue un mécanisme volontaire pour les Membres de l'OMSA, agissant comme un catalyseur en facilitant l'accès à des vaccins conformes aux normes de l'OMSA, en favorisant les économies d'échelle, en encourageant la planification des contrôles de la maladie et en stimulant la mise en œuvre de stratégies nationales de vaccination efficaces.

Depuis sa création en 2012, la Banque de vaccins a livré 29,3 millions de doses de vaccins antirabiques pour chiens aux pays d'Afrique et d'Asie (chiffres à mai 2025).

Approbation des programmes officiels de contrôle de la rage transmise par les chiens

L'approbation par l'OMSA d'un programme national officiel de contrôle de la rage transmise par les chiens constitue une étape stratégique pour les pays souhaitant éliminer les décès humains liés à la rage. Cette approbation signifie que les Services vétérinaires et autres autorités compétentes du pays ont démontré leur capacité à mettre en œuvre des stratégies efficaces de contrôle et d'élimination de la rage. Cette reconnaissance internationale valorise l'engagement du pays, facilite l'accès à l'expertise et au renforcement des capacités à l'échelle internationale, et renforce les arguments en faveur d'un engagement accru des gouvernements et des investisseurs dans la lutte contre la rage.

Forum United Against Rabies (Unis contre la rage)

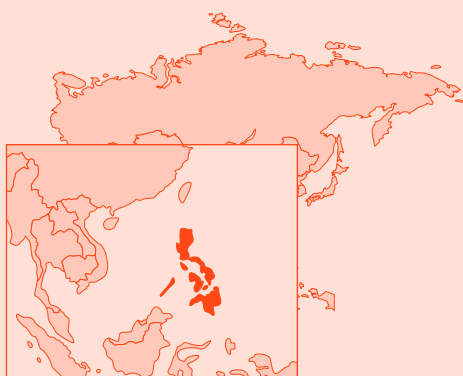
Le Forum United Against Rabies (UAR) a été créé en 2020 pour mettre en œuvre les objectifs de « Zéro d'ici 2030 : le plan stratégique mondial pour éliminer les décès humains dus à la rage transmise par les chiens d'ici 2030 ». Hébergé par l'OMSA pour le compte des organisations tripartites (OMSA, FAO et OMS), le Forum UAR est un réseau inclusif rassemblant organisations internationales, autorités nationales et régionales, partenaires

au développement, secteur privé, experts académiques et ONG. Comptant plus de 90 organisations et la représentation de 38 pays, le Forum s'engage à travailler ensemble et à exploiter les outils et expertises existants de manière coordonnée pour aider les pays à atteindre « Zéro d'ici 2030 ».

Étude de cas 4

Philippines : La collaboration est essentielle

Lieu
Philippines



Aux Philippines, la rage demeure un problème majeur de santé publique, causant environ 200 décès par an, dont 98 % résultent de morsures de chiens enragés.

Pour y faire face, le Programme national de prévention et de contrôle de la rage a été mis en place. Ce programme est une initiative multisectorielle menée par le Bureau de l'industrie animale du Département de l'Agriculture, en collaboration avec le Département de la Santé et d'autres agences nationales.

Points clés du succès :

- Les Philippines ont bénéficié du soutien de la Banque de vaccins contre la rage de l'OMSA. En février 2013, le pays a reçu 500 000 doses de vaccin contre la rage grâce à un financement de l'Union européenne, entraînant une baisse notable des cas de rage.
- De 2014 à 2016, une aide supplémentaire est venue du projet financé par l'Australie « Stop Transboundary Animal Diseases and Zoonoses Rabies Project », fournissant 940 000 doses additionnelles.
- Constatant l'impact de la vaccination de masse, le Département de la Santé a augmenté son financement de 69,5 millions de pesos philippins.
- En 2015, grâce à ces soutiens, les Philippines ont sécurisé plus de 7 millions de doses de vaccin antirabique pour chiens, dont 4,22 millions ont été livrées en décembre.
- Entre 2015 et 2020, 15,7 millions de doses ont été distribuées.

Bien que le pays rencontre encore des défis tels que le maintien du financement et des ressources humaines pour le contrôle de la rage, cette étude de cas illustre clairement l'efficacité de la collaboration internationale et de l'aide financière dans la lutte contre la rage.

Des campagnes de plaidoyer continues seront nécessaires pour garantir le financement et le soutien politique du gouvernement philippin afin de maintenir cette dynamique.

En utilisant la Banque de vaccins de l'OMSA et en intégrant une approche « Une seule santé », les Philippines ont réussi à étendre leurs efforts de vaccination contre la rage, ce qui a conduit à une réduction significative des cas. 📍



↑ Des enfants avec des chiens aux Philippines.

Étude de cas 5

Stratégie de lutte contre la rage en Zambie : un modèle de réussite

« Une seule santé »

Lieu
Zambie



↑ La Zambie vise à être exempte de rage d'ici 2030.

La Zambie lutte contre la rage en mettant l'accent sur le contrôle de la rage transmise par les chiens. La rage représente des risques importants pour la santé et l'économie, les chiens domestiques étant les principaux vecteurs de la maladie. Le pays fait aussi face à la rage transmise par la faune sauvage, notamment par les chacals et les hyènes proches des réserves naturelles.

La Zambie a développé une stratégie globale de lutte contre la rage, approuvée par l'OMSA en 2023. Cette stratégie vise à ce que la Zambie se déclare un jour libre de rage.

Composantes clés :

- Vaccination massive des chiens : Des campagnes de vaccination de masse ont été menées dans plusieurs districts, avec un objectif de couverture vaccinale de 70 %. Des outils comme le « Rabies Vaccination Tracker » et des applications mobiles ont été introduits pour suivre la couverture vaccinale.
- Projets pilotes : À Lusaka, un projet pilote a vacciné 50 000 chiens en un an seulement, dépassant les objectifs initiaux. Ce succès a été rendu possible grâce à la collaboration avec divers partenaires, y compris du secteur privé.
- Sensibilisation et éducation : Des campagnes éducatives dans les écoles et les communautés ont sensibilisé à la prévention et au contrôle de la rage.

La stratégie de la Zambie privilégie une approche « Une seule santé », intégrant la santé humaine, animale et environnementale. Une réalisation majeure est la mise en place de la gestion intégrée des cas de morsure, favorisant la collaboration entre centres de santé, police et vétérinaires pour assurer une réponse rapide aux incidents de morsure de chien. De plus, la formation continue et l'adoption de technologies innovantes ont été essentielles pour suivre les progrès de la vaccination, surmonter les défis initiaux et renforcer les efforts de contrôle.

L'approbation de l'OMSA a permis à la Zambie d'obtenir des ressources supplémentaires et un soutien international, notamment une contribution de 700 000 doses de vaccins antirabiques provenant des Centers for Disease Control and Prevention (CDC) et de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), renforçant ainsi la position de la Zambie dans la lutte mondiale contre la rage.

La stratégie de lutte contre la rage en Zambie est reconnue comme un modèle de succès dans le cadre « Une seule santé ». L'approche globale du pays, combinée à l'innovation, aux partenariats et à l'éducation, établit une référence pour d'autres nations combattant la rage et contribue à l'objectif mondial d'éliminer les décès humains dus à la rage transmise par les chiens. 🌐



Les chèvres et les moutons sont les animaux les plus touchés par la peste des petits ruminants.

Peste des petits ruminants : un risque pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire

Imaginez-vous vous réveiller et découvrir que la principale source de revenus, de nourriture et de stabilité de votre famille est gravement menacée. C'est ce qui arrive lorsqu'un éleveur voit tout son troupeau de moutons ou de chèvres tomber malade, ne plus pouvoir s'alimenter ou mourir. Voilà la réalité dévastatrice de la peste des petits ruminants (PPR). La PPR est une maladie virale hautement contagieuse qui continue de décimer les populations d'élevage en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, et plus récemment dans certaines parties de l'Europe, menaçant 80 % des populations mondiales de moutons et de chèvres.

Autrefois considérée comme confinée aux régions du Sud, la PPR a récemment réapparu en Europe, soulignant sa menace transfrontalière. De nouvelles épidémies en Grèce, en Roumanie, en Bulgarie et en Hongrie marquent un changement inquiétant dans la répartition géographique de la maladie, remettant en question les hypothèses sur sa maîtrise et augmentant les enjeux pour les efforts mondiaux d'éradication.

La PPR se propage rapidement parmi les moutons et chèvres domestiques et sauvages, provoquant fièvre, ulcères buccaux douloureux, pneumonie sévère et diarrhée. Avec des taux de mortalité souvent supérieurs à 70 % dans les populations naïves, c'est l'une des maladies animales les plus dévastatrices. Un seul foyer peut décimer un troupeau entier en quelques semaines, laissant des millions de familles rurales sans nourriture, sans revenu ni moyens de se reconstruire.

Plus de 300 millions de ménages agricoles dépendent des petits ruminants pour survivre, et ce sont les femmes – qui jouent un rôle crucial dans l'élevage – qui sont les plus durement touchées lorsque la PPR frappe. La perte d'animaux affecte directement leur capacité à subvenir aux besoins nutritionnels, éducatifs et futurs de leurs enfants.

Mais il y a de l'espoir. Un vaccin très efficace et conférant une immunité à vie existe, et avec des campagnes de vaccination étendues et une meilleure coordination entre les pays pour gérer les déplacements du bétail et promouvoir un commerce sûr, la PPR peut être éradiquée – tout comme la peste bovine avant elle. En éliminant cette maladie, nous pouvons protéger les moyens de subsistance, renforcer la sécurité alimentaire et autonomiser les communautés à travers le monde.

Contrôler la peste des petits ruminants pour favoriser l'autonomisation sociale

Compte tenu de son taux élevé de mortalité et de morbidité, c'est-à-dire le nombre important d'animaux présentant des signes cliniques, notamment dans les populations naïves, la PPR a aussi un impact économique majeur sur les moyens de subsistance des communautés. La maladie met en péril la survie et la sécurité alimentaire d'environ 300 millions de familles rurales dans le monde qui dépendent de l'élevage de petits ruminants. Sa réapparition en Europe rappelle brutalement qu'aucune région n'est à l'abri, et que la coordination mondiale est plus que jamais cruciale. Éradiquer la PPR, par des programmes de vaccination efficaces et d'autres

mesures appropriées, bénéficierait non seulement à la santé animale, mais aussi à l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Les femmes et les jeunes, souvent très impliqués dans l'élevage des petits ruminants dans les pays touchés par la PPR, voient leurs revenus diminuer, ce qui impacte leurs investissements habituels dans la nutrition et l'éducation des enfants. Le contrôle de la PPR peut donc contribuer à leur autonomisation et offrir de meilleures perspectives à leurs enfants.

Le virus de la PPR se compose d'un seul sérotype avec quatre lignées/souches. Les vaccins vivants atténués actuellement disponibles offrent une protection croisée contre toutes les lignées, ce qui signifie qu'un seul vaccin PPR peut être utilisé efficacement dans le monde entier. Cela implique qu'un animal ayant récupéré d'une souche ou ayant été vacciné développe une immunité protégeant contre toutes les autres souches.

Le vaccin est peu coûteux à produire et induit une immunité protectrice durable chez les animaux vaccinés. Il est très efficace mais sensible à la chaleur, nécessitant une chaîne du froid jusqu'au point d'utilisation pour éviter l'inactivation du virus. Cette sensibilité thermique constitue un défi dans les climats chauds où l'accès à la réfrigération est limité. Cependant, des vaccins thermostables ont été développés, et un rapport sur les critères d'utilisation de ces vaccins est en attente de soumission à l'OMSA. Il est prévu que la disponibilité accrue de vaccins thermostables de qualité facilitera la vaccination efficace sur le terrain.

Malgré des progrès réalisés dans le contrôle de la PPR, l'Europe fait face à de nouveaux défis. La maladie a été détectée en Grèce et en Roumanie en juillet 2024, en Bulgarie en décembre 2024, et en Hongrie en janvier 2025. Cette résurgence dans des régions jusque-là indemnes suscite une grande inquiétude et une vigilance accrue des autorités vétérinaires.

Maroc : triomphe sur la peste des petits ruminants grâce à la vaccination

De 2005 à 2022, en moyenne 70 % des Membres de l'OMSA touchés par la PPR ont rapporté une vaccination officielle contre la maladie. Pendant cette période, une tendance stable a été observée, avec un pic à 82 % des pays vaccinant en 2015.

Parmi eux, le Maroc. Après la première détection de la PPR en 2008, le gouvernement a mis en place plusieurs mesures, dont des campagnes de vaccination à grande échelle pour contenir et contrôler la maladie. Le Maroc n'a enregistré aucun nouveau foyer depuis le dernier cas rapporté en novembre 2022. Grâce à ses efforts continus de vaccination de masse, à une surveillance constante et à des contrôles stricts des importations animales, le pays a efficacement réduit le risque de réintroduction de la PPR. Toutefois, la principale menace reste le déplacement illégal ou non contrôlé d'animaux infectés à travers les frontières.



↑ Des moutons errants sur la colline dans la ville de Fès, au Maroc.

Ce même risque concerne aujourd'hui le continent européen. Les récentes épidémies dans le sud-est de l'Europe soulignent la menace persistante des maladies animales transfrontalières. Elles révèlent aussi la rapidité avec laquelle la PPR peut se propager de manière silencieuse, les animaux infectés portant souvent le virus avant même l'apparition des signes cliniques.

Le Maroc a développé deux stratégies pour contrôler et éradiquer la maladie. D'abord, de 2008 à 2010, plus de 90 % des animaux sensibles à la PPR étaient vaccinés chaque année. Pour vérifier l'efficacité de cette approche, deux enquêtes sérologiques ont été menées en 2012 et 2014, confirmant que le virus ne circulait plus dans le cheptel.

Depuis 2020, suivant l'évolution de la situation au niveau sous-régional, les autorités vétérinaires marocaines ont ajusté leur stratégie de vaccination contre la PPR et la variole ovine à une fréquence tous les deux ans, avec une dose unique de vaccin bivalent. Le gouvernement a pris en charge les coûts de vaccination ainsi que les honoraires des vétérinaires privés mandatés pour ces campagnes, représentant un investissement important pour vacciner en moyenne 22,4 millions de petits ruminants tous les deux ans, ce qui a permis de contrôler efficacement la maladie.

Malgré ces efforts, et étant donné que la PPR est une maladie transfrontalière, l'un des plus grands défis pour le Maroc aujourd'hui est l'harmonisation de l'approche sous-régionale pour combattre la PPR. Cela doit passer par la réalisation de programmes de vaccination étendus et réguliers, utilisant des vaccins efficaces et de haute qualité. Il est donc nécessaire de mobiliser suffisamment de ressources financières pour assurer une couverture vaccinale maximale dans les pays de la sous-région, afin de contrôler et d'éradiquer la maladie et d'en réduire les impacts négatifs sur les éleveurs.

« Dans des pays comme le Maroc, le Maghreb et d'autres pays africains, la mobilité animale est élevée. Cela rend difficile l'adoption d'une stratégie basée uniquement sur des mesures sanitaires, car contrôler le déplacement des animaux est très compliqué, voire impossible. C'est pourquoi nous pensons qu'adopter une approche combinant vaccination et autres mesures sanitaires pour contrôler et éradiquer une maladie comme la PPR est la meilleure solution dans notre contexte, malgré son coût. Les résultats obtenus avec cette approche vaccinale sont perceptibles. L'utilisation de vaccins efficaces et de haute qualité est également essentielle à la réussite de la stratégie vaccinale », a déclaré le Dr Abderrahman El Abrak, Délégué de l'OMSA pour le Maroc.

Services vétérinaires, participation des éleveurs et production locale de vaccins

Depuis 2008, les Services vétérinaires du Maroc collaborent avec des entreprises pharmaceutiques marocaines pour produire un vaccin contre la PPR. En 2025, deux entreprises produisent des vaccins efficaces contre la PPR au Maroc. Cela permet au pays d'avoir un accès direct à des vaccins fiables et éprouvés sur le terrain à un prix compétitif, avec des stocks assurés lors des campagnes de vaccination à grande échelle.

« Dans des pays comme le Maroc, le Maghreb et d'autres pays africains, la mobilité animale est élevée. Cela rend difficile l'adoption d'une stratégie basée uniquement sur des mesures sanitaires, car contrôler le déplacement des animaux est très compliqué, voire impossible. C'est pourquoi nous pensons qu'adopter une approche combinant vaccination et autres mesures sanitaires pour contrôler et éradiquer une maladie comme la PPR est la meilleure solution dans notre contexte, malgré son coût. Les résultats obtenus avec cette approche vaccinale sont perceptibles. L'utilisation de vaccins efficaces et de haute qualité est également essentielle à la réussite de la stratégie vaccinale ».

Dr Abderrahman El Abrak
Délégué de l'OMSA pour le Maroc



↑ Des agneaux sont traités avec un remède traditionnel à la poix pour les protéger des attaques de prédateurs dans le Karoo.



Des chèvres dans les arbres à Marrakech, au Maroc.

« Nous disposons d'un secteur vétérinaire privé bien développé dans presque toutes les régions du Maroc, qui apporte un soutien important pour la conduite des campagnes de vaccination du bétail contre plusieurs maladies animales, en particulier la PPR, nous aidant à atteindre un taux de couverture vaccinale très élevé. Leur appui a été crucial pour atteindre nos objectifs, notamment en sensibilisant et en motivant les éleveurs à participer aux campagnes de vaccination ».

Dr Abderrahman El Abra
Délégué de l'OMSA pour le Maroc

Depuis plusieurs décennies, le Maroc investit également dans le développement du secteur vétérinaire privé en encourageant les vétérinaires à s'installer en zones rurales. Leur présence garantit un soutien régulier aux éleveurs, tout en fournissant un réseau professionnel efficace sur lequel les autorités sanitaires peuvent rapidement s'appuyer lors des campagnes de vaccination.

Le gouvernement marocain prend en charge les frais des vétérinaires privés ruraux afin que les éleveurs n'aient pas à supporter les coûts de la vaccination. Cela renforce les partenariats entre tous les acteurs impliqués, avec des résultats positifs pour le bien-être animal, tout en contrôlant efficacement la circulation du virus.

Les éleveurs marocains, familiers des campagnes de vaccination contre d'autres maladies animales – notamment la fièvre aphteuse – acceptent volontiers de faire vacciner leur cheptel contre la PPR. Un facteur clé favorisant leur participation est la prise en charge totale des coûts par le gouvernement marocain, rendant la vaccination contre la PPR accessible et adoptable. Les autorités locales collaborent également avec les autorités vétérinaires pour assurer la participation maximale des éleveurs. Alors que le Maroc vise le statut de pays indemne de PPR, les bénéfices pour le bien-être animal et la réduction des pertes économiques liées à la maladie contribuent aussi à de meilleurs revenus pour les agriculteurs.

« Nous disposons d'un secteur vétérinaire privé bien développé dans presque toutes les régions du Maroc, qui apporte un soutien important pour la conduite des campagnes de vaccination du bétail contre plusieurs maladies animales, en particulier la PPR, nous aidant à atteindre un taux de couverture vaccinale très élevé. Leur appui a été crucial pour atteindre nos objectifs, notamment en sensibilisant et en motivant les éleveurs à participer aux campagnes de vaccination », a déclaré le Dr Abderrahman El Abrak, Délégué de l'OMSA pour le Maroc.

Des Services vétérinaires de bonne qualité sont indispensables pour la réussite et la durabilité des activités de prévention et de contrôle de la PPR. Renforcer les capacités vétérinaires offrira également des opportunités plus rentables pour contrôler d'autres maladies animales prioritaires, en combinant des activités telles que la vaccination contre d'autres grandes maladies, les enquêtes épidémiologiques, le diagnostic et les traitements.

Une approche régionale essentielle pour éliminer la peste des petits ruminants

La nature poreuse de nombreuses frontières terrestres entre pays complique la restriction des mouvements d'animaux, ce qui rend difficile la réduction des risques pour la santé animale. Le Maroc est à la tête d'initiatives visant à harmoniser les stratégies régionales d'éradication et à renforcer la coopération transfrontalière.

Le Dr El Abrak résume la situation ainsi :

« Étant donné la difficulté de contrôler efficacement et durablement les risques liés aux mouvements illégaux

d'animaux à travers les frontières, la seule manière de maîtriser ce risque est une approche coordonnée régionale et sous-régionale pour lutter contre la maladie. Un seul pays ne peut pas atteindre seul l'objectif d'éradiquer une maladie transfrontalière comme la PPR, car le risque d'introduction illégale ne peut être complètement éliminé. Il est donc essentiel que d'autres pays mettent en œuvre des stratégies similaires afin d'arrêter la circulation du virus entre les différentes régions. »

Il ajoute :

« Une stratégie régionale harmonisée est nécessaire pour éliminer complètement et définitivement cette maladie. Le Maroc a fait un effort considérable pour contrôler la maladie et a réussi. Cependant, compte tenu des différentes situations épidémiologiques dans les pays voisins et des risques liés aux mouvements illégaux d'animaux, nous avons besoin d'une approche régionale coordonnée pour contrôler la PPR. »

Comme la nature transfrontalière de la PPR exige une harmonisation des actions dans tous les pays de la même région, la coordination régionale est essentielle pour la mise en œuvre réussie de la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR (GCES), publiée par l'OMSA et la FAO. Les pays touchés par la PPR ont été regroupés en neuf régions où les progrès vers l'éradication seront évalués lors de réunions sur les feuilles de route régionales, et par l'utilisation de plans d'action régionaux détaillant les mesures de contrôle et d'éradication à appliquer aux niveaux national et régional.

La résurgence de la PPR en Europe souligne l'urgence de ces plans et la nécessité d'agir avant que le virus ne prenne un ancrage plus large sur le continent.

La vaccination est la pierre angulaire de la lutte contre la PPR, et sa mise en œuvre généralisée est indispensable à l'éradication finale de cette maladie dévastatrice. En s'inspirant de l'éradication réussie de la peste bovine, nous sommes rappelés que la collaboration mondiale, des campagnes de vaccination stratégiques et des efforts soutenus peuvent effectivement éliminer une maladie animale mortelle. L'expérience acquise lors de l'éradication de la peste bovine offre un modèle pour lutter contre la PPR, soulignant l'importance d'une vaccination ciblée et opportune pour protéger moutons et chèvres. En tirant parti de ces leçons, nous pouvons accélérer les progrès, en suivant les étapes vers un monde libre de PPR. Avec un effort collectif et une persévérance continue, nous avons l'opportunité de réaliser un autre succès majeur en santé animale. 🌐

L'action de l'OMSA



Lancement du Programme panafricain pour l'éradication de la peste des petits ruminants et le contrôle d'autres maladies prioritaires des petits ruminants

En février 2025, le Programme panafricain pour l'éradication de la peste des petits ruminants a été officiellement lancé à Addis-Abeba, en Éthiopie, avec pour objectif d'éliminer la PPR d'ici 2030. Cette initiative rassemble les membres de l'Union africaine, les gouvernements, les partenaires au développement, la FAO, l'OMSA et le secteur privé pour lutter contre cette maladie qui constitue une menace majeure pour le bétail et les économies. La première phase (considérée comme préparatoire) du programme financé par l'UE bénéficie d'un budget de 8 millions d'euros pour lancer le programme panafricain estimé à 528 millions d'euros. Le programme vise à favoriser les partenariats et à investir dans des solutions vétérinaires durables pour garantir un avenir sans PPR pour le bétail africain.

Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants

La PPR est une maladie notifiable inscrite sur la liste de l'OMSA et doit être signalée à l'Organisation conformément au Code sanitaire pour les animaux terrestres. Les pays peuvent demander la reconnaissance officielle par l'OMSA de leur statut indemne de PPR, soit pour tout leur territoire, soit pour une zone spécifique. L'OMSA propose également un mécanisme volontaire permettant aux membres de solliciter une validation officielle de leurs programmes de contrôle de la PPR.

L'OMSA et la FAO ont conjointement élaboré la Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR dans le cadre du GF-TADs. L'objectif principal est d'éradiquer la PPR. Grâce aux efforts mondiaux continus, la PPR pourrait devenir la deuxième maladie animale à être éradiquée dans l'histoire, après la peste bovine. Une des leçons importantes tirées de l'éradication réussie de la peste

bovine et appliquée à la PPR est la nécessité d'utiliser un vaccin très efficace. La vaccination est donc l'un des outils clés de cette stratégie mondiale.

La stratégie a prévu un outil de suivi et d'évaluation spécifiquement conçu pour surveiller la mise en œuvre de la stratégie. L'Outil d'évaluation des performances des Services vétérinaires de l'OMSA est également utilisé pour évaluer les performances des Services vétérinaires afin de soutenir les activités techniques de contrôle et d'éradication de la PPR.

Banque mondiale de vaccins contre la peste des petits ruminants de l'OMSA

La banque de vaccins PPR de l'OMSA garantit un approvisionnement rapide en vaccins de haute qualité conformes aux normes OMSA. Créée en 2012, cette banque fournit des vaccins en urgence ou planifiés à des prix compétitifs. Elle simplifie les processus d'achat et réduit les coûts. Le rôle de la banque est crucial pour harmoniser les efforts de contrôle de la PPR, notamment en Afrique. Elle a particulièrement soutenu les pays participant au Projet régional Sahel d'appui au pastoralisme (PRAPS), avec l'aide de la Banque mondiale.

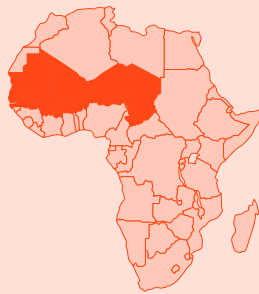
Projet régional Sahel d'appui au pastoralisme

Le Projet régional Sahel d'appui au pastoralisme (PRAPS), cofinancé par les gouvernements et la Banque mondiale, vise le contrôle de la PPR dans la région du Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal). Entre 2016 et 2022, 188 millions de doses de vaccins contre la PPR ont été distribuées dans la région, dont 32,2 millions en 2022. Malgré les progrès réalisés, des défis subsistent, notamment en matière d'efficacité des vaccins, de contrôle qualité et de ressources humaines.

Étude de cas 6

Contrôle de la peste des petits ruminants dans le Sahel : un succès régional

Lieu
Région du Sahel



Grâce au PRAPS, six pays du Sahel – région semi-aride de l'Afrique de l'Ouest et du centre-nord qui constitue une zone de transition entre le désert du Sahara au nord et la ceinture de savanes humides au sud –, à savoir le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal, participent à une initiative ambitieuse de contrôle de la PPR. PRAPS est cofinancé par les gouvernements et la Banque mondiale pour soutenir les efforts nationaux et régionaux visant à renforcer des Services vétérinaires durables et efficaces, incluant le développement de manuels techniques vétérinaires de base. La coordination régionale de la composante santé animale de PRAPS est confiée à l'OMSA dans le cadre d'un accord de partenariat avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Entre 2013 et 2024, 117,76 millions de doses de vaccin PPR ont été distribuées dans les pays PRAPS, dont un impressionnant total de 32,2 millions en 2022 seulement. L'utilisation de la banque de vaccins PPR de l'OMSA a été essentielle pour garantir l'approvisionnement en vaccins de qualité.

Bien que des progrès significatifs aient été réalisés en matière de vaccination contre la PPR dans la région du Sahel, plusieurs défis persistent pour contrôler la propagation de la maladie et atteindre les objectifs à long terme. L'un des problèmes majeurs est d'assurer l'efficacité des vaccinations. Malgré d'importants efforts pour distribuer

les vaccins, la vaste étendue géographique et la nature parfois isolée des zones posent des défis logistiques qui peuvent retarder la livraison des vaccins, affectant ainsi la couverture vaccinale et réduisant l'impact du vaccin. Par ailleurs, le maintien de la qualité des vaccins dans des conditions environnementales difficiles est une préoccupation constante, car un stockage ou une manipulation inadéquate peut en diminuer l'efficacité.

En outre, la pénurie de personnel vétérinaire qualifié constitue un obstacle important. De nombreux pays du Sahel manquent de personnel compétent pour gérer les campagnes de vaccination, assurer la surveillance et réagir efficacement aux foyers. Ce déficit en ressources humaines est aggravé par un accès limité aux programmes de formation et un fort turnover dans les Services vétérinaires.

La situation politique et économique instable de la région, combinée à sa vulnérabilité au changement climatique, complique la coordination des efforts et crée un contexte où les ressources sont souvent dispersées. Enfin, malgré des financements considérables, il demeure difficile d'assurer un soutien financier pérenne pour les campagnes de vaccination, la surveillance et le développement des infrastructures.

Tous ces facteurs rendent l'éradication complète difficile, nécessitant des investissements continus dans les infrastructures, la formation et la coopération internationale pour assurer le succès à long terme dans la lutte contre la PPR.

Les pays impliqués dans PRAPS ont réalisé des progrès notables pour améliorer les conditions de vie des pasteurs du Sahel, en abordant des problématiques cruciales liées à la santé animale, à la gestion des ressources, à l'accès aux marchés et à la préparation aux crises. Une collaboration continue entre gouvernements, partenaires internationaux et communautés locales sera essentielle pour surmonter les défis existants et garantir la pérennité de ces avancées. 🌐



↑ Un berger avec un troupeau de chèvres dans la savane africaine poussiéreuse.



Trois jeunes gauchos à cheval rassemblent du bétail Aberdeen Angus prisé dans une enclos rocheux sur la colline.

Fièvre aphteuse : une menace mondiale pour le bétail et le commerce

Le commerce et la circulation des animaux sont essentiels pour nourrir une population mondiale croissante, en contribuant à garantir que les communautés du monde entier aient accès à la viande, au lait et à d'autres produits animaux vitaux. Mais dans un monde de plus en plus interconnecté, les mêmes systèmes qui soutiennent la sécurité alimentaire peuvent également accélérer la propagation des maladies infectieuses. Ce qui permet à une famille de se nourrir peut, sans mesures de protection solides, mettre en péril les moyens de subsistance ailleurs. Et avec une demande agricole mondiale qui devrait augmenter de 70 % pour nourrir les 9,1 milliards de personnes prévues d'ici 2050, la menace de maladies comme la fièvre aphteuse est plus grande que jamais. Dans un tel contexte, une seule flambée peut avoir des conséquences considérables.

La fièvre aphteuse est l'une des maladies animales les plus dévastatrices sur le plan économique dans le monde. Elle menace la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance ruraux et le commerce mondial des animaux et des produits d'origine animale. Alors que certains pays sont parvenus à éradiquer la maladie, d'autres continuent de lutter contre sa propagation, nécessitant une vigilance constante et des stratégies de prévention robustes. Parmi les outils les plus efficaces dans la lutte contre la maladie, la vaccination a

joué un rôle crucial pour réduire les foyers et maintenir un statut indemne de fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse est une maladie virale hautement contagieuse qui affecte les bovins, les porcins, les ovins, les caprins et d'autres ruminants à sabots fendus. Bien qu'elle soit rarement mortelle chez les animaux adultes, elle peut être catastrophique pour les jeunes, causant une inflammation du muscle cardiaque ou la mort due à l'incapacité des femelles infectées à produire du lait. Les symptômes chez les animaux infectés comprennent de la fièvre, des lésions ressemblant à des cloques sur la langue, les lèvres, la bouche et entre les sabots – entraînant de lourdes pertes de production et un affaiblissement des animaux. Même si la plupart des animaux finissent par se rétablir, les conséquences économiques peuvent être désastreuses.

En complément d'autres mesures, la vaccination s'est révélée être un outil vital pour protéger les animaux sensibles contre la fièvre aphteuse. Selon la situation spécifique de chaque pays, les stratégies vaccinales peuvent aller d'une couverture massive de toute la population animale à des vaccinations ciblées dans les zones à haut risque ou encore à une vaccination d'urgence en cas de foyer. La décision de vacciner revient aux autorités nationales compétentes en



↑ Travailler avec du bétail Angus dans les champs argentins.

« Le succès de l'Argentine dans la lutte contre la fièvre aphteuse est le résultat d'une combinaison de facteurs – amélioration des vaccins, forte implication du secteur privé et supervision stricte du gouvernement. L'expérience du pays constitue un modèle précieux pour d'autres régions souhaitant éradiquer la maladie ».

Dr Sergio Duffy

Vétérinaire, consultant et conseiller technique principal au Centre de santé animale et de sécurité alimentaire de l'Université du Minnesota

matière de santé animale, en tenant compte de la situation épidémiologique, des considérations économiques, des défis logistiques liés à l'administration des vaccins et de l'impact potentiel sur le commerce international. Cependant, les avantages d'un effort vaccinal bien coordonné sont indéniables : il permet de prévenir des épidémies de grande ampleur, de réduire les pertes économiques, de protéger les moyens de subsistance en milieu rural, et d'assurer l'accès ou le retour aux marchés internationaux. Cela est d'autant plus important que le commerce mondial des animaux et des produits d'origine animale ne cesse de croître, rendant la prévention des maladies encore plus cruciale pour préserver la santé publique et l'économie.

Vaccination réussie contre la fièvre aphteuse en Argentine

Lors des précédentes flambées de fièvre aphteuse en Argentine, la vaccination des bovins et des buffles a été une stratégie clé dans la gestion de la maladie, aboutissant même à son éradication grâce à l'amélioration des protocoles vaccinaux et du type de vaccin utilisé.

« Le succès de l'Argentine dans la lutte contre la fièvre aphteuse est le résultat d'une combinaison de facteurs – amélioration des vaccins, forte implication du secteur privé et supervision stricte du gouvernement. L'expérience du pays constitue un modèle précieux pour d'autres régions souhaitant éradiquer la maladie », explique le vétérinaire Dr Sergio Duffy, consultant et conseiller technique principal au Centre de santé animale et de sécurité alimentaire de l'Université du Minnesota.

L'utilisation de vaccins offrant une protection plus durable pour le bétail a été un facteur déterminant dans la réussite de la gestion de la fièvre aphteuse en Argentine.

Dr Duffy précise :

« Comme de nombreux pays d'Amérique du Sud, l'Argentine tentait depuis des décennies de maîtriser la fièvre aphteuse. Cependant, au début des années 1990, le pays a franchi une étape décisive dans la gestion de la maladie. Le premier changement majeur a été le remplacement des vaccins à base de saponine (extrait végétal) par des vaccins à adjuvant huileux – les adjuvants étant des composants ajoutés aux vaccins pour améliorer la réponse immunitaire. »

Ces vaccins ont permis une immunité plus longue, garantissant que les bovins de plus de deux ans soient protégés pendant au moins un an, alors qu'ils nécessitaient auparavant des rappels plus fréquents. Le deuxième facteur clé a été l'élévation des normes d'approbation vaccinale par le Service national de santé et de qualité agroalimentaire, qui a exigé un nombre plus élevé de doses protectrices pour qu'un vaccin soit approuvé – ce qui a considérablement amélioré la qualité des vaccins utilisés sur le terrain.

« Le troisième facteur clé a été l'implication directe du secteur privé dans le financement et la gestion des programmes de vaccination contre la fièvre aphteuse au niveau local, ce qui a permis d'en améliorer la conformité et d'assurer leur continuité », conclut le Dr Duffy.

Un gaucho argentin à cheval rassemble des vaches avec son chien.



Selon les lignes directrices de l'OMSA

Les lignes directrices de l'OMSA stipulent que les programmes de vaccination mis en œuvre dans une population animale cible doivent couvrir au moins 80 % de cette population. Les campagnes de vaccination doivent être réalisées dans les délais les plus courts possibles, avec une administration correcte de la dose et par la voie appropriée. La vaccination doit également être planifiée de manière à minimiser l'interférence de l'immunité maternelle – c'est-à-dire l'immunité naturelle transmise par la mère à ses petits.

Les vaccins utilisés doivent répondre aux normes internationales de l'OMSA, et les souches virales contenues dans le vaccin doivent correspondre, sur le plan antigénique, à celles qui circulent sur le terrain.

Dans le cas de la fièvre aphteuse, il est impératif d'utiliser des vaccins à virus inactivé – c'est-à-dire contenant une version tuée du virus – car ces virus n'ont pas la capacité de se multiplier dans les animaux vaccinés. L'utilisation de vaccins à virus vivant, susceptibles de provoquer chez

l'animal vacciné la maladie qu'ils sont censés prévenir, n'est pas acceptable, en raison du risque de retour à la virulence – soit de redevenir pathogène – et de propagation à d'autres animaux.

Le soutien des communautés est essentiel à la lutte contre la fièvre aphteuse

Les pertes de production liées à la fièvre aphteuse ont un impact majeur dans les pays où de nombreuses personnes dépendent directement de l'élevage. Le succès des efforts de lutte et d'éradication repose sur l'implication du secteur agricole, ce qui rend l'engagement actif des communautés indispensable pour obtenir des résultats durables.

Le Dr Francisco D'Alessio, Représentant régional de l'OMSA pour les Amériques, a expliqué que l'un des facteurs les plus déterminants dans le succès des stratégies de vaccination mises en œuvre en Amérique du Sud a été l'implication active du secteur privé et des communautés agricoles dans le déploiement des campagnes de vaccination, ainsi que la présence de solides mécanismes de coordination régionale :



« Les efforts de lutte et d'éradication ne réussissent que s'ils sont portés par le secteur agricole. L'engagement et l'appropriation par les communautés sont les moteurs de résultats durables et efficaces ».

Dr Francisco D'Alessio
Représentant régional de l'OMSA pour les Amériques

↑ Un agriculteur fait descendre une vache d'un camion, Buenos Aires, Argentine.

« Plutôt qu'un programme imposé par le gouvernement, ce sont les éleveurs eux-mêmes qui ont activement participé à l'organisation et à la mise en œuvre des efforts de vaccination, sous la supervision et la coordination des autorités vétérinaires. Chaque pays a mis en place ses propres mécanismes de vaccination en associant les acteurs locaux dans le cadre de calendriers de campagne officiels stricts. »

Dans certains cas, le secteur privé a entièrement financé le processus vaccinal, couvrant les coûts d'acquisition et d'administration des vaccins. Par ailleurs, dans les zones où les petits producteurs ou les agriculteurs de subsistance rencontraient des difficultés économiques, des fonds dédiés ont permis de fournir gratuitement des vaccins à ceux qui ne pouvaient pas se les offrir, afin d'assurer une couverture vaccinale suffisante.

Dans certaines régions d'Amérique du Sud, la collecte du bétail n'est possible qu'à des moments précis de l'année, en raison de défis géographiques tels que les systèmes d'élevage extensif, les forêts, les inondations ou le relief montagneux. Le soutien du secteur agricole et l'engagement actif des communautés ont permis de vacciner efficacement les bovins, malgré ces contraintes logistiques. Des protocoles stricts pour le transport et le stockage des vaccins ont été mis en place afin d'en préserver l'efficacité. Les vaccins devaient être livrés dans des conteneurs réfrigérés, et le personnel vaccinateur recevait une formation approfondie sur les bonnes pratiques de conservation, d'administration et de manipulation des animaux.

Dans une région caractérisée par de longues frontières terrestres et un commerce régional important, l'élaboration d'un plan régional coordonné reposant sur des stratégies similaires s'est avérée essentielle. Grâce à ces mesures concertées, la couverture vaccinale s'est considérablement accrue dans toute la région, permettant, en complément d'une surveillance et de stratégies de prévention adéquates, un contrôle efficace et une éradication progressive de la fièvre aphteuse.

« Les efforts de lutte et d'éradication ne réussissent que s'ils sont portés par le secteur agricole. L'engagement et l'appropriation par les communautés sont les moteurs de résultats durables et efficaces », a souligné le Dr D'Alessio.

La fièvre aphteuse : un frein au commerce international

Chaque année, les pertes liées à la fièvre aphteuse sont estimées entre 6,5 et 21 milliards de dollars dans les régions où la maladie est endémique, et à plus de 1,5 milliard de dollars lorsque des foyers apparaissent dans des zones officiellement indemnes. La fièvre aphteuse constitue une contrainte majeure pour le commerce international des animaux et des produits d'origine animale, freinant en particulier les échanges du sud vers le nord. Les pays touchés de manière endémique ou sporadique sont généralement soumis à des embargos totaux sur les exportations d'animaux vivants et de viande fraîche vers les pays exempts de fièvre aphteuse. Outre les restrictions commerciales, la maladie réduit fortement la productivité des filières viande et lait dans les pays affectés. S'ajoutent également les coûts liés à la

surveillance des frontières par les pays indemnes, ainsi que les dépenses associées aux tests et aux quarantaines imposés pour l'importation d'animaux vivants.

Pour tout pays – en particulier ceux dont l'économie repose en grande partie sur l'agropastoralisme – obtenir le statut indemne de fièvre aphteuse représente un avantage économique et commercial significatif, en plus d'une amélioration de la santé et du bien-être animal. Les pays officiellement reconnus comme indemnes s'engagent à maintenir ce statut conformément aux exigences de l'OMSA.

Le Dr D'Alessio précise :

« Dans le cas de l'Amérique du Sud, les bénéfices économiques liés à l'obtention du statut indemne ont été considérables, notamment en termes d'augmentation de la production animale et d'accès aux marchés internationaux. Auparavant, les exportations de viande bovine étaient limitées, mais avec l'éradication de la fièvre aphteuse, de nouvelles opportunités d'exportation se sont ouvertes – y compris vers des marchés mondiaux clés – et, plus important encore, ces opportunités ont pu être maintenues dans le temps. »

Si les producteurs commerciaux à grande échelle ont probablement bénéficié le plus directement de l'élargissement du commerce, les petits éleveurs ont eux aussi observé des améliorations. La diminution des foyers de fièvre aphteuse a réduit les pertes de production dans tout le secteur. Les filières porcine et ovine ont également bénéficié de l'absence de la maladie, ce qui a permis un accès facilité à des marchés nouveaux et diversifiés.



↑ Des enfants jouent avec une vache dans un champ.



↑ Une vache et son veau dans le champ.

Des approches adaptées, soutenues par des Services vétérinaires bien financés

lutte varient d'un pays à l'autre en fonction de plusieurs facteurs : la prévalence de la maladie, la géographie, les ressources économiques et les infrastructures vétérinaires. Les systèmes d'élevage, ainsi que le niveau de soutien gouvernemental, influencent également les approches choisies. Il est donc nécessaire d'adopter des stratégies sur mesure, adaptées à chaque pays en fonction des défis locaux, des priorités commerciales et des moyens disponibles.

Les Services vétérinaires sont la pierre angulaire de la prévention et de la lutte contre la fièvre aphteuse. Ils jouent un rôle essentiel dans la surveillance de la maladie, la sensibilisation des éleveurs, la garantie de pratiques commerciales sûres et la gestion rapide des foyers. Leur efficacité dépend d'un soutien gouvernemental solide, avec un financement et des ressources adéquats pour faire respecter les mesures de biosécurité, mener des actions de surveillance et mettre en œuvre les campagnes de vaccination nécessaires. Investir dans les infrastructures et le personnel vétérinaire renforce les capacités nationales et régionales à faire face

aux risques liés à la fièvre aphteuse, tout en protégeant la santé animale, la sécurité alimentaire, le commerce et la stabilité économique de millions de personnes dans le monde.

La fièvre aphteuse demeure un défi persistant pour les économies dépendantes de l'élevage, menaçant la sécurité alimentaire, les échanges commerciaux et les moyens de subsistance ruraux. Les récentes flambées en Europe – notamment en Allemagne, en Hongrie et en Slovaquie – soulignent la nécessité d'une vigilance constante, d'une surveillance proactive et du respect strict des mesures de biosécurité. Des stratégies adaptées, soutenues par des Services vétérinaires robustes et une coopération internationale, sont indispensables pour gérer et, à terme, éradiquer la fièvre aphteuse dans les régions touchées. En appliquant des mesures de contrôle rigoureuses et en tirant des enseignements des épidémies passées, les pays peuvent progresser vers un avenir dans lequel la fièvre aphteuse ne représentera plus une menace majeure pour l'économie et l'agriculture. 🌐

L'action de l'OMSA

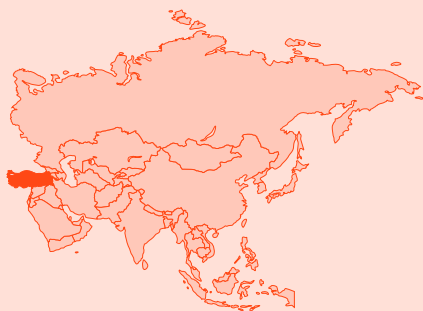


- La fièvre aphteuse a été la première maladie animale pour laquelle l'OMSA a établi un statut officiel de pays indemne, soulignant ainsi son engagement de longue date en faveur de la santé animale mondiale. Depuis, plusieurs pays ont obtenu ce statut, ce qui leur a permis de bénéficier de meilleures opportunités commerciales et d'une amélioration de leur production animale. Cependant, la fièvre aphteuse reste endémique dans de nombreux pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, ainsi que dans certaines régions d'Europe.
- L'OMSA joue un rôle essentiel dans la surveillance et la validation du statut indemne de fièvre aphteuse à l'échelle mondiale, chaque pays voyant son statut publié sur le site web de l'Organisation. La reconnaissance du statut indemne par l'OMSA constitue une réalisation majeure, donnant accès aux marchés internationaux, renforçant les exportations agricoles et démontrant l'engagement du pays en faveur d'une production animale sûre et durable. Grâce à la collaboration internationale continue, l'OMSA est convaincue que l'éradication de la fièvre aphteuse est un objectif atteignable, et que ses actions en ce sens demeurent essentielles.
- En 2012, l'OMSA et la FAO ont élaboré ensemble la Stratégie mondiale de lutte contre la fièvre aphteuse, afin de réduire la charge mondiale de la maladie et le risque de réintroduction dans les zones indemnes. Certains pays visent l'éradication, tandis que d'autres, déjà reconnus comme indemnes, s'emploient à maintenir ce statut.
- Cette stratégie combine le Parcours de contrôle progressif de la fièvre aphteuse (Progressive Control Pathway – PCP-FMD) et le Processus PVS de l'OMSA, qui évalue les Services vétérinaires nationaux en vue de les aligner sur les normes de qualité de l'OMSA.
- Le PCP-FMD est appliqué à l'échelle nationale, tandis que les progrès sont évalués au niveau régional à travers des plateformes de feuilles de route. Ces dernières permettent d'harmoniser les programmes et de partager les informations. Elles sont organisées autour des sept grands bassins viraux de la fièvre aphteuse, avec une vision commune à long terme dans le cadre du GF-TADs. Cette approche permet aux pays de partager les bonnes pratiques, d'aligner leurs stratégies et de répondre efficacement aux risques communs. Cela garantit une harmonisation des mesures de lutte entre pays voisins, essentielle pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse et atteindre un contrôle durable à long terme.

Étude de cas 7

Le succès de la République de Türkiye dans la lutte contre la fièvre aphteuse

Lieu
Türkiye



En 2023, la République de Türkiye a réagi rapidement à une menace majeure pour son secteur de l'élevage : le sérotype SAT-2 de la fièvre aphteuse. Détecté pour la première fois à l'est du pays le 3 mars, ce sérotype représentait un risque important après sa propagation dans les pays voisins plus tôt dans l'année.

Consciente du danger, le ministère turc de l'Agriculture et des Forêts a agi sans délai, en collaboration avec l'OMSA et l'Union européenne. Le Dr Ahmet Gümen, Délégué de Türkiye auprès de l'OMSA, a souligné que cette réactivité reposait sur l'expérience du pays dans une région à haut risque : « Nous avons acquis une solide expertise en détection précoce et en réponse rapide », a-t-il précisé.

Les préparatifs avaient déjà commencé en janvier 2023, lorsque le Centre national de lutte contre les maladies a commencé à se coordonner avec d'autres institutions grâce aux enseignements du Programme de contrôle fondé sur les risques, actif depuis 2014. La planification s'est concentrée sur la surveillance, la communication de crise et la logistique. L'une des priorités principales consistait à se procurer la souche SAT-2 auprès des pays voisins pour l'intégrer aux vaccins locaux. Cet objectif a été atteint grâce à la coopération internationale avec l'OMSA et la FAO. « Nous avons détecté la menace SAT-2 avant qu'elle ne nous atteigne », a indiqué le Dr Gümen.

La Türkiye est l'un des sept seuls pays au monde à produire ses propres vaccins contre la fièvre aphteuse. Bien que la souche SAT-2 n'ait pas encore été intégrée aux vaccins au début de 2023, des échantillons ont été obtenus d'Irak le 25 janvier et confirmés le 2 février.

Grâce à une coordination rapide, dès le 28 février, l'Institut national de la fièvre aphteuse avait produit un vaccin contenant la souche SAT-2, soit seulement 37 jours après sa confirmation. En complément, 497 500 doses supplémentaires ont été obtenues auprès de la banque européenne de vaccins. Les zones à haut risque ont été prioritaires, les vaccins fournis par l'UE étant utilisés en Thrace, une zone indemne à l'ouest du pays, où 800 000 bovins et ovins ont été vaccinés pour préserver ce statut.

Un effort national a suivi. Plus de 9 000 vétérinaires ont été déployés à travers le pays, permettant de vacciner 14,2 millions de bovins – soit 90 % du cheptel national – et 2,5 millions d'ovins d'ici fin août. Malgré les difficultés logistiques pour atteindre les zones reculées et montagneuses, des unités mobiles et des équipements de réfrigération portatifs ont permis d'assurer la livraison des vaccins. Du personnel temporaire a été mobilisé pour renforcer les équipes.

Le Dr Gümen a souligné : « L'accès à des vaccins fiables était essentiel, mais l'engagement de notre personnel, notamment après le tremblement de terre du 6 février, a été déterminant. »

Ce puissant séisme ayant frappé le sud-est du pays a perturbé les opérations dans 11 provinces. Toutefois, les Services vétérinaires se sont adaptés rapidement. Des

bénévoles ont assuré les soins aux animaux et poursuivi les campagnes de vaccination, parfois dans des conditions proches de celles d'hôpitaux de campagne.

Dans une décision historique, la Türkiye a mis en œuvre sa toute première politique de suspension nationale des mouvements d'animaux, interdisant tout déplacement. Bien qu'une certaine résistance ait été anticipée, cette mesure a été largement acceptée grâce à une communication transparente avec les éleveurs et les parties prenantes. « Nous avons expliqué les raisons et coordonné nos efforts avec tous les acteurs », a expliqué le Dr Gümen. Les restrictions ont été contrôlées grâce à des bases de données nationales et des points de contrôle gérés par les forces de sécurité.

Parallèlement, les vétérinaires ont eu pour mission de sensibiliser le public à la fièvre aphteuse, à la biosécurité et aux protocoles de quarantaine. Des ONG et des vétérinaires du secteur privé ont également apporté leur contribution, notamment dans les zones sous-dotées en personnel public.

Les partenariats public-privé ont joué un rôle fondamental. Les grandes exploitations ont soutenu la détection précoce grâce à leurs vétérinaires internes, tandis que des vétérinaires indépendants ont renforcé la couverture dans les zones sous-desservies. « Nous utilisons depuis longtemps un modèle combinant expertise publique et privée », a précisé le Dr Gümen.

La Türkiye a maintenu une vaccination semestrielle pour contrôler la propagation du virus. À l'automne 2023, 13,7 millions de bovins et 500 000 ovins ont été vaccinés en seulement 2,5 mois. Une campagne intermédiaire entre l'automne et le printemps 2024 a permis d'augmenter encore la protection, avec 13 millions de bovins vaccinés trois fois depuis le début de l'épidémie. En conséquence, le nombre de foyers a chuté de 70 %, passant de 350 à 104.

Pour soutenir ces efforts et mieux surveiller les déplacements d'animaux, la Türkiye a mis en place des postes de contrôle vétérinaire routiers. Le premier a ouvert à Erzurum en septembre 2023, et quatre autres étaient opérationnels début 2025 à Elâziğ, Ankara, Kayseri et Çankırı. Ces postes, dotés de vétérinaires 24h/24, effectuent des inspections sanitaires, infligent des amendes ou ordonnent l'abattage si nécessaire. « Ces postes sont essentiels pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse et d'autres maladies », a déclaré le Dr Gümen.

En perspective, la Türkiye prévoit d'élargir les capacités de production de son Institut de la fièvre aphteuse pour répondre à la demande nationale et soutenir des pays voisins comme l'Azerbaïdjan. « Avec un engagement soutenu, notre objectif est d'éradiquer la fièvre aphteuse en Türkiye », a conclu le Dr Gümen. 🌐



↑ Un veau et un mouton dans une ferme à Üsküdar, Istanbul, Türkiye.



Un fermier nomade mongol montre à un touriste chinois comment traire une vache.

Vacciner contre une menace silencieuse : la tuberculose des mammifères

C'est une maladie qui érode silencieusement les moyens de subsistance en milieu rural, perturbe le commerce international, menace la biodiversité et franchit les frontières des espèces, des écosystèmes et des pays. La tuberculose des mammifères (TBm), principalement causée par *Mycobacterium bovis*, est bien plus qu'un simple enjeu vétérinaire : c'est une véritable problématique mondiale de santé publique.

Des blaireaux au Royaume-Uni aux buffles en Afrique du Sud, des vaches laitières en Inde aux éléphants dans les zoos, l'agent pathogène est implacable, chronique et complexe. Bien que la TBm touche un large éventail d'espèces, la tuberculose bovine constitue le cœur du problème. C'est la forme principale de TBm chez les animaux domestiques, agissant comme un réservoir critique de transmission inter-espèces, y compris vers la faune sauvage et les humains. Ainsi, contrôler la tuberculose bovine est essentiel non seulement pour protéger les bovins, mais aussi pour rompre les chaînes de transmission au sein des écosystèmes et des communautés.

La majorité de la recherche, de la surveillance et des politiques à l'échelle mondiale se concentre donc sur les bovins, en tant que point d'intervention stratégique. Sa gestion

s'est historiquement appuyée sur des tests rigoureux et des abattages, des restrictions de mouvement et des efforts intensifs de biosécurité. Mais un nouveau chapitre pourrait s'ouvrir, où la vaccination pourrait changer la donne.

Des chiffres éloquentes

À l'échelle mondiale, la TBm entraîne chaque année des pertes économiques se chiffrant en milliards de dollars américains, en raison de la mise à l'abattoir des bovins, des restrictions commerciales, de la baisse de productivité et du coût des mesures de contrôle. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où les stratégies de « test et abattage » sont souvent irréalisables, la maladie est non seulement endémique, mais aussi négligée.

En Inde, premier producteur mondial de lait avec plus de 300 millions de bovins et de buffles, on estime que 7 % des vaches laitières sont infectées. En Afrique subsaharienne, où les interactions entre humains et animaux sont étroites, des études montrent que la tuberculose zoonotique représente une part importante de la charge de tuberculose humaine. Même dans les pays à revenu élevé disposant de programmes de contrôle de longue date, comme le Royaume-Uni ou l'Irlande, les réservoirs fauniques compliquent les efforts d'éradication.



↑ Des personnes et un taureau sur une plage près de la mer au coucher du soleil, Inde.

C'est dans ce contexte que l'approche « Une seule santé » devient cruciale. L'OMSA met en avant la tuberculose des mammifères comme une maladie nécessitant une collaboration multisectorielle. La santé animale, humaine et environnementale sont liées, et la TB les traverse toutes.

Un vaccin pour les bovins : un espoir à l'horizon

L'idée de vacciner les bovins contre la tuberculose n'est pas nouvelle. Le vaccin BCG (bacille de Calmette et Guérin) – une souche vivante atténuée de *M. bovis* – est administré à l'homme depuis plus d'un siècle. Son utilisation potentielle chez les bovins a toutefois été compliquée. Principal obstacle : le BCG interfère avec le test cutané à la tuberculine actuellement utilisé, rendant difficile la distinction entre animaux infectés et animaux vaccinés – un frein majeur à la surveillance et au commerce.

Mais des percées récentes changent la donne. L'Agence britannique de santé animale et végétale, en collaboration avec des partenaires internationaux, a développé un test cutané DIVA (Differentiate Infected from Vaccinated Animals). Ce test déclenche une réponse immunitaire uniquement chez les animaux infectés par *M. bovis*, et non chez les vaccinés BCG non infectés.

Ces avancées ont été qualifiées de révolutionnaires, et des essais soutenus par le gouvernement britannique se poursuivent sur plusieurs sites.

Le test DIVA utilise des antigènes absents des souches BCG mais présents chez les souches sauvages de *M. bovis*, ce qui permet au test de rester fiable même chez les animaux vaccinés. Cette combinaison surmonte l'un des plus grands obstacles historiques à la vaccination bovine. Des études internationales récentes ont également évalué l'efficacité du BCG dans des conditions naturelles et ont constaté une efficacité globale de 89 %, renforçant encore l'attrait de la vaccination couplée à un test DIVA performant.

Comme l'explique la Dr Felicity Wynne, responsable des conseils scientifiques sur la tuberculose à l'Agence britannique :

« Nous menons actuellement des essais sur le terrain pour recueillir suffisamment de données afin d'obtenir l'autorisation du vaccin et du test au Royaume-Uni, et une reconnaissance internationale. Nous collaborons activement avec l'OMSA (...) car nous chercherons à actualiser le Code et le Manuel de l'OMSA pour inclure le CattleBCG et le test cutané DIVA une fois les essais terminés. »

Une révolution en perspective

La commercialisation d'un vaccin bovin à base de BCG serait une révolution, avec des implications multiples. Sur le plan de la santé publique, la réduction des infections bovines entraînerait une baisse des transmissions zoonotiques à l'humain, notamment dans les pays où le lait cru est encore largement consommé. Du point de vue du bien-être animal, un vaccin réduirait considérablement le besoin d'abattage – une mesure souvent controversée et douloureuse.

En matière de gestion de la faune sauvage, la vaccination est déjà approuvée chez le blaireau au Royaume-Uni. Une approche coordonnée entre espèces pourrait contribuer à rompre les cycles de transmission au sein des écosystèmes. Enfin, sur le plan commercial, une fois les vaccins et tests DIVA standardisés, les réglementations commerciales internationales pourraient être révisées, permettant aux pays où la TB est endémique d'accéder à de nouveaux marchés. Cela s'inscrit pleinement dans les principes de l'approche « Une seule santé », en s'attaquant à la source animale de la maladie avant qu'elle ne se transmette à l'humain ou à la faune.

Toutefois, la mise en œuvre ne sera pas sans défis : systèmes de distribution des vaccins, logistique de la chaîne du froid, harmonisation réglementaire, et partage des coûts entre secteurs public et privé nécessiteront une coordination mondiale.

La Dr Wynne souligne l'importance mondiale de cette avancée :

« En vaccinant les bovins contre la tuberculose, nous avons non seulement la possibilité de protéger les animaux individuellement, mais aussi de créer une barrière contre la transmission au sein des troupeaux et des populations. »

Que nous a appris la vaccination de la faune sauvage ?

Le programme de vaccination des blaireaux au Royaume-Uni a fourni des preuves encourageantes de son efficacité sur le terrain. Financé par le gouvernement britannique, il a démontré que l'utilisation du BCG chez le blaireau est efficace, et que les campagnes de vaccination peuvent être mises en œuvre à grande échelle. Ces données ont permis l'autorisation du vaccin BadgerBCG en 2010.

Plus récemment, une étude de quatre ans – partiellement financée par le gouvernement et menée par la Zoological Society of London, Cornwall Wildlife Trust et Imperial College London – a permis de vacciner 265 blaireaux à l'aide d'un BCG injectable sur 12 fermes en Cornouailles. À la fin du programme, les taux d'infection sont passés de 16 % à 0 %, démontrant l'impact que des efforts ciblés menés par les agriculteurs peuvent avoir sur le contrôle de la tuberculose chez la faune.

L'administration orale du vaccin BCG à la faune a montré des résultats prometteurs dans plusieurs pays. En Irlande, un essai de trois ans dans le comté de Kilkenny a révélé que les blaireaux vaccinés oralement avec du BCG encapsulé dans des lipides présentaient des taux d'infection significativement plus faibles que les groupes non vaccinés. Toutefois, malgré ces résultats, les bénéfices constants requis pour autoriser un vaccin oral n'ont pas encore été démontrés.

La méthode principale de vaccination reste donc la capture et l'injection. Cependant, en Nouvelle-Zélande, la vaccination orale des opossums à queue en brosse a permis de réduire jusqu'à 96 % l'incidence de la tuberculose, suggérant que la vaccination orale peut être une stratégie viable

si des systèmes de distribution adaptés et économiques sont développés.

Aux États-Unis, des chercheurs ont mis au point des systèmes d'administration orale du BCG pour les cerfs de Virginie en liberté, montrant une bonne absorption vaccinale, ouvrant la voie à des applications sur le terrain plus larges.

Ces interventions ne réduisent pas seulement la maladie chez les animaux vaccinés, elles protègent aussi les individus non vaccinés via un effet d'immunité collective puissant.

La route à venir

La tuberculose des mammifères a longtemps été un adversaire lent mais redoutable. Sa complexité, touchant plusieurs espèces, continents et contextes, signifie qu'il n'existera jamais de solution unique. Mais l'arrivée de vaccins efficaces, différenciables, marque un tournant.

À mesure que les pays avancent vers l'homologation des vaccins bovins BCG et des diagnostics compatibles DIVA, l'espoir renaît : non plus seulement contrôler, mais éliminer la maladie.

Mais cette avancée dépendra d'investissements soutenus, d'une coopération internationale, et surtout d'une volonté politique forte pour appliquer des stratégies fondées sur la science – pour protéger non seulement les troupeaux et la faune, mais aussi les populations qui en dépendent. 🌐



↑ La vaccination des blaireaux joue un rôle vital dans la rupture du cycle de transmission de la tuberculose chez les mammifères.



↑ Une femme avec une vache, Inde.

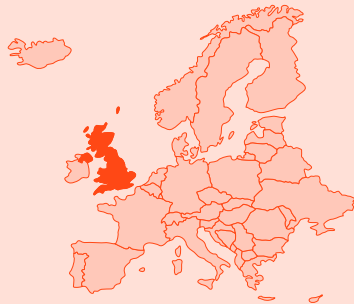
« En vaccinant les bovins contre la tuberculose, nous avons non seulement la possibilité de protéger les animaux individuellement, mais aussi de créer une barrière contre la transmission au sein des troupeaux et des populations ».

Dre Felicity Wynne
Responsable scientifique, TB Science Advice,
Animal and Plant Health Agency

Étude de cas 8

Efforts de vaccination contre la tuberculose bovine au Royaume-Uni

Lieu
Royaume-Uni



Le Royaume-Uni est actuellement à la pointe des efforts visant à autoriser un vaccin contre la tuberculose bovine (TB) chez les bovins, basé sur la souche *Bacillus Calmette-Guérin* (BCG), accompagné d'un test diagnostique complémentaire permettant de différencier les animaux infectés des animaux vaccinés (DIVA). Cette innovation pourrait permettre un contrôle efficace de la maladie, en complément d'autres stratégies éprouvées.

La tuberculose bovine demeure l'un des défis les plus complexes en matière de santé animale au Royaume-Uni. En Angleterre seulement, des dizaines de milliers de bovins sont abattus chaque année en raison de la maladie, entraînant des pertes économiques importantes pour les éleveurs comme pour les autorités publiques. Les stratégies actuelles de lutte reposent fortement sur la biosécurité, les tests réguliers, les restrictions de mouvement et l'abattage des animaux infectés – des mesures coûteuses, mais aussi socialement et politiquement controversées, notamment lorsqu'elles impliquent la faune sauvage comme les blaireaux.

L'introduction potentielle d'un vaccin BCG pour les bovins, combiné à un test DIVA, pourrait changer la donne. La capacité à vacciner sans compromettre la fiabilité de la surveillance diagnostique a longtemps représenté un obstacle scientifique et réglementaire. Le test DIVA, qui détecte des marqueurs spécifiques absents chez les animaux vaccinés, vise à résoudre ce problème. En 2021, des essais sur le terrain de la combinaison vaccin-test DIVA ont débuté en Angleterre et au Pays de Galles, impliquant des exploitations agricoles volontaires dans des conditions réelles. Ces essais sont une étape cruciale vers l'obtention d'une autorisation

commerciale, tant au niveau national qu'éventuellement auprès d'organisations internationales comme l'OMSA.

Cependant, la mise en œuvre de la vaccination chez les bovins n'est pas simple. Même si le vaccin s'avère sûr et efficace, il devra aussi répondre aux normes commerciales. Certains pays interdisent actuellement l'importation d'animaux vivants ou de matériel génétique en provenance de régions utilisant la vaccination contre la tuberculose, en raison des inquiétudes concernant l'interférence avec les tests actuels. Pour le Royaume-Uni, comme pour tout autre pays envisageant cette stratégie, l'obtention d'une reconnaissance internationale pour les vaccins compatibles avec le test DIVA sera essentielle pour préserver les relations commerciales.

Le gouvernement britannique a souligné que le développement d'un vaccin pour les bovins s'inscrit dans une stratégie plus large et à long terme d'éradication de la tuberculose bovine. Toutefois, les progrès sont progressifs et le calendrier de déploiement généralisé reste incertain. Des questions demeurent également sur le financement de la vaccination, son mode de distribution à grande échelle, et son intégration dans les programmes de lutte contre la maladie existants.

L'investissement du Royaume-Uni dans cette approche est important, et d'autres pays fortement touchés par la tuberculose suivent ces développements de près. Le Royaume-Uni travaille activement avec l'OMSA sur ces essais et, une fois ceux-ci achevés, il s'engage à partager les résultats avec ses partenaires commerciaux afin de renforcer la confiance dans le vaccin CattleBCG et le test cutané DIVA. Les résultats de ces efforts pourraient influencer les orientations politiques futures dans d'autres régions, notamment là où les politiques de test et d'abattage sont peu réalisables ou politiquement sensibles. En cas de succès, cette initiative pourrait soutenir un virage plus large vers des stratégies intégrées et fondées sur la science pour le contrôle de la tuberculose, en cohérence avec les principes de l'approche « Une seule santé ». 🌐



↑ Deux vaches Dexter dans un pré.



Un jeune garçon avec un buffle.

Protéger le bétail contre la dermatose nodulaire contagieuse

Dans de nombreuses communautés rurales d'Asie du Sud-Est, vétérinaires et éleveurs travaillent côte à côte, souvent dans des conditions difficiles, pour protéger leurs animaux contre des menaces émergentes. L'une de ces menaces est la dermatose nodulaire contagieuse, une maladie virale hautement contagieuse qui peut ravager les troupeaux bovins. L'urgence de vacciner est largement ressentie – chaque dose administrée représente non seulement une protection pour un animal, mais aussi une avancée vers la préservation des moyens de subsistance, de la sécurité alimentaire et des économies nationales. Dans les zones où l'élevage est essentiel au revenu familial et à la nutrition, l'impact de la maladie est autant économique que biologique.

La dermatose nodulaire contagieuse est une maladie virale qui affecte principalement les bovins, les buffles, les yaks et les mithuns. Elle provoque des nodules douloureux sur la peau, d'où le nom de la maladie. Les autres symptômes peuvent inclure une forte fièvre, une baisse de la production laitière, une inflammation du nez et des yeux avec une salivation excessive, des ganglions lymphatiques enflés facilement palpables, une réticence à se déplacer due à l'accumulation de liquide dans les membres inférieurs, ainsi

qu'une perte d'appétit, de poids ou de condition corporelle. La reproduction peut également être affectée : les taureaux deviennent temporairement ou définitivement infertiles, et les vaches peuvent avorter ou cesser leurs cycles pendant un certain temps. Dans les cas graves, la maladie peut être mortelle, en particulier pour les jeunes ou les animaux affaiblis.

Au-delà du bien-être animal, les éleveurs subissent d'importantes pertes économiques liées à la maladie et aux restrictions commerciales qu'elle entraîne. Parmi les conséquences : baisse de la production laitière, perte de poids, troubles de la croissance et de la reproduction, ainsi que détérioration des peaux chez les bovins infectés.

La propagation du virus de la dermatose nodulaire contagieuse sur de longues distances est principalement liée aux déplacements d'animaux infectés. Cependant, la diffusion locale de la maladie est également favorisée par des insectes vecteurs piqueurs comme les mouches, moustiques et tiques. Le virus peut donc se propager à grande distance via des insectes porteurs transportés par le vent, ou par le commerce et les déplacements de bétail infecté.



↑ La prévention est le meilleur investissement.

La vaccination : un outil de lutte indispensable

Pour lutter contre les effets dévastateurs de la dermatose nodulaire contagieuse, la vaccination reste un outil efficace pour prévenir sa propagation et en atténuer les conséquences. Des campagnes de vaccination rigoureuses, associées à des mesures de biosécurité solides, peuvent réduire considérablement les taux d'infection et protéger des troupeaux entiers. Les pays ayant mis en œuvre des campagnes de vaccination de grande ampleur contre la maladie ont connu un succès notable dans le contrôle des foyers et la limitation des pertes économiques. Pour les éleveurs, les vétérinaires et les décideurs politiques, la vaccination ne constitue pas seulement une mesure préventive, mais un investissement essentiel dans la santé et la durabilité du secteur de l'élevage.

Des avantages inégaux

Dans les pays confrontés à des foyers de dermatose nodulaire contagieuse, la vaccination présente de multiples avantages et demeure un outil crucial pour le contrôle – voire l'éradication – de la maladie. Elle protège les animaux de l'infection et réduit la transmission du virus par les vecteurs, les insectes ne pouvant plus transmettre un virus qu'ils ne prélèvent pas sur des animaux infectés. Cela se traduit par moins d'animaux malades, une production laitière moins impactée et une moindre détérioration de l'état général du bétail, limitant ainsi les pertes économiques. Comparée à l'abattage des animaux infectés, la vaccination est plus rentable, plus facile à mettre en œuvre et moins dommageable pour le bien-être animal.

Cependant, malgré ses bénéfices, la vaccination contre la dermatose nodulaire contagieuse présente aussi certains défis. Les vaccins les plus utilisés sont des vaccins vivants atténués, comme celui basé sur la souche Neethling, qui induisent une forte immunité mais peuvent parfois provoquer des symptômes bénins, comme de petites lésions cutanées. Bien que ces effets soient temporaires et sans danger, ils

peuvent inquiéter les éleveurs. De plus, l'immunité n'est pas toujours durable, nécessitant des rappels. Pour ralentir la propagation du virus, il est essentiel d'atteindre une couverture vaccinale d'au moins 80 %, un objectif parfois difficile à atteindre en raison de contraintes logistiques et financières, de pénuries, d'hésitation vaccinale chez les éleveurs, et de faiblesses des Services vétérinaires.

Pour maximiser l'efficacité des vaccins, les campagnes doivent être bien coordonnées, idéalement avant les saisons de forte activité des insectes vecteurs. Cette stratégie a démontré son efficacité dans plusieurs régions, en particulier là où la dermatose nodulaire contagieuse était auparavant très répandue. Les vaccins doivent répondre aux normes de l'OMSA et être sûrs pour toutes les races de bovins, y compris les femelles gestantes. Comme pour toute campagne de vaccination contre une maladie animale, des Services vétérinaires solides et une collaboration entre autorités, éleveurs et parties prenantes sont essentiels pour favoriser l'adhésion à la vaccination et garantir une stratégie de contrôle durable.

Une approche globale du contrôle de la dermatose nodulaire contagieuse

Bien que la vaccination soit un outil important, elle ne suffit pas à elle seule pour éliminer la dermatose nodulaire contagieuse. Un contrôle efficace nécessite une combinaison de stratégies, notamment la lutte contre les vecteurs, des restrictions de mouvement et des mesures de biosécurité strictes. Étant donné que la maladie se transmet par des insectes piqueurs, il est essentiel d'éliminer les eaux stagnantes, d'utiliser des insecticides de manière ciblée et d'améliorer l'hygiène dans les exploitations pour limiter l'exposition aux insectes.

En cas de foyer de dermatose nodulaire contagieuse, il est nécessaire de mettre en quarantaine les animaux infectés et de restreindre les déplacements de bétail depuis les zones touchées. Pour les cas nouvellement introduits, une vaccination d'urgence rapide et des contrôles stricts des mouvements peuvent contenir la maladie avant qu'elle ne devienne endémique.

Une approche multisectorielle est indispensable, impliquant la collaboration des parties prenantes, des investissements ciblés et des plans d'action nationaux bien définis. Sensibiliser les éleveurs aux risques de transmission de la maladie et à l'importance des mesures de biosécurité est fondamental. En outre, le renforcement des Services vétérinaires grâce à des programmes de formation et un meilleur accès aux laboratoires pour une détection précoce amélioreront les capacités de réponse. Pour les pays indemnes, les stratégies de prévention doivent se concentrer sur la détection précoce, l'évaluation des risques et la préparation à d'éventuelles épidémies.

En intégrant la vaccination à d'autres mesures de lutte contre la maladie, les pays peuvent renforcer leur capacité à gérer la dermatose nodulaire contagieuse, protéger leur cheptel et préserver les moyens de subsistance des éleveurs. 🌐



↑ Un groupe de vaches au bord d'un lac aux Pays-Bas.

L'action de l'OMSA



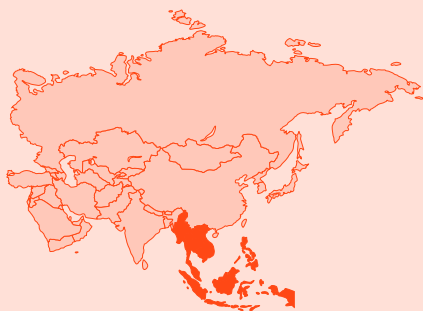
- Pour combattre la propagation de la dermatose nodulaire contagieuse, l'OMSA, en collaboration avec ses partenaires, a pris des mesures significatives, notamment à travers le mécanisme GF-TADs. Après l'introduction de la maladie en Europe pour la première fois en 2015, elle est devenue une priorité pour GF-TADs Europe, menant à la création du Groupe permanent d'experts sur la dermatose nodulaire contagieuse en 2016. Sous l'égide du GF-TADs, cette initiative favorise la coopération régionale, les échanges scientifiques et l'harmonisation des mesures d'atténuation entre les pays affectés.
- En réponse à plusieurs foyers dans la région Asie-Pacifique, l'OMSA a organisé une série de webinaires publics
- pour renforcer les connaissances et la compréhension de cette maladie émergente. Elle a également coordonné des réunions entre organisations régionales et autorités en Asie du Sud-Est, et a commandité une étude sur les impacts de la dermatose nodulaire contagieuse en Asie. La propagation du virus dans toute la région souligne l'importance d'une approche régionale coordonnée pour renforcer les efforts transfrontaliers de contrôle, impliquant le partage d'informations en temps réel, des approches harmonisées et une collaboration de haut niveau entre autorités nationales et parties prenantes.
- Reconnaissant l'urgence d'une coordination régionale, les pays membres de l'ASEAN, l'OMSA et
- ses partenaires ont collaboré pour élaborer la Stratégie de prévention et de lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse de l'ASEAN 2024–2030. Alignée sur les cadres mondiaux et régionaux, tels que la stratégie GF-TADs et les plans d'action de l'ASEAN pour l'élevage, cette stratégie vise à guider les efforts coordonnés de prévention et de lutte contre la maladie dans la région. Huit des dix pays de l'ASEAN étant touchés, la stratégie propose une approche structurée, incluant une théorie du changement et un cadre de suivi-évaluation pour atténuer l'impact de la dermatose nodulaire contagieuse et renforcer la préparation et la réponse régionales.

Étude de cas 9

Protéger l'industrie de l'élevage en Asie du Sud-Est

Lieu

Asie du Sud-Est



Depuis la première épidémie confirmée de dermatose nodulaire contagieuse au Bangladesh en 2019, la maladie s'est rapidement propagée à travers l'Asie, touchant l'Inde et le nord-ouest de la Chine la même année. Elle a ensuite gagné l'Asie du Sud-Est, avec des cas importants au Vietnam et en Birmanie en 2020, puis en Thaïlande, au Cambodge, au Laos et en Malaisie en 2021, en Indonésie en février 2022 et à Singapour en mars 2022. À ce jour, aucun pays n'a pu éradiquer la dermatose nodulaire contagieuse sans vaccination.

En mars 2021, la maladie a été détectée dans le nord-est de la Thaïlande, affectant fortement l'industrie bovine du pays, ce qui a poussé le gouvernement thaïlandais à mettre en œuvre un programme complet de vaccination et de contrôle.

En quatre mois seulement, la maladie s'est propagée aux bovins laitiers et à viande dans 64 des 77 provinces du pays. La première phase du programme national thaïlandais visait 360 000 doses de vaccin pour des vaccinations en anneau autour des foyers, puis environ 5 millions de bovins ont été vaccinés lors de la deuxième phase.

Outre la baisse de production laitière, la dermatose nodulaire contagieuse entraîne des pertes économiques importantes, liées à la détérioration des carcasses, à la perturbation du commerce des animaux et à la hausse des coûts de production pour les éleveurs.

Selon le rapport final 2024 de l'OMSA sur l'impact de la maladie en Asie, une coopérative laitière en Thaïlande a subi une perte de 127 tonnes de lait en trois mois, soit une valeur de 68 943 USD. En moyenne, chaque ferme laitière affectée aurait perdu environ 2 461 USD, principalement en raison des traitements et de la baisse de production.

En 2024, des chercheurs de l'Université de Chiang Mai ont confirmé que le programme de vaccination de masse, combiné à d'autres mesures (contrôle des déplacements de bétail, lutte contre les insectes vecteurs), avait permis de réduire significativement les nouveaux cas de dermatose nodulaire contagieuse en Thaïlande.

L'expérience thaïlandaise montre l'importance d'une campagne de vaccination rapide et coordonnée pour maîtriser la maladie. 📍

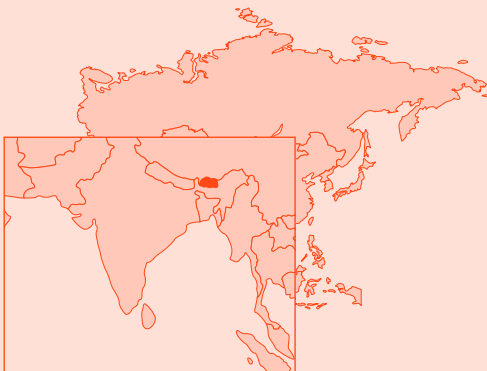


↑ Un berger de buffles dans un champ de riz en Asie.

Étude de cas 10

Bhoutan : large couverture vaccinale contre la dermatose nodulaire contagieuse

Lieu
Bhoutan



En 2020, le secteur de l'élevage du Bhoutan a subi d'importantes pertes économiques suite à la première apparition de la dermatose nodulaire contagieuse dans le pays.

Le gouvernement a immédiatement lancé une vaste campagne de vaccination pour maîtriser la maladie et éviter sa propagation.

En août 2023, le Bhoutan a reçu plus de 338 000 doses de vaccin contre la maladie, achetées à la Turquie pour une valeur de 20,5 millions de ngultrum. Ces vaccins ont été stockés au Centre national de santé animale à Thimphou, la capitale, avant d'être distribués dans tous les districts du pays.

L'objectif ambitieux était d'immuniser environ 300 000 animaux – bovins, mithuns, buffles, yaks et croisements – en un mois.

Le Département de l'élevage du Bhoutan a rapporté un effort remarquable, avec une couverture vaccinale importante à l'échelle nationale. Bien que les données précises sur les taux de succès soient limitées, ces efforts sont censés avoir considérablement réduit l'incidence de la dermatose nodulaire contagieuse dans le pays, protégeant ainsi l'industrie de l'élevage et les moyens de subsistance des agriculteurs bhoutanais.

La réussite de cette campagne de vaccination illustre l'engagement du Bhoutan dans la lutte contre les maladies animales transfrontalières comme la dermatose nodulaire contagieuse, et la volonté de garantir la santé et la productivité de son cheptel national. 🇧🇹



↑ Un yak noir au Tibet.



Dés chameaux examinés par des vétérinaires en Arabie saoudite.

Brucellose : une maladie à risque pour les animaux et les humains

La brucellose est une maladie silencieuse mais dévastatrice qui affecte à la fois les animaux et les humains. Elle provoque des troubles de la reproduction chez les animaux d'élevage, des pertes économiques pour les agriculteurs et une maladie invalidante chez les personnes infectées. Elle est causée par des bactéries du genre *Brucella*, des agents pathogènes zoonotiques qui se transmettent des animaux aux humains, provoquant des symptômes semblables à ceux de la grippe, tels que fièvre, douleurs articulaires et fatigue. Cependant, à la différence de la grippe, la brucellose peut persister pendant des semaines voire des mois, et réapparaître, en faisant un enjeu majeur de santé publique.

Les personnes les plus exposées à la brucellose sont les éleveurs, les vétérinaires et les travailleurs d'abattoirs, qui sont en contact étroit avec des animaux infectés, des fœtus avortés ou des placentas. La maladie se propage principalement lorsque les animaux infectés mettent bas ou avortent, libérant ainsi une grande quantité de bactéries dans l'environnement. Ces bactéries peuvent survivre plusieurs mois à l'extérieur de l'animal, en particulier dans des conditions fraîches et humides, rendant la contamination environnementale particulièrement préoccupante. Les bactéries colonisent également la mamelle et contaminent le lait, qui peut alors devenir une source directe d'infection pour les humains, surtout lorsqu'il est consommé cru ou non pasteurisé.

Au-delà des risques pour la santé humaine, la brucellose inflige un lourd tribut au cheptel en provoquant une baisse des performances reproductives chez les animaux infectés. Cela inclut avortements, infertilité, mort-nés et faiblesses des nouveau-nés, ce qui entraîne des pertes économiques significatives, notamment dans les productions laitière, ovine, caprine et porcine. En élevage laitier, la brucellose peut entraîner une diminution de la production de lait, un enjeu de taille pour les producteurs. L'impact économique dépasse les pertes directes de productivité : les éleveurs doivent aussi assumer les coûts liés aux mesures de lutte contre la maladie, telles que le dépistage, l'abattage des animaux infectés et la mise en place de mesures de biosécurité. L'effet économique ne se limite pas à la ferme touchée : la brucellose peut aussi perturber les marchés locaux et internationaux. Par exemple, une infection généralisée peut entraîner la suspension des exportations d'un pays, aggravant ainsi la pression financière sur l'économie agricole.

La brucellose touche un large éventail d'espèces animales, dont les bovins, porcs, ovins, caprins, chameaux, chiens et même des mammifères marins, ce qui rend son éradication particulièrement difficile. Dans de nombreux cas, les animaux infectés ne présentent aucun signe clinique, tout en continuant à excréter les bactéries dans leur environnement. Cette transmission silencieuse permet à la maladie de se propager sans être détectée au sein des troupeaux et

vers de nouvelles zones, compliquant le diagnostic et le contrôle. La capacité des bactéries *Brucella* à persister chez des porteurs asymptomatiques rend la surveillance et le confinement bien plus complexes, nécessitant un suivi rigoureux et des stratégies d'intervention proactives.

Ce défi souligne la nécessité de mesures de contrôle efficaces, et la vaccination apparaît comme un outil crucial pour briser le cycle de transmission silencieuse. En réduisant le nombre d'animaux infectés et l'excrétion bactérienne, la vaccination contribue à contenir la maladie et facilite la détection et le contrôle des foyers avant qu'ils ne s'étendent.

Vaccination : un outil essentiel dans une stratégie intégrée de lutte contre la brucellose

La vaccination s'est révélée l'un des moyens les plus efficaces pour contrôler la brucellose, notamment dans les régions où la maladie est endémique, comme le Moyen-Orient, le bassin méditerranéen, l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine, la Chine et l'Inde. En vaccinant le bétail – en particulier les bovins, ovins et caprins – l'incidence des infections peut être considérablement réduite, ce qui diminue d'autant le risque pour les humains. Les principaux vaccins utilisés sont *Brucella abortus* S19, *Brucella melitensis* Rev-1 et *Brucella abortus* RB51, chacun étant conçu pour des espèces animales spécifiques. La vaccination aide à prévenir la propagation de la maladie, limite la contamination du lait et de la viande, et réduit le risque de transmission aux humains et à la faune sauvage.



↑ Campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants en Mongolie.

Cependant, bien que la vaccination soit un outil puissant, elle ne constitue pas une solution unique. Plusieurs défis doivent être relevés pour qu'elle soit réellement efficace à grande échelle. L'un des principaux obstacles est d'atteindre une couverture vaccinale élevée, car une forte proportion du cheptel doit être immunisée pour interrompre le cycle de transmission. Dans de nombreux contextes à faibles ressources, les contraintes logistiques et financières rendent difficile la mise en œuvre de campagnes de vaccination massives. Le transport des vaccins, le maintien de la chaîne du froid nécessaire à leur efficacité, et la mobilisation de personnel formé pour les administrer dans des zones reculées exigent des investissements et une coordination considérables.

Un autre frein est la réticence de certains éleveurs à vacciner leurs animaux. Cette hésitation découle souvent de pré-occupations liées aux pertes économiques à court terme, telles qu'une baisse temporaire de la production laitière ou de légers troubles reproductifs post-vaccination. De plus, les vaccins contre la brucellose contenant des bactéries vivantes, une mauvaise administration peut provoquer des infections, ce qui suscite des inquiétudes chez les éleveurs. Certains refusent aussi la vaccination par manque de sensibilisation aux bénéfices à long terme ou par fausse croyance qu'elle suffira à elle seule à éradiquer la maladie, sans autres mesures de contrôle.

Par ailleurs, la vaccination complique la surveillance et le diagnostic de la maladie. Les animaux vaccinés peuvent réagir positivement aux tests de dépistage classiques, rendant difficile la distinction entre animaux infectés et vaccinés. Cela complique les efforts de suivi de la maladie, car les faux positifs peuvent entraîner des abattages inutiles ou des restrictions commerciales. Pour remédier à cela, des outils de diagnostic améliorés, capables de différencier les animaux vaccinés des infectés naturellement, sont indispensables.

Face à ces défis, la vaccination doit être intégrée dans une approche globale et multifactorielle de lutte contre la brucellose. Une surveillance efficace est cruciale, avec des dépistages réguliers via des analyses sanguines et laitières pour surveiller les taux d'infection et détecter rapidement les foyers. L'abattage des animaux infectés, bien que coûteux pour les agriculteurs, reste nécessaire pour réduire le réservoir d'infection. Les gouvernements doivent également faire appliquer des réglementations strictes sur la consommation de produits laitiers crus, qui restent une source majeure d'infection humaine. Des campagnes de sensibilisation doivent informer sur les risques liés au lait non pasteurisé et promouvoir la pasteurisation comme mesure essentielle de sécurité alimentaire.

En complément, l'amélioration de la biosécurité dans les exploitations agricoles est essentielle pour prévenir l'introduction et la propagation des bactéries *Brucella*. Il convient d'encourager les agriculteurs à adopter de bonnes pratiques : désinfection du matériel, limitation des mouvements d'animaux entre exploitations, et port d'équipements de protection lors de la manipulation

d'animaux potentiellement infectés. Former les vétérinaires et les éleveurs aux bonnes techniques de vaccination peut également minimiser les effets indésirables et améliorer l'efficacité des vaccins.

Les pays ayant mis en œuvre des stratégies de contrôle complètes, combinant vaccination, surveillance, abattage, réglementation sanitaire du lait et biosécurité agricole, ont vu le nombre de cas de brucellose diminuer de manière significative. Par exemple, les nations ayant associé programmes de vaccination rigoureux, contrôles des mouvements et dépistage ont considérablement progressé dans la lutte contre la maladie, protégeant ainsi la santé publique et les économies agricoles.

Bien que des défis persistent, une approche coordonnée, fondée sur la science, peut réduire significativement l'impact de la brucellose. La vaccination reste la pierre angulaire de cette stratégie, mais son succès dépend de la levée des obstacles logistiques, de l'implication des éleveurs, et du renforcement des autres mesures de lutte contre la maladie. Avec des efforts soutenus, la brucellose peut être efficacement maîtrisée, améliorant la santé animale, protégeant les populations humaines et allégeant la charge économique qui pèse sur les agriculteurs à travers le monde. 🗣️



↑ Un agriculteur avec un troupeau de veaux.

L'action de l'OMSA



Lutter contre la brucellose nécessite une approche coordonnée transfrontalière et des efforts de contrôle impliquant des partenaires régionaux, nationaux et internationaux. L'OMSA travaille conjointement avec l'Organisation arabe pour le développement agricole (AOAD) afin de souligner l'urgence de mettre en œuvre des stratégies globales pour contrôler et limiter la propagation de la brucellose.

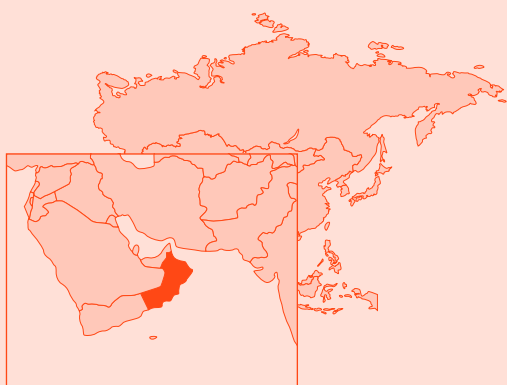
Cette approche priorise la brucellose en tant que maladie transfrontalière dans le cadre du Programme de contrôle des maladies animales transfrontalières de l'AOAD, dans les régions arabes et africaines. Cela a conduit à la mise en place d'initiatives importantes, telles que l'atelier sur la surveillance, le diagnostic, le contrôle et la prévention de la brucellose dans les pays arabes, qui s'est tenu en novembre 2024.

Les objectifs de cet atelier étaient d'améliorer les capacités de diagnostic et de contrôle de la brucellose des professionnels vétérinaires de la région arabe ; de promouvoir le partage des connaissances et la collaboration entre experts en santé animale ; de renforcer les systèmes nationaux et régionaux de surveillance et de rapport pour la brucellose chez le bétail ; et de favoriser le développement et la mise en œuvre de stratégies efficaces de prévention, de contrôle et d'éradication afin de protéger le bien-être animal.

Étude de cas 11

Efforts de vaccination contre la brucellose, une réussite exemplaire à Oman

Lieu
Oman



Situé au sud-est de la péninsule Arabique, Oman a réalisé des progrès significatifs dans le contrôle de la brucellose, une maladie zoonotique qui touche à la fois le bétail et les humains. Conscientes des graves implications sanitaires et économiques de la maladie, les autorités omanaises ont adopté une approche multifacette combinant vaccination de masse, recherches épidémiologiques et campagnes de sensibilisation pour en atténuer l'impact.

Un pilier central de la stratégie omanaise contre la brucellose a été la vaccination d'un large pourcentage du bétail dans les zones affectées. Dans le gouvernorat de Dhofar, qui abrite la plus grande partie du bétail omanais, plus de 237 000 bovins et 180 000 moutons ont été vaccinés depuis 2004. Ces efforts ont fortement réduit la prévalence de la maladie dans la région, contribuant à une meilleure santé animale et à une stabilité économique pour les éleveurs. Le programme de vaccination est mené par des équipes dédiées, qui travaillent sans relâche dans des terrains difficiles afin d'immuniser le plus grand nombre possible d'animaux. Pour compléter ces actions, le gouvernement a créé une unité de diagnostic au sein du Centre de recherche en santé vétérinaire, chargée de réaliser des enquêtes épidémiologiques et de surveiller la réponse immunitaire des animaux vaccinés. Cette unité joue un rôle crucial dans le suivi de la maladie, l'identification des zones à risque et la fourniture de données pour affiner les mesures de contrôle.

Oman participe également à des efforts régionaux de lutte contre la brucellose. Dans le cadre du programme de contrôle des maladies animales transfrontalières, l'AOAD a apporté une assistance technique en formant des spécialistes omanais à l'épidémiologie des maladies et aux méthodes de contrôle. Ces formations, dispensées dans des centres spécialisés en Jordanie, ont renforcé les compétences locales en prévention et gestion de la brucellose.

En dehors de Dhofar, des cas isolés de brucellose apparaissent occasionnellement dans d'autres régions d'Oman. Dans ces situations, les autorités prélèvent rapidement des échantillons, isolent les animaux infectés et mènent des enquêtes approfondies pour empêcher la propagation. En cas de test positif à l'infection par *Brucella*, les éleveurs sont fortement encouragés à abattre l'animal infecté, une pratique largement reconnue comme une mesure efficace de contrôle. Cependant, il est important de noter qu'il n'existe pas de loi obligatoire à Oman imposant l'abattage des animaux infectés, ce qui complique parfois les efforts d'éradication.

Puisque la brucellose peut aussi infecter l'homme, le ministère de la Santé d'Oman collabore étroitement avec les autorités vétérinaires pour gérer les cas humains. Une des principales sources d'infection humaine est la consommation de lait cru non pasteurisé et de produits laitiers. Alors que le lait de vache à Dhofar est pasteurisé, de nombreux Omanais continuent de consommer du lait de chamelle cru, ce qui représente un risque sanitaire important. La sensibilisation aux dangers liés à la consommation de produits laitiers non pasteurisés constitue donc une composante essentielle du programme de lutte contre la brucellose à Oman.



↑ Un couple omanais avec leur vache au marché.

Pour réduire le risque d'infection humaine, Oman a étendu ses efforts de vaccination au-delà des bovins et ovins, incluant également les chèvres et les chameaux. La vaccination des chameaux avec le vaccin *Brucella melitensis* devrait jouer un rôle clé dans la réduction des taux de transmission et la protection de la santé publique.

La lutte d'Oman contre la brucellose illustre l'efficacité d'une approche bien coordonnée et multifacette. En combinant vaccination massive, surveillance rigoureuse, coopération régionale et initiatives de santé publique, le pays a accompli des progrès notables dans le contrôle de cette maladie zoonotique. Bien que des défis subsistent, notamment pour éradiquer les infections humaines liées à la consommation de lait cru, la poursuite des efforts et une meilleure mobilisation communautaire laissent espérer une réduction significative des cas de brucellose à Oman. 🌐



Ferme de saumons à Bergen, Norvège.

Anémie infectieuse du saumon : une menace pour l'aquaculture et le commerce mondial

L'élevage de saumon se pratique dans les eaux de nombreux pays à travers le monde et joue un rôle vital dans la production alimentaire et les économies locales. Mais pour les saumoniers, une épidémie peut être dévastatrice, tant sur le plan émotionnel que financier. L'une des menaces majeures est l'anémie infectieuse du saumon, une maladie causée par le virus de l'anémie infectieuse du saumon, qui affecte principalement le saumon atlantique d'élevage.

L'anémie infectieuse du saumon provoque une anémie, c'est-à-dire une réduction des globules rouges circulants dans le corps, accompagnée d'hémorragies internes et de lésions des organes chez les poissons infectés. Les saumons atteints de cette maladie sont léthargiques ou fatigués, nagent moins que d'habitude, perdent l'appétit et peuvent présenter des branchies pâles ainsi qu'un gonflement de l'abdomen. Dans les cas graves, les poissons peuvent également développer des hémorragies autour des yeux et sur la peau, donnant un aspect tacheté et rougeâtre à ces zones. Ces signes sont bien connus des éleveurs confrontés à une épidémie et qui doivent agir rapidement pour limiter ses conséquences.

Bien que les effets de l'anémie infectieuse du saumon puissent être sévères, il existe des solutions. Des mesures

strictes de biosécurité et la vaccination des jeunes saumons constituent des outils efficaces pour prévenir les futures épidémies et assurer la durabilité à long terme de l'élevage de saumon.

Le fardeau économique de l'anémie infectieuse du saumon

L'anémie infectieuse du saumon est une maladie hautement contagieuse qui entraîne des pertes économiques importantes pour l'industrie aquacole, principalement en raison de sa propagation rapide et des taux élevés de mortalité chez les poissons infectés. L'impact financier pour les exploitants dépasse la simple perte de poissons : les fermes doivent aussi supporter les coûts importants liés à l'abattage des poissons infectés, à la désinfection des équipements et bassins, ainsi qu'à la mise en place de mesures de confinement pour empêcher la propagation.

Au-delà de ces coûts directs, de nombreux pays imposent des restrictions commerciales, comme l'interdiction d'importer des poissons en provenance de régions où la maladie sévit. Cela perturbe l'accès aux marchés et réduit les opportunités d'exportation, affectant non seulement les fermes individuellement, mais aussi l'ensemble de l'industrie aquacole. Ces restrictions ont des répercussions mondiales sur

la production et le commerce du saumon. À titre indicatif, le marché mondial du saumon atlantique était évalué à environ 19,9 milliards de dollars US en 2023, illustrant l'ampleur de l'industrie impactée par l'anémie infectieuse du saumon.

L'anémie infectieuse du saumon a été signalée pour la première fois en Norvège au milieu des années 1980, puis s'est étendue à des pays comme le Canada, le Royaume-Uni, les îles Féroé, les États-Unis et le Chili. La fréquence des infections par le virus de l'anémie infectieuse du saumon peut être fortement réduite par l'application de mesures législatives ou de pratiques d'élevage concernant le déplacement des poissons, les contrôles sanitaires obligatoires, ainsi que les réglementations sur le transport et les abattoirs.

L'anémie infectieuse du saumon est une maladie listée par l'OMSA, ce qui signifie qu'elle est soumise à une déclaration internationale afin de surveiller et contrôler sa propagation à travers les régions et pays. La vaccination s'est imposée comme l'une des stratégies les plus efficaces pour prévenir les épidémies et gérer la propagation de la maladie, constituant un outil essentiel pour atténuer ses impacts économiques et environnementaux dans l'aquaculture.

Développer la vaccination : garantir le bon timing et l'accessibilité

La vaccination des saumons réduit significativement l'incidence de l'anémie infectieuse du saumon et protège contre les mortalités massives habituellement associées à la maladie, permettant aux fermes de saumon de poursuivre leur production sans subir les pertes graves qui accompagnent une épidémie.

Un avantage supplémentaire de la vaccination est son rôle dans la réduction des restrictions commerciales : les pays qui mettent en œuvre des programmes de vaccination contre la maladie sont plus susceptibles de répondre aux normes sanitaires internationales pour les exportations de poissons, ce qui leur permet de conserver l'accès aux marchés mondiaux.

La méthode principale de vaccination contre l'anémie infectieuse du saumon utilise des vaccins inactivés, c'est-à-dire contenant des virus tués, qui stimulent le système immunitaire du saumon pour reconnaître et combattre le virus sans provoquer la maladie. Ces vaccins sont généralement administrés aux saumons juvéniles avant qu'ils n'atteignent les stades vulnérables de la maladie, assurant ainsi leur protection au fur et à mesure de leur croissance.

Cependant, la production et la distribution de ces vaccins inactivés peuvent être coûteuses, ce qui représente un défi pour les petites exploitations aquacoles. De plus, leur accès et leur stockage sont logistiques complexes, notamment dans les régions où les infrastructures de chaîne du froid sont limitées. Maintenir des conditions de chaîne du froid optimales est essentiel pour préserver l'efficacité du vaccin depuis sa production jusqu'à son administration, ce qui peut s'avérer difficile dans des zones d'élevage isolées ou dans des pays aux chaînes d'approvisionnement vétérinaire peu développées.

Le Dr Gallardo, du Centre Collaborateur de l'OMSA pour la gestion antimicrobienne en aquaculture à l'Université du Chili, explique : « Dans certaines régions, la disponibilité des vaccins est limitée. Au Chili et en Norvège, de grandes entreprises produisent les vaccins pour l'industrie du saumon, et tous les smolts (jeunes saumons) sont vaccinés avant leur mise en mer. Au Chili, la vaccination contre l'anémie infectieuse du saumon est obligatoire. »

Pour que la vaccination contre l'anémie infectieuse du saumon soit efficace, elle doit être réalisée au stade optimal du développement du poisson et dans de bonnes conditions sanitaires. L'efficacité du vaccin peut varier en fonction de facteurs tels que l'âge du poisson et la souche spécifique du virus en circulation dans la région. Pour obtenir un contrôle significatif de la maladie, la vaccination doit être mise en œuvre à grande échelle dans l'ensemble des systèmes d'élevage ou régions concernées. Cela nécessite une planification rigoureuse, des investissements importants et une coordination entre éleveurs, acteurs industriels et autorités réglementaires.

Cependant, la vaccination ne suffit pas à éliminer le risque de la maladie. Le virus peut persister dans l'environnement, ce qui signifie que des épidémies peuvent encore survenir si la couverture vaccinale est insuffisante ou si les mesures de biosécurité ne sont pas rigoureusement appliquées. Une stratégie efficace de contrôle de l'anémie infectieuse du saumon doit intégrer la vaccination avec des mesures strictes de biosécurité, une surveillance efficace et un suivi régulier pour détecter et réagir rapidement à toute épidémie potentielle.

Le Dr Gallardo souligne : « La vaccination est une mesure clé pour prévenir les maladies bactériennes. Elle doit être intégrée au plan de biosécurité d'une installation aquacole ainsi qu'aux plans nationaux stratégiques de santé des animaux aquatiques. » En intégrant la vaccination dans un cadre global de gestion des maladies, l'industrie aquacole peut mieux protéger la santé des poissons, maintenir la production et limiter les pertes économiques liées aux épidémies. 🌐



↑ Le saumon atlantique d'élevage est susceptible à l'anémie infectieuse du saumon, une maladie virale qui menace la santé, la durabilité de l'aquaculture et le commerce mondial.



↑ Un saumon sautant hors de l'eau près d'une cascade.

L'action de l'OMSA



Depuis le milieu des années 1990, l'OMSA a développé plusieurs initiatives visant à harmoniser les normes sanitaires pour le commerce international des animaux aquatiques, telles que le Code sanitaire pour les animaux aquatiques et le Manuel des tests diagnostiques pour les animaux aquatiques.

En 2021, l'OMSA a lancé la Stratégie de santé des animaux aquatiques, qui reflète la reconnaissance de l'importance croissante de la santé des animaux aquatiques et de sa pertinence pour la sécurité alimentaire, et qui définit une approche stratégique pour la gestion de la santé des animaux aquatiques à l'échelle mondiale.

Le CASA de l'Université du Chili a été désigné comme Centre Collaborateur de l'OMSA, spécialisé dans la résistance aux antimicrobiens (RAM) en aquaculture. Soutenu par l'Autorité chilienne de santé des animaux aquatiques (Service national des pêches et de l'aquaculture), le CASA joue un rôle clé dans la recherche, le renforcement des capacités et le conseil aux Membres de l'OMSA sur l'usage responsable des antimicrobiens, notamment dans l'élevage du saumon. Premier Centre Collaborateur de ce type dans les Amériques, le CASA soutient la mise en œuvre des normes de l'OMSA, fournit une expertise et encourage les programmes nationaux de surveillance et de suivi de la RAM. Par le biais de partenariats public-privé, d'initiatives de recherche et de recommandations sur l'utilisation des antimicrobiens, le CASA contribue aux efforts mondiaux pour réduire les risques liés à la résistance aux antimicrobiens en aquaculture.

Pourquoi investir dans les Services vétérinaires est essentiel

Comme l'a démontré ce rapport, les stratégies de vaccination peuvent varier d'un pays à l'autre, en fonction du contexte épidémiologique propre à chaque nation, de ses considérations économiques et de ses priorités en matière de santé publique.

La vaccination constitue souvent une stratégie clé dans la lutte mondiale contre les maladies animales. Elle représente un outil puissant pour protéger la santé animale, préserver le bien-être humain et assurer la durabilité des économies agricoles. L'éradication de la peste bovine illustre l'impact transformateur des campagnes de vaccination, en démontrant leur capacité à éliminer des maladies dévastatrices.

Cependant, la mise en œuvre efficace des programmes de vaccination comporte de nombreux défis. Parmi les plus critiques figurent les coûts élevés liés à la recherche, au développement, à la production et à la distribution des vaccins, qui peuvent freiner leur adoption à grande échelle, notamment dans les contextes à ressources limitées. Des difficultés logistiques pour assurer une distribution rapide et étendue, surtout dans des zones reculées ou touchées par des conflits, compliquent davantage les efforts. De plus, un contrôle efficace des maladies exige une collaboration transfrontalière, souvent entravée par des obstacles politiques, économiques ou logistiques.

Les implications commerciales représentent également un facteur clé, comme l'illustre le cas de la grippe aviaire. Bien que la vaccination soit un outil essentiel pour contrôler la propagation de la maladie chez les volailles, elle peut entraîner des restrictions commerciales. Certains pays imposent des interdictions d'importation en provenance de régions où la vaccination est pratiquée, craignant que des infections ne soient masquées. Cela souligne l'importance de systèmes de surveillance robustes pour rassurer les partenaires commerciaux sur le fait que les animaux vaccinés ne sont pas infectés.

Les défis logistiques représentent un autre obstacle, notamment pour garantir la distribution rapide et généralisée des vaccins. Par exemple, dans la région du Sahel, malgré les efforts de distribution de vaccins contre la PPR (peste des petits ruminants), l'étendue des territoires et leur éloignement retardent la livraison des vaccins, affectant leur couverture et leur efficacité. Cette difficulté est aggravée par le manque de personnel vétérinaire formé pour administrer les vaccins et mener la surveillance. Les facteurs économiques jouent aussi un rôle important : le coût élevé des vaccins constitue une barrière majeure, notamment dans les contextes à faibles ressources.

Pour exploiter pleinement le potentiel de la vaccination, il est crucial de reconnaître et de surmonter ces obstacles. Cela nécessite une approche intégrée, combinant vaccination, biosécurité, surveillance et contrôle des mouvements.

Par ailleurs, le renforcement des Services vétérinaires et de la main-d'œuvre vétérinaire est fondamental. Des Services vétérinaires bien financés et efficacement gérés sont essentiels pour garantir

l'approvisionnement et la distribution rapides des vaccins, leur administration, la surveillance épidémiologique et la réponse aux foyers de maladies. Une main-d'œuvre vétérinaire compétente et motivée est la pierre angulaire de toute campagne de vaccination réussie, apportant l'expertise et le dévouement nécessaires pour atteindre les animaux, même dans des contextes difficiles, et assurer une couverture vaccinale étendue.

Augmenter les investissements dans les infrastructures vétérinaires, les programmes de formation et une rémunération équitable des professionnels vétérinaires ne doit pas être considéré comme une simple ligne budgétaire, mais comme un investissement crucial dans la sécurité sanitaire mondiale. En renforçant les Services vétérinaires et en soutenant le personnel vétérinaire, nous pouvons garantir une mise en œuvre efficace des campagnes de vaccination, favorisant des populations animales en meilleure santé, réduisant la transmission des maladies et, en fin de compte, protégeant les vies humaines et les moyens de subsistance.

Parce que la santé animale est aussi notre santé. C'est la santé de tous.

Appels à l'action clés de l'OMSA pour une vaccination efficace et un meilleur contrôle des maladies



- **Renforcer les Services vétérinaires**
Investir dans les Services vétérinaires nationaux pour qu'ils disposent des ressources nécessaires, d'une formation professionnelle adéquate et soient capables de mettre en œuvre des programmes solides de vaccination et de surveillance.
- **Soutenir la coordination mondiale et régionale**
Favoriser la coopération internationale pour la surveillance des maladies, les systèmes d'alerte précoce et des approches de vaccination harmonisées – car les maladies ne connaissent pas de frontières.
- **Renforcer les capacités de surveillance et de diagnostic**
Développer et mettre en œuvre des outils diagnostiques avancés permettant de différencier les animaux vaccinés des animaux infectés, afin d'assurer un suivi précis des maladies et une transparence commerciale.
- **Protéger le commerce grâce à la transparence**
Mettre en place des normes claires et des systèmes de traçabilité pour rassurer les partenaires commerciaux sur le fait que la vaccination ne compromet ni la sécurité des produits ni ne masque les infections.
- **Autonomiser et former la main-d'œuvre en santé animale**
Investir dans l'éducation, la formation de terrain et une rémunération équitable des professionnels vétérinaires afin d'assurer une administration efficace des vaccins et une gestion appropriée des maladies au niveau local.
- **Améliorer le bien-être animal par la prévention des maladies**
Mettre en œuvre des mesures de lutte contre les maladies, y compris la vaccination, pour améliorer la santé et le bien-être des animaux, réduire la souffrance et favoriser leur qualité de vie.
- **Reconnaître que la santé animale est une question de santé mondiale**
Admettre que la protection de la santé animale est un pilier essentiel de la santé publique, de la sécurité alimentaire et du développement économique durable.



Un vétérinaire examine des vaches dans un ranch.



Des données au service de la santé animale

Partie II.

Exploiter les données pour un avenir plus sain

Dans un monde de plus en plus interconnecté, la santé animale constitue un pilier essentiel de la santé publique, de la sécurité alimentaire et de la stabilité économique. La capacité à suivre, analyser et agir sur les tendances en matière de santé animale est cruciale pour atténuer les flambées de maladies, assurer une production animale durable et préserver la biodiversité.

L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) en tant qu'autorité mondiale en matière de santé animale, continue de renforcer son approche axée sur les données pour la surveillance des maladies et l'évaluation des risques. Cette section fournit une analyse complète des tendances mondiales en matière de santé animale à travers 2024 et au début de 2025, en s'appuyant sur les systèmes d'information clés de l'OMSA afin de fournir un aperçu plus clair des défis et des opportunités qui façonnent l'avenir de la santé animale.



↑ Des vétérinaires examinent une chauve-souris dans le cadre du projet EBO-SURSY, au Cameroun.

La stratégie fondée sur les données de l'OMSA repose sur le principe d'autonomiser ses Membres en leur fournissant les outils, systèmes et connaissances nécessaires pour produire et exploiter des données de haute qualité. Cette transformation permet une prise de décision rapide, stratégique et coordonnée dans un monde caractérisé par une complexité croissante. En renforçant les bases du renseignement sanitaire animal mondial, l'OMSA favorise la résilience, l'action précoce et une meilleure préparation face aux menaces actuelles et futures.

Les systèmes d'information de l'OMSA – notamment le Système mondial d'information zoosanitaire (WAHIS), le Système d'information sur la performance des Services vétérinaires et ANIMUSE (utilisation des antimicrobiens chez les animaux) – constituent l'épine dorsale du renseignement sanitaire mondial. Ces plateformes fournissent des informations précieuses sur la prévalence des maladies, l'utilisation des antimicrobiens, les capacités vétérinaires et les disparités régionales. Consciente de l'importance d'une information en temps réel et de haute qualité, l'OMSA a considérablement renforcé ses capacités de collecte et de transmission de données grâce à WAHIS. Cette plateforme de pointe permet la détection précoce des maladies, l'analyse des tendances et une prise de décision fondée sur des données probantes.

La transparence est une pierre angulaire de l'approche de l'OMSA et un facteur clé de la confiance – tant entre ses Membres qu'avec la communauté internationale au sens large. En tant que seule organisation internationale mandatée pour collecter les déclarations officielles de maladies animales, l'OMSA joue un rôle unique dans la gouvernance mondiale de la santé. Les Membres sont tenus de notifier les maladies animales détectées sur leur territoire, y compris celles transmissibles à l'homme ou introduites délibérément. L'OMSA diffuse ensuite largement ces informations, permettant ainsi aux pays d'agir rapidement pour limiter la propagation. Ce partage transparent et rapide des données est essentiel non seulement pour une action préventive efficace et un meilleur contrôle des maladies, mais aussi pour maintenir la confiance entre partenaires commerciaux et renforcer la coopération internationale. En collaboration avec d'autres organisations mondiales clés, l'OMSA veille à ce que ces informations soient interopérables et accessibles, renforçant les efforts collectifs pour protéger la santé animale et publique à l'échelle mondiale.

► **Collaboration avec le système d'information sur les maladies animales : une étape vers une santé animale mondiale intégrée**

L'engagement de l'OMSA en faveur de l'intégration des données se traduit notamment par sa collaboration avec le système d'information sur les maladies animales (ADIS), une plateforme développée par l'Union européenne (UE) pour la gestion des données sanitaires animales. La connexion entre ADIS et WAHIS est cruciale pour assurer un échange fluide des données de santé animale, renforçant les efforts de contrôle des maladies tant à l'échelle régionale que mondiale.

ADIS simplifie la saisie et la déclaration des données pour les États membres de l'UE et les pays associés, en garantissant une notification rapide des foyers de maladies (tels que la peste porcine africaine - ASF) dans ADIS comme dans WAHIS. Cela permet des réponses mondiales rapides tout en allégeant la charge administrative pesant sur les Autorités vétérinaires nationales.

L'intégration d'ADIS et de WAHIS offre plusieurs avantages :

- Amélioration de la qualité et de la cohérence des données : l'échange d'informations entre les deux systèmes garantit des données précises et actualisées, essentielles pour l'évaluation mondiale des risques sanitaires.
- Déclaration simplifiée : les États membres de l'UE peuvent saisir leurs données une seule fois dans ADIS, qui les transmet automatiquement à WAHIS, répondant ainsi aux exigences de l'UE et de l'OMSA.
- Meilleure prise de décision : l'accès à des données sanitaires complètes et en temps réel permet de prendre des décisions mieux informées en matière de surveillance et de lutte contre les maladies.

Le processus de transfert entre ADIS et WAHIS est rigoureusement géré pour éviter les écarts de données. Une attention particulière est nécessaire lors de l'interprétation des données avant et après la transition, car certains événements rouverts peuvent temporairement augmenter le nombre total d'événements et de foyers signalés.

Les résultats présentés dans cette section mettent en évidence les principales tendances observées en 2024 et début 2025, en offrant une perspective fondée sur les données sur les grandes flambées épidémiques, la résistance aux antimicrobiens et la performance des Services vétérinaires. Alors que certaines régions ont enregistré des progrès significatifs en matière de prévention et de contrôle des maladies, d'autres continuent de faire face à des défis persistants, aggravés par les contraintes économiques, le changement climatique et l'accès limité aux ressources vétérinaires.

Grâce à une analyse rigoureuse et à une communication transparente, cette section souligne la nécessité d'efforts mondiaux coordonnés pour renforcer les systèmes de santé animale et améliorer les stratégies de gestion des maladies. 🌐

Menaces sanitaires animales en 2024 et début 2025

L'année écoulée a été marquée à la fois par des progrès et des reculs en matière de santé animale mondiale. Les données de l'OMSA indiquent des menaces persistantes liées aux maladies infectieuses, plusieurs régions ayant connu des flambées majeures nécessitant une intervention urgente. Le changement climatique, le commerce international et l'évolution des dynamiques pathogènes ont influencé la répartition et la gravité des maladies, soulignant l'importance de systèmes de surveillance robustes et d'alertes précoces.

Les efforts de surveillance des maladies menés par l'OMSA ont fourni des informations essentielles sur l'évolution des tendances épidémiologiques, révélant de nouveaux foyers et mettant en lumière les zones où les efforts d'intervention se sont révélés les plus efficaces. Les données collectées via WAHIS ont permis d'identifier de nouveaux modes de transmission, offrant une meilleure compréhension des mécanismes de propagation des maladies à travers les frontières et entre espèces. Ces connaissances sont essentielles pour concevoir des campagnes de vaccination ciblées, améliorer les mesures de biosécurité et renforcer la coordination régionale dans les réponses sanitaires.

Les disparités régionales en matière de santé animale restent une préoccupation majeure, les lacunes dans les infrastructures vétérinaires et les capacités de surveillance créant des vulnérabilités dans certaines parties du monde. L'analyse présentée ici vise à fournir une perspective équilibrée, reconnaissant à la fois les succès obtenus grâce à la collaboration internationale et les obstacles persistants qui freinent les progrès dans certaines régions.



↑ La surveillance des maladies et la collecte de données peuvent aider à identifier et contrôler la propagation des maladies animales.

[1] Tendances et nouvelles souches dans les foyers mondiaux de fièvre aphteuse

Au cours de la période couverte par le rapport, 42 pays ont déclaré à WAHIS un total de 216 foyers de fièvre aphteuse, dont 32 événements épidémiologiques exceptionnels. À noter, l’Afrique du Sud a enregistré la première apparition du sérotype SAT 3 dans une zone, tandis que la Chine a rapporté la première apparition du sérotype O dans une zone. En outre, de nouvelles souches ont été détectées en Afrique du Sud (SAT 1), dans les Territoires autonomes palestiniens (O) et aux Comores (SAT 1). Une réapparition de la maladie a également été observée dans 14 pays, dont l’Allemagne, la Hongrie et la Slovaquie.

En janvier 2025, l’Allemagne a confirmé un foyer de fièvre aphteuse sérotype O chez des buffles, marquant le premier cas dans le pays depuis 1988 et le premier foyer en Europe depuis celui de la Bulgarie en 2011. La maladie a été détectée chez trois buffles dans une ferme en pâturage libre, déclenchant une enquête approfondie. Les autorités ont effectué des tests sur tous les animaux à sabots fendus dans un rayon de 3 km et 10 km, et ont retracé les sources potentielles d’infection, sans qu’aucun autre cas positif ne soit identifié. Au 3 février 2025, l’enquête était toujours en cours.

Au moment de la publication du présent rapport, 335 foyers de fièvre aphteuse liés à 26 événements épidémiologiques exceptionnels étaient toujours en cours dans le monde. Certains de ces foyers, rapportés par les Comores, le Mozambique, les Territoires autonomes palestiniens et l’Afrique du Sud, n’avaient pas été mis à jour dans WAHIS entre février et décembre 2024, rendant leur statut actuel incertain.

Étant donné que les sérotypes de la fièvre aphteuse ne confèrent aucune protection croisée, même entre souches du même sérotype, l’OMSA souligne l’importance de l’identification précise des souches. Cela est essentiel pour le développement de vaccins efficaces et pour définir des stratégies de contrôle mondial adaptées à l’évolution des souches.

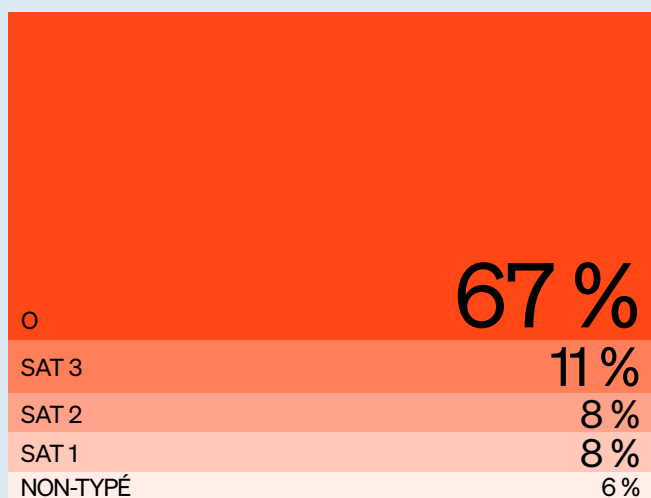


Fig 1. Proportion de foyers causés par chaque sérotype de fièvre aphteuse du 1er janvier 2024 au 1er avril 2025.

[2] Peste des petits ruminants : foyers 2024–2025 et menaces régionales

Entre le 1er janvier et le 25 mai 2025, un total de 1 283 foyers de peste des petits ruminants (PPR) ont été déclarés à WAHIS par 31 pays.

Début 2024, des foyers de PPR ont été signalés dans la région du Caucase, avec huit foyers en Türkiye entre le 1er janvier et le 4 juillet 2024 (selon ADIS), ainsi que des cas détectés en Géorgie pour la première fois depuis 2016 (d’après WAHIS).

En juillet 2024, la maladie contagieuse a été détectée pour la première fois en Grèce et en Roumanie, deux pays auparavant officiellement indemnes. En date du 25 mai 2025, la Grèce a déclaré 85 foyers, avec plus de 5 316 cas, tandis que la Roumanie a signalé 68 foyers, avec plus de 226 829 cas. Ces deux pays étaient historiquement indemnes de PPR, la maladie n’ayant pas été détectée sur leur territoire depuis au moins 25 ans.

En raison de la nature hautement contagieuse et transfrontalière de la PPR, cette maladie représente une menace persistante pour les populations de petits ruminants dans les régions aux frontières partagées et aux routes commerciales actives. Les mouvements non contrôlés d’animaux, les frontières poreuses et les réseaux commerciaux informels facilitent la propagation rapide du virus, en particulier dans les zones disposant d’infrastructures vétérinaires limitées. L’OMSA souligne l’importance d’une surveillance régionale coordonnée, d’un partage rapide des données, et de stratégies de vaccination harmonisées.

[3] Nouvelles apparitions de la dermatose nodulaire contagieuse

Au cours de la période étudiée, 2 838 foyers de dermatose nodulaire contagieuse ont été notifiés à WAHIS par 38 pays, dont 10 événements épidémiologiques exceptionnels (voir Tableau 1). La maladie a été détectée pour la première fois en Afrique du Nord – avec des foyers signalés en Algérie, en Libye et en Tunisie – ainsi qu’au Japon. Elle a également réapparu en Asie de l’Est et du Sud.

En Libye, les foyers sont survenus entre avril 2023 et juin 2024, et l’événement est désormais résolu. En revanche, en Algérie et au Japon, les foyers ont été signalés à partir de juin 2024 et décembre 2024 respectivement, l’événement au Japon étant encore en cours au moment de la publication.

Dans les zones où la dermatose nodulaire contagieuse avait déjà réapparu, tous les foyers étaient résolus à la date de publication, à l’exception de la République de Corée et du Cambodge. Il est à noter que 80 % des événements rapportés ont utilisé la vaccination comme stratégie de lutte contre les foyers.

[4] Propagation du virus de la fièvre catarrhale ovine en Europe

La fièvre catarrhale ovine est une maladie virale qui touche les ruminants comme les moutons, les bovins et les chèvres, transmise par de minuscules moucheron piqueurs. Jadis limitée aux zones tropicales et subtropicales, elle s’est progressivement installée dans le bassin méditerranéen et certaines parties de l’Europe du Sud depuis la fin des années 1990. Bien qu’elle ne présente aucun risque pour la santé humaine, ses effets sur les animaux, en particulier les moutons, peuvent être dévastateurs : forte mortalité, baisse de production laitière, perturbation du commerce et coûts élevés de lutte pour les éleveurs.

Durant la période couverte, un total de 14 377 foyers de fièvre catarrhale ont été rapportés à WAHIS par 37 pays, incluant 54 événements épidémiologiques exceptionnels. La majorité de ces foyers ont été causés par le sérotype 3, suivi du sérotype 8.

En Europe, le sérotype 3 a provoqué des foyers dans plusieurs pays, dont l’Allemagne, l’Autriche, le Danemark, l’Espagne, la France, la Grèce, Israël, l’Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. De plus, le sérotype 12 a été signalé pour la première fois aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, tandis que le sérotype 8 a été détecté pour la première fois en Andorre, en Italie, en Macédoine du Nord et au Portugal. Ailleurs, le sérotype 4 a réapparu en Autriche, à Chypre, en Croatie et en Slovaquie. La maladie a été détectée au Botswana, en Libye, en Palestine et au Pérou, bien que le sérotype n’ait pas encore été identifié à la date de la publication du rapport.

Face à la forte présence du sérotype 3 et à la charge de notification pesant sur les points focaux de notification des maladies animales, certains pays européens ont déclaré leurs foyers comme étant stables. C’est le cas de l’Autriche, la Belgique, le Danemark, le Luxembourg, la Suède et la Suisse (stabilité nationale), ainsi que de la France, l’Allemagne, le Portugal et l’Espagne (stabilité dans certaines zones spécifiques).

Raison de notification	Première apparition dans un pays	Réapparition d’une maladie
Nb de pays	4	8
Nb de foyers	212	107
Nb de cas	455	796
Nb de décès	47	94
Nb d’animaux abattus et éliminés	86	270
Nb d’animaux vaccinés	1399	506

Tableau 1. Résumé des foyers de dermatose nodulaire contagieuse survenus entre le 1er janvier 2024 et le 1er avril 2025 et notifiés via le module d’alerte précoce.

[5] Foyers régionaux de myiase à *Cochliomyia hominivorax*

La myiase à *Cochliomyia hominivorax* est une maladie endémique dans certains pays des Caraïbes et d’Amérique du Sud, le Chili étant la seule exception (dernier cas signalé en 1947). La maladie a été éradiquée en Amérique centrale au début des années 2000, aux États-Unis dans les années 1960, et au Mexique dans les années 1970.

Pendant la période couverte, 16 725 foyers ont été rapportés à WAHIS par 13 pays, impliquant 15 événements épidémiologiques exceptionnels. La maladie a été détectée pour la première fois au Mexique en décembre 2024, tandis qu’elle a réapparu au Nicaragua, représentant plus de 60 % des foyers signalés. Les autres pays touchés incluent le Belize, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala et le Honduras.

À la date de publication du rapport, le Costa Rica, le Honduras, le Nicaragua et le Panama avaient déclaré leurs événements comme stables dans WAHIS, et prévoyaient de mettre à jour leur statut via le SMR. Les autres pays ont actualisé leurs événements de façon périodique dans WAHIS, à l’exception du Guatemala, dont la dernière mise à jour date d’octobre 2024, et El Salvador (mise à jour en décembre 2024) rendant la situation de la maladie inconnue à la date du rapport.

La stratégie d’intervention d’urgence dans les régions touchées a inclus la production de mouches stériles pour des rejets aériens et terrestres, ainsi qu’une surveillance et un contrôle des mouvements animaux. Il est essentiel de sensibiliser les éleveurs et de promouvoir de bonnes pratiques d’élevage pour limiter la propagation de la maladie et prévenir de nouvelles incursions en Amérique du Nord.

[6] Peste porcine africaine : foyers étendus et premières apparitions

La peste porcine africaine (PPA) a considérablement élargi son aire de répartition géographique, rendant sa lutte et son éradication de plus en plus difficiles. Malgré ces défis, un contrôle mondial de la PPA reste possible grâce à des efforts soutenus et à une coopération internationale. L’OMSA et l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) ont lancé une initiative conjointe dans le cadre du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontalières, visant à rassembler gouvernements, secteurs industriels et spécialistes pour aider les pays à maîtriser la PPA.

Du 1er janvier 2024 au 25 mai 2025, l’OMSA a reçu des rapports, l’OMSA a reçu de la part de 48 pays et territoires, faisant état de 14 918 foyers (dont 3 678 chez les porcs domestiques et 11 240 dans la faune sauvage). Ces foyers ont entraîné 386 089 cas rapportés et 605 225 pertes animales chez les porcs domestiques. La répartition géographique de ces foyers en 2024 et début 2025 souligne l’expansion transfrontalière de la maladie.

Trois pays ont déclaré une première apparition de la PPA au cours de 2024 : le Monténégro en janvier, l’Albanie en février et le Sri Lanka en octobre. La propagation au Sri

Lanka représente le saut épidémiologique le plus important de l'année, avec une distance de transmission de plus de 1 800 km depuis les foyers les plus proches.

Parmi les pays déjà touchés, une propagation importante a été observée au Bhoutan, en Côte d'Ivoire, en Allemagne et en Pologne, qui ont tous signalé des foyers en 2024. Les Philippines ont rapporté le plus grand nombre de foyers chez les porcs domestiques (1 269 foyers). La PPA constitue également une menace sérieuse pour la biodiversité, ayant été détectée chez le cochon verruqueux des Visayas aux Philippines, une espèce classée en danger critique d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Compte tenu de l'impact mondial de la PPA sur l'élevage porcin et la faune sauvage, le développement de vaccins est devenu une priorité. Des avancées récentes dans les vaccins vivants modifiés offrent un espoir pour le contrôle de la maladie. Toutefois, l'OMSA met en garde contre l'utilisation de vaccins de qualité inférieure, qui peuvent s'avérer inefficaces, voire aggraver la propagation. L'Organisation poursuit le développement de normes pour les vaccins contre la PPA, afin de garantir leur sécurité et efficacité sur le terrain.

[7] Influenza aviaire à haute pathogénicité: propagation mondiale et infections croissantes chez les mammifères

L'influenza aviaire à haute pathogénicité (IAHP) demeure une menace majeure mondiale pour la volaille et la faune sauvage. L'OMSA continue de surveiller l'évolution du virus à l'échelle mondiale et de fournir des mises à jour sur les risques identifiés par les experts.

Entre janvier 2024 et le 25 mai 2025, 56 pays/territoires ont signalé de nouveaux foyers d'IAHP chez la volaille, tandis que 64 pays/territoires en ont signalé chez des non-volailles, les oiseaux sauvages ou les mammifères. Un total de 1 692 foyers a été déclaré chez la volaille, contre 1 360 foyers chez les oiseaux non aviaires, dont 2 120 chez les oiseaux sauvages et 1 174 chez les mammifères. Ces chiffres incluent 16,24 millions de cas chez la volaille et 148,68 millions de pertes.

Au 25 mai 2025, 25 pays avaient déclaré être indemnes d'IAHP chez la volaille, 2 pays ont signalé des zones indemnes, et 3 pays des compartiments indemnes. Une évolution marquante en 2024 a été l'augmentation des foyers chez les mammifères. Après le premier cas d'IAHP détecté chez des vaches laitières aux États-Unis en mars 2024, les foyers chez les mammifères ont fortement augmenté. Au total, 1 022 foyers ont été recensés chez les mammifères, contre 459 en 2023. Parmi ceux-ci, 926 foyers concernaient des bovins aux États-Unis.

La propagation mondiale de l'IAHP a été sans précédent, atteignant des zones auparavant épargnées, dont l'Amérique latine et l'Antarctique. En mars 2024, un cas inédit d'IAHP a été signalé chez le labbe antarctique dans l'Antarctique continentale, soulignant le risque grave que représente le virus pour la faune antarctique et la biodiversité. L'OMSA appelle ses Membres à renforcer la

surveillance, à mettre en œuvre des mesures de biosécurité, et à adopter des stratégies préventives au niveau des exploitations. Elle insiste également sur la protection des personnes en contact avec les animaux infectés et déconseille les restrictions commerciales injustifiées.

[8] Surveillance de la santé de la faune sauvage : lacunes et menaces pour la biodiversité

La santé de la faune sauvage est devenue un domaine de plus en plus prioritaire pour l'OMSA, surtout depuis l'élargissement de ses efforts en 2020. Grâce au Cadre pour la santé de la faune, l'OMSA s'efforce d'améliorer les systèmes de surveillance à l'échelle nationale, régionale et internationale. Ce cadre promeut l'approche « Une seule santé », intégrant les dimensions humaine, animale et environnementale pour mieux faire face aux maladies émergentes. Il souligne aussi la nécessité de disposer d'un environnement politique et scientifique propice à une surveillance efficace de la santé de la faune.

Cependant, des lacunes importantes persistent dans la surveillance mondiale des maladies de la faune. Selon une étude de 2019, 165 pays et territoires ont déclaré une surveillance pour au moins 1 des 81 maladies listées par l'OMSA, avec en moyenne 19 maladies surveillées par pays. Malgré cela, des disparités régionales marquées subsistent, comme en témoigne la répartition des foyers. En 2024, 64 pays et territoires ont rapporté 6 917 foyers de maladies chez la faune sauvage, dont 90,6 % en Europe. L'Afrique et les Amériques représentaient respectivement 0,4 % et 2,2 %.

Un total de 15 855 cas a été signalé dans la faune, avec une forte concentration en Europe. Les maladies rapportées incluent des menaces importantes pour la santé publique comme l'IAHP (1 312 foyers) et la fièvre du Nil occidental (138 foyers), ainsi que des risques pour la santé animale comme la PPA (5 276 foyers) et la peste porcine classique (131 foyers).

Foyers chez la faune sauvage

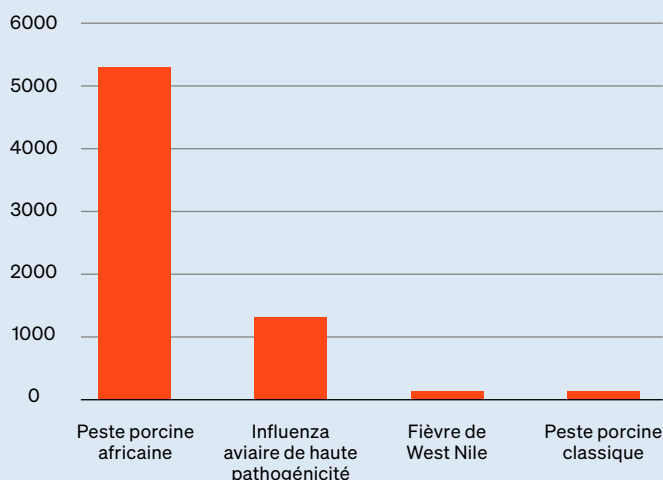


Fig 2. Répartition des foyers de maladies de la faune sauvage par maladie (2024)

Concernant la biodiversité, 33 espèces touchées par ces maladies sont répertoriées comme quasi menacées, vulnérables ou en danger par l’UICN, soulignant les conséquences potentielles à long terme pour la biodiversité mondiale. L’OMSA continue d’appuyer les Membres pour renforcer leurs systèmes de surveillance et notifier les événements épidémiologiques significatifs afin d’améliorer le contrôle des maladies au niveau mondial.

[9] Santé des animaux aquatiques en 2024 : efforts de surveillance et gestion des maladies

La Stratégie pour la santé des animaux aquatiques de l’OMSA, lancée en 2021, vise à améliorer la gestion sanitaire mondiale de ces animaux. Cette initiative est appuyée par les rapports de situation sur la santé des animaux aquatiques, mis en place en 2023, qui suivent l’état sanitaire des poissons, mollusques, crustacés et amphibiens. Ces rapports mettent en évidence les tendances, foyers importants et préoccupations émergentes pour ces groupes.

En 2024, 26 foyers de maladie ont été signalés via des notifications immédiates et des rapports de suivi : 17 chez les poissons, 5 chez les mollusques, 2 chez les crustacés et 2 chez les amphibiens (voir Tableau 2). Cependant, les inégalités dans la production mondiale doivent être prises en compte : 219 pays déclarent une production de poissons, contre seulement 38 pour les amphibiens. La Chine reste le premier producteur dans les quatre catégories, influençant fortement les données sanitaires mondiales.

Des lacunes de surveillance sont également évidentes, notamment entre catégories d’animaux. Cela montre la nécessité de renforcer les systèmes de surveillance, surtout pour les espèces peu signalées comme les mollusques et les amphibiens. La gestion efficace des maladies aquatiques dépend d’une meilleure surveillance, mais aussi d’une compréhension globale des niveaux de production et disparités géographiques. 🌐

	Élevage	Sauvage
Poissons	85%	54%
Crustacés	76%	53%
Mollusques	66%	37%
Amphibiens	53%	34%

Tableau 2. Pourcentage de Membres de l’OMSA ayant notifié des mesures de surveillance via le système WAHIS, par catégorie et type d’animaux aquatiques.

Suivi et gestion de l'utilisation des antimicrobiens via ANIMUSE

Le *Neuvième Rapport annuel de l'OMSA sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux*, publié en mai 2025, fournit des informations détaillées et étayées par des données sur les tendances mondiales en matière d'utilisation des antimicrobiens (UAM), couvrant 71 % de la biomasse animale mondiale. Ce rapport (appelé le *Neuvième Rapport annuel sur l'UAM*) met en évidence une baisse de 5 % de l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux entre 2020 et 2022, démontrant des progrès dans la réduction de leur usage non nécessaire. Toutefois, des défis subsistent, notamment le suivi de l'utilisation en aquaculture, l'évaluation des disparités régionales – sans oublier l'utilisation continue des antimicrobiens comme promoteurs de croissance.



↑ L'utilisation d'antimicrobiens en aquaculture est une préoccupation majeure en raison de son potentiel à favoriser la résistance aux antimicrobiens.

Baisse mondiale de l'utilisation des antimicrobiens : des progrès encourageants

Au cours des dernières décennies, les antimicrobiens ont été largement utilisés pour traiter et prévenir les maladies. Cependant, leur usage abusif contribue à l'antibiorésistance (AMR), une menace majeure pour la santé animale et humaine. Le Neuvième Rapport annuel sur l'UAM révèle qu'entre 2020 et 2022, l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux est passée de 102 à 97 mg/kg de biomasse animale, soit une réduction de 5 %.

Points clés :

- Une réduction de l'UAM a été enregistrée dans 62 % de la biomasse animale mondiale, répartie entre 85 pays et territoires.
- Au total, 157 pays et territoires ont participé à la collecte de données pour ce neuvième rapport.
- Pour l'année 2022, 111 pays ont fourni des données quantitatives validées sur l'UAM, reflétant un engagement croissant en faveur de la surveillance et du suivi.

Défis en aquaculture

Pour la première fois, le rapport propose une analyse détaillée de l'utilisation des antimicrobiens en aquaculture, comparée à celle chez les animaux terrestres de production alimentaire (voir Figure 3). Les résultats indiquent que les fluoroquinolones représentaient 15,8 % des quantités d'antimicrobiens utilisées en aquaculture, soulevant des préoccupations concernant l'usage de ces antibiotiques critiques dans l'environnement aquatique.

- Les fluoroquinolones sont classées parmi les antibiotiques d'importance critique et de la plus haute priorité pour la santé humaine, mais leur usage reste courant en aquaculture.
- 64 % de la biomasse aquatique mondiale est désormais couverte par les données de l'UAM, ce qui améliore la précision de l'analyse pour ce secteur animal.

Utilisation des antimicrobiens comme promoteurs de croissance : un problème persistant

L'OMSA déconseille l'utilisation des antimicrobiens comme facteurs de croissance chez les animaux, pourtant 22 % des Membres déclarent toujours y avoir recours (voir Figure 4). Parmi eux, 7 % utilisent des antimicrobiens classés comme d'importance critique et de la plus haute priorité pour la santé humaine, notamment la colistine, l'enrofloxacin et la fosfomycine.

Disparités régionales dans l'utilisation des antimicrobiens

Bien que de nombreuses régions aient réussi à réduire l'UAM, le Moyen-Orient a enregistré une augmentation de 43 %.

Points clés :

- L'Afrique (-20 %), les Amériques (-4 %), l'Asie et Pacifique (-2 %) et l'Europe (-23 %) ont toutes signalé des baisses de l'UAM, ce qui montre des tendances positives en matière de gestion des antimicrobiens (voir Figure 5).
- Le Moyen-Orient, malgré l'augmentation, ne représente que 0,3 % de la biomasse animale mondiale et 0,04 % de l'utilisation totale d'antimicrobiens, ce qui indique une contribution relativement faible à l'échelle mondiale. Toutefois, il convient de noter que les données validées ne couvrent que 17 % de la biomasse animale régionale totale, soulignant la nécessité de rapports plus standardisés et complets pour garantir une évaluation plus juste et précise de la contribution réelle de la région. 🌐

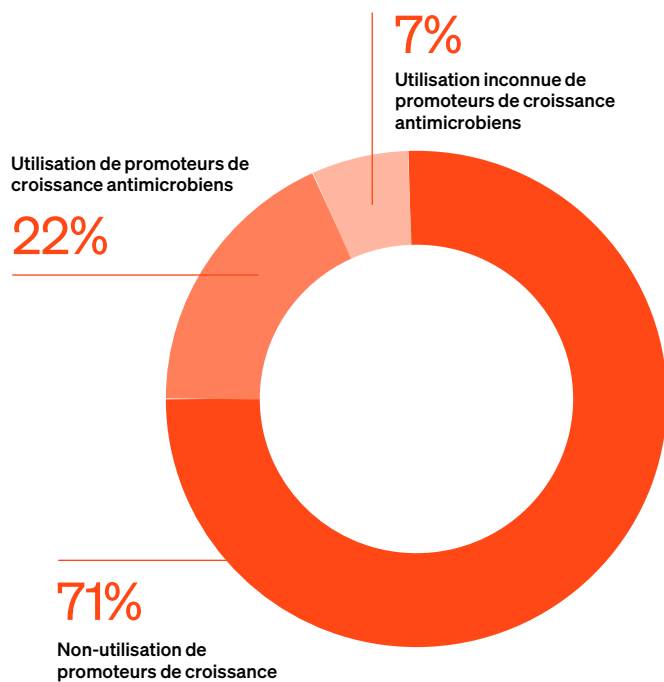


Fig 4. Utilisation déclarée des antimicrobiens comme promoteurs de croissance en 2022.

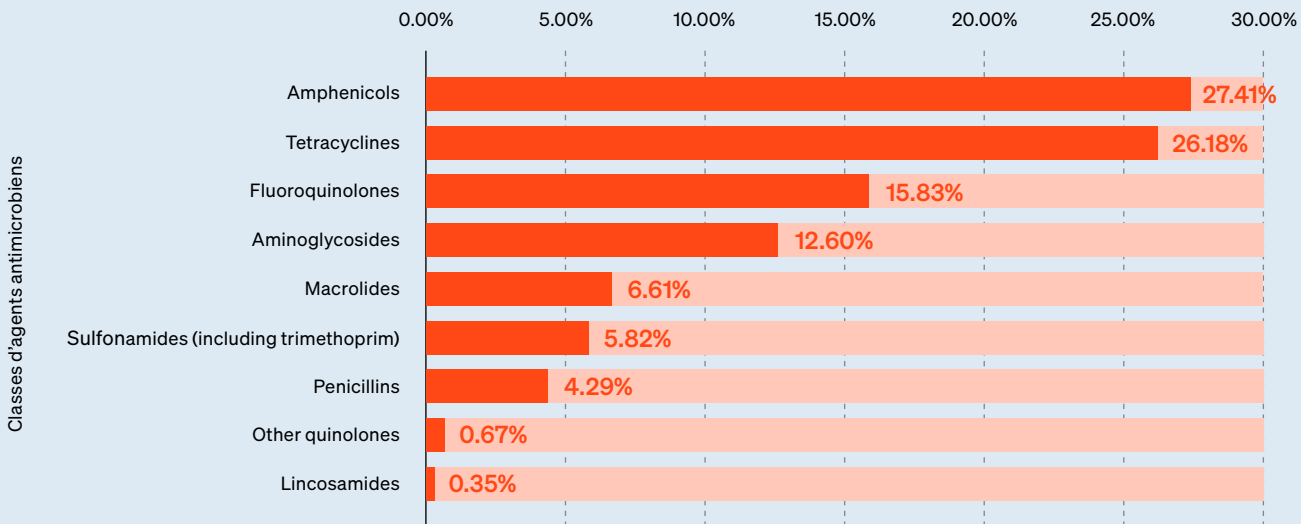


Fig 3. Proportion des classes d'antimicrobiens utilisées chez les animaux aquatiques de production alimentaire rapportée par 18 participants en 2022.

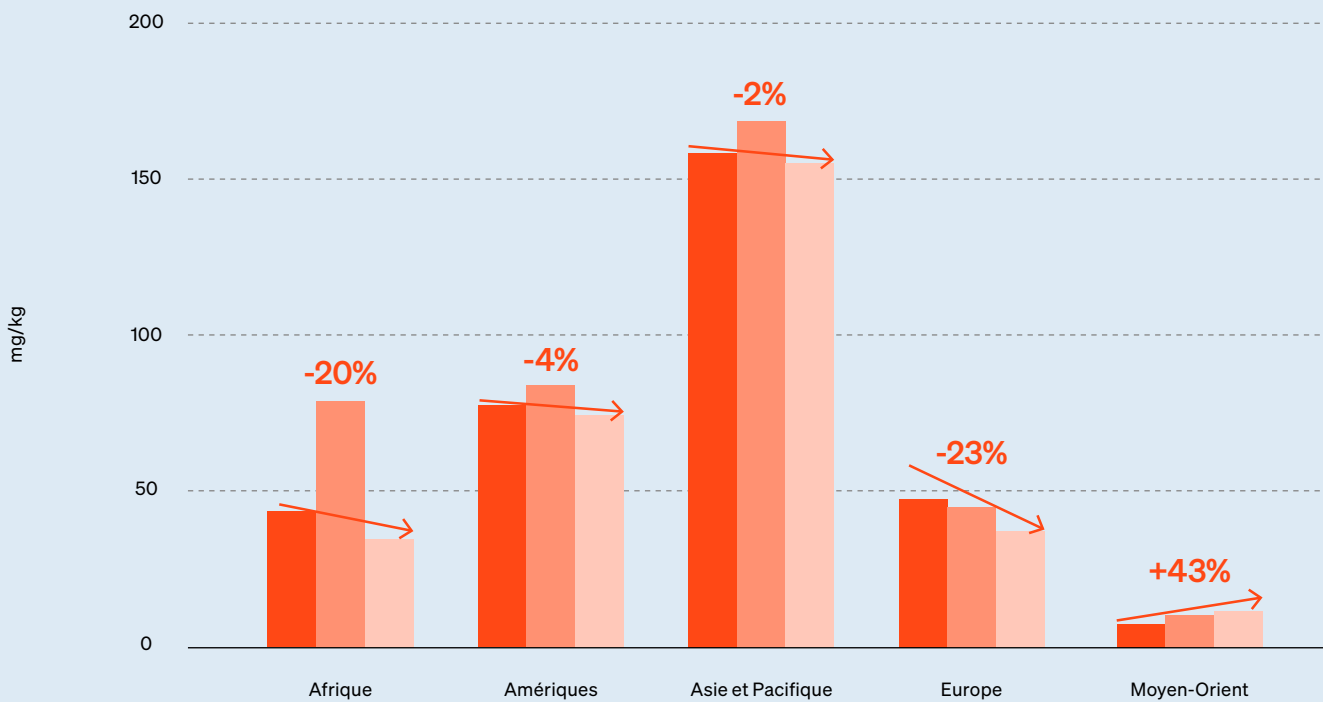


Fig 5. Utilisation déclarée des antimicrobiens par région, 2020–2022.

Aperçu du rapport sur les impacts sanitaires et économiques de la résistance aux antimicrobiens chez l'humain et les animaux de rente

La série EcoAMR (Impacts sanitaires et économiques de la RAM chez l'humain et les animaux de rente), dirigée par l'OMSA, s'est appuyée sur les dernières données provenant de 204 pays et 621 localités infranationales pour modéliser les effets de la résistance aux antimicrobiens (RAM) sur la mortalité, les coûts de santé, la sécurité alimentaire et l'économie mondiale.

Publié en amont d'une réunion de haut niveau sur la RAM à l'Assemblée générale des Nations Unies, le rapport indique que, sans action immédiate, la résistance aux antimicrobiens pourrait entraîner jusqu'à 1 700 milliards USD de pertes annuelles de PIB mondial d'ici 2050. La transmission d'agents pathogènes résistants des animaux aux humains pourrait coûter jusqu'à 5 200 milliards USD.

Le rapport révèle également que la RAM pourrait engendrer des pertes de production dans le secteur de l'élevage équivalentes aux besoins alimentaires de 746 millions de personnes, voire plus de 2 milliards de personnes dans un scénario plus grave à l'horizon 2050.

Ces analyses, publiées dans trois rapports, ont été réalisées par des experts de l'OMSA, de Animal Industry Data, du Center for Global Development, de l'*Institute for Health Metrics and Evaluation* et de *RAND Europe*, avec la participation de la Banque mondiale.



↑ Un scientifique analyse des échantillons dans un laboratoire.

Impacts économiques de la résistance aux antimicrobiens chez les animaux de rente

D'ici 2050, la RAM pourrait entraîner des pertes massives dans la production animale, réduisant l'offre mondiale de viande et de produits laitiers. Ces pertes pourraient équivaloir aux besoins alimentaires annuels de jusqu'à 2 milliards de personnes.

- Les impacts seront particulièrement sévères dans les élevages bovins et avicoles, où l'usage des antibiotiques est élevé.
- Les exploitations auront des difficultés à maintenir les animaux en bonne santé, ce qui se traduira par une baisse de la production et une augmentation des prix alimentaires.

Les pertes économiques estimées dans le secteur de l'élevage entre 2025 et 2050 pourraient atteindre :

- 575 milliards USD dans le meilleur des cas (si la résistance évolue lentement),
- 953 milliards USD si la propagation est plus agressive,
- jusqu'à 5 200 milliards USD si la RAM affecte aussi la santé humaine et la productivité de la main-d'œuvre.

De telles pertes freineraient la croissance économique, aggraveraient l'insécurité alimentaire et mettraient à rude épreuve les systèmes de santé.

Réduire l'usage des antibiotiques dans l'élevage est bénéfique non seulement pour la santé publique, mais aussi pour l'économie. Si les éleveurs du monde entier réduisent de 30 % leur consommation d'antibiotiques, l'économie mondiale pourrait gagner 120 milliards USD d'ici 2050.

- Investir dans des stratégies de prévention plus efficaces (hygiène, vaccination, biosécurité) permettrait d'économiser à long terme.
- Les pays qui agissent dès maintenant protégeront leurs filières animales contre les chocs économiques futurs liés à la RAM.

De nombreux pays autorisent encore l'utilisation des antibiotiques non seulement pour traiter les animaux malades, mais aussi pour accélérer leur croissance. Or, cette pratique augmente fortement la consommation globale d'antibiotiques.

- Les pays autorisant les promoteurs de croissance consomment 45 % de plus d'antibiotiques par kilogramme de bétail que ceux qui les interdisent.
- 22 % des Membres de l'OMSA permettent toujours l'usage d'antibiotiques à des fins de croissance.
- Certains de ces antibiotiques, comme la colistine, sont considérés comme d'importance critique pour la médecine humaine, et leur mésusage pourrait les rendre inefficaces pour traiter des infections graves chez l'humain.

En 2022 seulement, la RAM a été directement responsable de 1,15 million de décès humains. Sans action urgente, les projections indiquent que les bactéries résistantes pourraient causer 38,5 millions de morts entre 2025 et 2050, avec un impact particulièrement lourd dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Pour lutter efficacement contre la RAM, une action coordonnée à l'échelle mondiale est indispensable. Les éleveurs, les décideurs politiques et les vétérinaires doivent prioriser la biosécurité, la vaccination et l'utilisation raisonnée des antimicrobiens. Investir dans des stratégies alternatives de prévention est essentiel pour préserver la santé humaine et animale.

L'OMSA reste en première ligne des efforts de réduction de l'utilisation des antimicrobiens, en travaillant avec ses Membres pour améliorer la surveillance, éliminer les usages non essentiels, et renforcer les collaborations « Une seule santé » pour assurer un avenir plus sain pour tous. 🌐

30 %

\$ 120

Si les éleveurs du monde entier réduisent de 30 % leur consommation d'antibiotiques, l'économie mondiale pourrait gagner 120 milliards USD d'ici 2050.

Milliards

« La menace que représentent les infections résistantes aux médicaments pour la santé humaine est bien connue, mais l'impact de la RAM sur la santé animale, notre environnement et notre économie ne doit pas être négligé. En plus du lourd tribut humain, les agents pathogènes résistants affectent gravement la santé et le bien-être animal. Cela engendre d'énormes pressions sur l'économie et compromet nos efforts de développement durable. Pour la première fois, nous comprenons précisément ce que nous risquons si la communauté internationale n'agit pas de toute urgence ».

Dr Emmanuelle Soubeyran
Directrice générale de l'OMSA

Analyse des données de l'Observatoire de l'OMSA sur les normes de santé animale

L'Observatoire de l'OMSA constitue une initiative clé pour surveiller la mise en œuvre des normes internationales de santé et de bien-être animal par les Membres de l'OMSA, tout en facilitant les échanges commerciaux. En analysant régulièrement les données existantes collectées auprès des Membres, l'Observatoire offre des perspectives sur l'utilisation des normes de l'OMSA en matière de commerce et de mesures sanitaires, contrôle des mouvements et précautions aux frontières, zonage et compartimentation, usage des antimicrobiens et résistance antimicrobienne, ainsi que sur l'approche « Une seule santé ». Cette section synthétise les résultats de l'analyse des données de l'Observatoire de l'OMSA, mettant en lumière les tendances et les domaines à améliorer dans la santé animale mondiale.



↑ Un vétérinaire consulte des données dans une ferme porcine.

[1] Mesures commerciales et sanitaires

Les normes internationales de l’OMSA soutiennent un commerce sûr et transparent des animaux et des produits animaux, tout en assurant un contrôle efficace des maladies animales transfrontalières. En coordination avec l’Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l’Organisation mondiale du commerce (OMC), ces normes aident les pays à mettre en place les mesures sanitaires nécessaires sans imposer de restrictions commerciales excessives.

La procédure de notification SPS est un système mis en place par l’OMC. Elle permet aux pays d’être informés lorsqu’un autre pays envisage d’introduire ou de modifier une réglementation relative à la sécurité alimentaire, ou à la santé animale ou végétale (ces règles étant appelées mesures SPS). Si un pays risque d’être affecté par ces nouvelles règles, il peut les examiner et donner son avis avant leur entrée en vigueur.

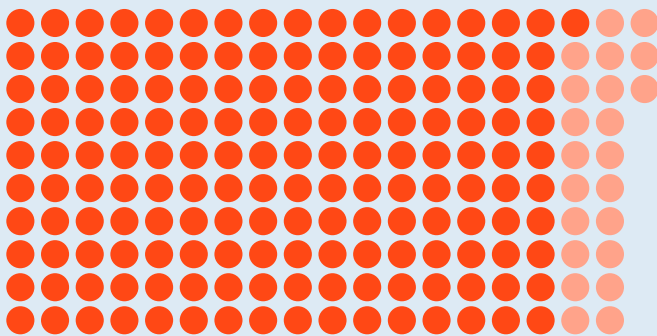
Lorsqu’un pays transmet une nouvelle notification, il doit répondre aux questions suivantes :

- Existe-t-il une norme internationale relative à cette règle ?
- La nouvelle règle suit-elle cette norme ou en diffère-t-elle ?
- Si elle en diffère, il faut expliquer comment et pourquoi.

Points clés :

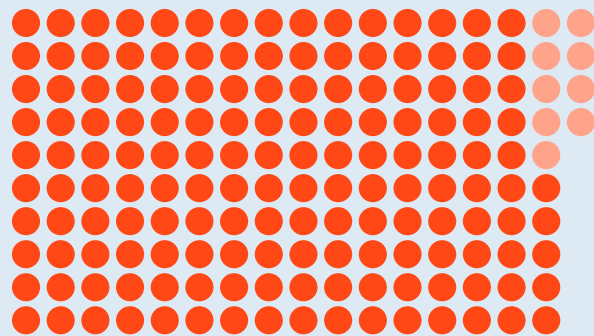
- 62,5 % des notifications SPS soumises à l’OMC entre 2007 et 2023 concernant les normes de l’OMSA portaient sur la grippe aviaire.
- Parmi ces notifications, 97 % concernaient des règlements nouveaux ou modifiés conformes aux normes de l’OMSA existantes.
- Entre 1995 et 2023, 162 préoccupations commerciales spécifiques SPS ont été soulevées auprès du Comité SPS de l’OMC en référence aux normes de l’OMSA pertinentes :
 - 88 % étaient probablement associées aux Codes ou Manuels terrestres.
 - 12 % étaient probablement associées aux Codes ou Manuels aquatiques.

**Adhésion mutuelle entre l’OMSA et l’OMC
(à partir de 2023)**



84 % des 183

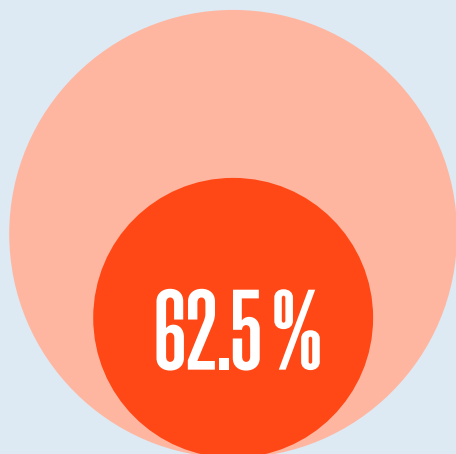
membres de l’OMSA étaient également membres de l’OMC.



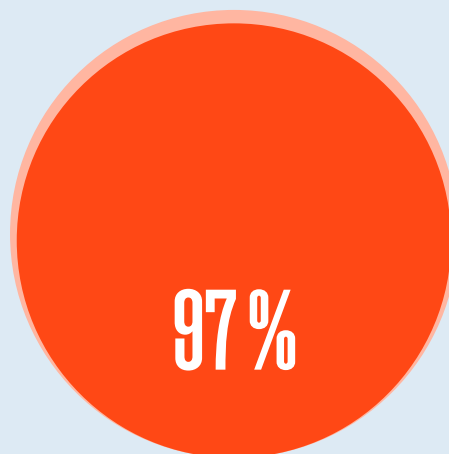
94 % des 164

membres de l’OMC étaient également membres de l’OMSA.

Notifications sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour informer les partenaires commerciaux des normes sanitaires nouvelles ou modifiées (entre 2007 et 2023)



62,5 % des notifications SPS soumises à l'OMC, liées aux normes de l'OMSA, concernaient la grippe aviaire.

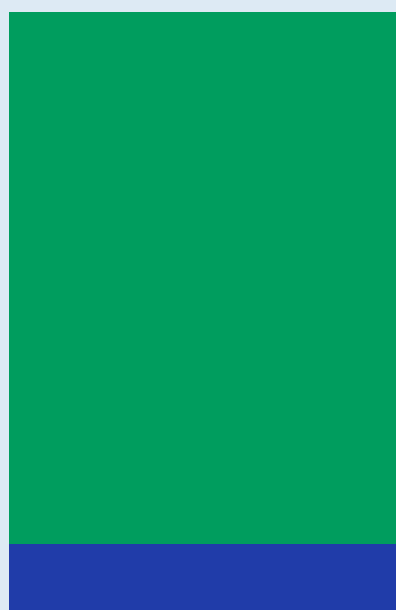


97 % de ces notifications portaient sur des réglementations nouvelles ou modifiées conformes aux normes en vigueur de l'OMSA.

Préoccupations commerciales spécifiques débattues lors des réunions du Comité SPS. (entre 1995 et 2023)

162

préoccupations commerciales spécifiques sur les SPS ont été soulevées auprès du Comité SPS en référence aux normes pertinentes de l'OMSA.



88 %

étaient probablement associées aux Codes ou Manuels terrestres.

12 %

étaient probablement associées aux Codes ou Manuels aquatiques.

[2] Auto-déclaration et statut officiel

L'OMSA permet à ses Membres de s'auto-déclarer indemnes des maladies animales listées par l'OMSA. De plus, une reconnaissance officielle est accordée pour les statuts de maladies tels que la peste équine africaine, la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants, l'encéphalopathie spongiforme bovine, la peste porcine classique et la pleuropneumonie contagieuse bovine.

Points clés :

- Entre 2016 et 2023, 103 Membres (soit 56,3 % des Membres de l'OMSA en 2023) disposaient d'au moins un statut officiel de maladie au niveau pays, tandis que 18 Membres disposaient d'au moins un statut officiel zonal.
- Entre 2018 et 2023, 151 auto-déclarations de 54 Membres ont été publiées ; 51 % concernaient la grippe aviaire à haute pathogénicité.

Auto-déclarations de liberté de maladies terrestres et aquatiques**Maladies terrestres**

53

Membres

139

auto-déclarations**Maladies aquatiques**

3

Membres

12

auto-déclarations

[3] Contrôle des mouvements et précautions aux frontières

Les normes de l’OMSA insistent sur les systèmes de traçabilité et d’identification pour appuyer le contrôle des mouvements d’animaux et de produits animaux, la mise en quarantaine et les mesures de sécurité aux frontières. Ces normes sont essentielles pour limiter la propagation des maladies à l’intérieur d’un territoire et entre pays, tout en facilitant la production et le commerce.

Points clés :

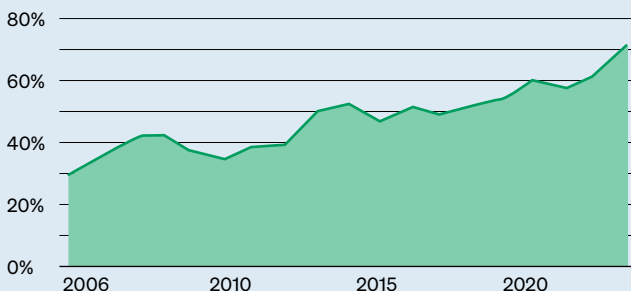
- Plus de 80 % des Membres déclarent des précautions aux frontières pour la majorité des maladies terrestres importantes.

- Le pourcentage de Membres concernés utilisant le contrôle des mouvements comme mesure de lutte contre la maladie a tendance à augmenter pour la peste porcine africaine et la peste des petits ruminants, tandis que pour la fièvre aphteuse et l’influenza aviaire à haute pathogénicité chez les volailles, les chiffres sont restés stables.
- Pour les maladies aquatiques, il est plus difficile d’identifier des tendances claires concernant les précautions aux frontières et le contrôle des mouvements.

**L’année 2021 est utilisée à titre d’exemple, car c’est la dernière année pour laquelle les données disponibles sont les plus complètes.*

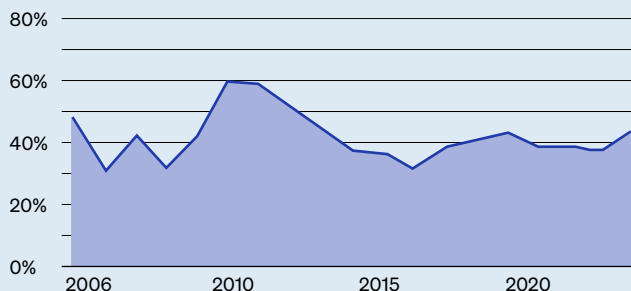
Contrôle des mouvements signalé à l’OMSA concernant les maladies terrestres et aquatiques

Peste des petits ruminants (PPR)



Dans le cas de la plupart des maladies **terrestres**, le pourcentage de Membres affectés ayant déclaré avoir contrôlé les mouvements est resté stable ou a légèrement augmenté au fil des années.

Syndrome des tâches blanches



Dans le cas de la plupart des maladies **aquatiques**, le pourcentage de Membres affectés déclarant avoir contrôlé les mouvements de la maladie concernée fluctue au fil des années.

Précautions aux frontières signalées à l’OMSA concernant les maladies terrestres et aquatiques

Plus de 80 %

des Membres ont déclaré des précautions aux frontières alors que les maladies **terrestres** étudiées étaient absentes en 2021.

36-68 %

des Membres ont déclaré des précautions aux frontières alors que les maladies **aquatiques** étudiées étaient absentes en 2021.

[4] Zonage et compartimentation

Le zonage et la compartimentation contribuent à limiter la propagation des maladies et soutiennent le commerce international même en période d'épidémie. L'OMSA fournit des normes internationales pour définir et reconnaître les zones et compartiments indemnes de maladies. L'Observatoire a évalué l'adoption de ces normes par les Membres de l'OMSA.

Points clés :


- Le nombre de pays déclarant le zonage comme mesure de lutte contre une maladie est passé de 40 % des Membres affectés en 2005 à 67 % en 2021.
- L'utilisation de la compartimentation comme mesure de contrôle a augmenté de 1 % en 2017 à 8 % en 2021 pour les maladies terrestres.
- L'utilisation de la compartimentation pour les maladies aquatiques est passée de 4 % en 2017 à 23 % en 2021.

[5] Mise en œuvre de « Une seule santé »

L'approche « Une seule santé » reconnaît l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale. Pour promouvoir cette approche, l'OMSA mène des initiatives de collaboration étroite avec d'autres organisations internationales telles que la FAO, le PNUE et l'OMS, en se concentrant spécifiquement sur les maladies zoonotiques, qui constituent l'un des sujets les plus pertinents pour l'OMSA dans le cadre de l'agenda « Une seule santé ». Les Membres de l'OMSA ont l'obligation de notifier à l'Organisation les foyers de maladies listées par l'OMSA ainsi que les maladies émergentes via le système WAHIS.

Points clés :

- 47 % des maladies listées par l'OMSA notifiées entre 2005 et 2023 étaient considérées comme ayant un potentiel zoonotique, selon les informations scientifiques examinées en 2024.
- 68 % des notifications pour les maladies émergentes sur la même période étaient également considérées comme zoonotiques.
- Trois quarts des Services vétérinaires des Membres de l'OMSA ont démontré des mécanismes formels de coordination externe avec des procédures ou accords clairement décrits pour certaines activités ou secteurs au niveau national, voire pour la coordination externe.

L'analyse des données de l'Observatoire de l'OMSA met en lumière des progrès significatifs dans la mise en œuvre des normes internationales de santé animale. Cependant, des défis subsistent, notamment pour la mise à jour régulière de certaines données nécessaires à renforcer l'analyse de l'Observatoire. Le travail de l'Observatoire souligne la nécessité de renforcer la collecte de données sur les capacités des Membres dans des domaines tels que les effectifs, les exercices de simulation et les plans de contingence. L'analyse quantitative effectuée pourrait être approfondie par de nouvelles études thématiques intégrant des approches plus qualitatives afin d'identifier les facteurs de succès ou les défis persistants rencontrés par les Membres dans la mise en œuvre des normes de l'OMSA. 

**L'année 2021 est utilisée à titre d'exemple, car c'est la dernière année pour laquelle les données disponibles sont les plus complètes.*

Pour en savoir plus sur les indicateurs de l'OMC, consultez la fiche d'information sur le commerce et les mesures sanitaires.

Augmentation du nombre de Membres affectés ayant déclaré la mise en place du zonage

2005



des Membres affectés en 2005 ont déclaré le zonage comme mesure de contrôle.

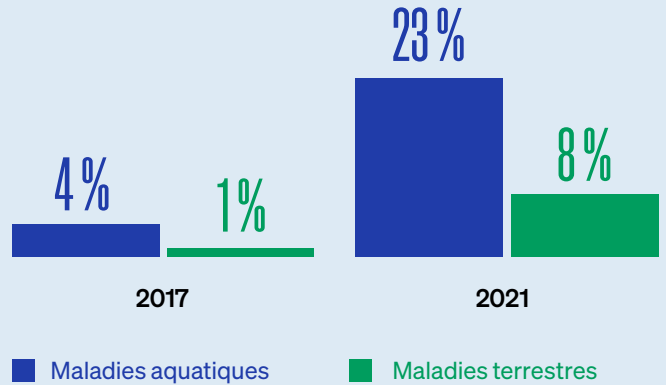
2021



des Membres affectés en 2021* ont déclaré le zonage comme mesure de contrôle.

Augmentation du pourcentage de Membres ayant déclaré la compartimentation

Pourcentage de Membres affectés par certaines maladies ayant déclaré la compartimentation comme mesure de contrôle à travers les rapports semestriels dans WAHIS



La moitié des maladies déclarées à l'OMSA pourraient avoir un potentiel zoonotique (Entre 2005 et 2030) :



des notifications immédiates relatives aux maladies inscrites sur la liste de l'OMSA ont un potentiel zoonotique.



des notifications immédiates relatives aux maladies émergentes ont un potentiel zoonotique.

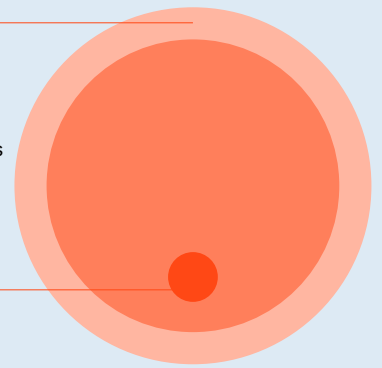
La majorité des Services vétérinaires disposaient de mécanismes formels de coordination externe Parmi les 34 Membres évalués (2018–2023) :

82%

avaient des mécanismes formels de coordination externe avec des procédures ou accords clairement décrits pour des activités au niveau national, comme « Une seule santé »

17% d'entre eux

avaient des accords établis pour la majorité des activités, mis en œuvre de manière uniforme à l'échelle nationale ou territoriale, y compris aux niveaux infranationaux ou provinciaux.



La majorité des réglementations sanitaires et phytosanitaires (SPS) pertinentes dans le cadre de « Une seule santé » sont conformes aux normes de l'OMSA



Entre 2007 et 2023, il y a eu **1035** notifications SPS concernant des réglementations nouvelles ou modifiées faisant référence aux normes internationales de l'OMSA.

Améliorer la santé animale grâce aux données

Les données présentées dans cette section reflètent la complexité de la santé animale mondiale, mettant en lumière à la fois les progrès réalisés et les défis persistants. Si les améliorations dans la surveillance des maladies et la gestion responsable des antimicrobiens ont renforcé la résilience, des menaces persistantes exigent une action mondiale coordonnée. Les enseignements tirés des systèmes de données de l'OMSA soulignent la nécessité d'un investissement durable dans les services vétérinaires, d'une amélioration des capacités de surveillance des maladies, ainsi que de cadres politiques renforcés alignés sur les normes internationales.

Alors que l'OMSA continue d'affiner ses processus de collecte et d'analyse des données, l'objectif reste clair : fournir les informations les plus précises, actualisées et exploitables possibles, afin que le monde soit mieux préparé à répondre aux menaces sanitaires émergentes. Cet engagement envers une approche basée sur les données est essentiel pour construire un avenir où la santé animale est non seulement protégée, mais aussi activement renforcée face aux défis mondiaux en constante évolution.

Appels clés à l'action de l'OMSA pour une meilleure santé animale pilotée par les données



- Renforcer le partage mondial des données pour garantir un accès en temps réel à des informations précises permettant des réponses rapides aux menaces sanitaires animales.
- Promouvoir la transparence et le partage des données entre pays et parties prenantes pour assurer une gestion coordonnée et globale de la santé animale.
- Consolider les systèmes de collecte de données afin de recueillir des informations plus complètes et standardisées à l'échelle mondiale.

Crédits d'image

p.01	© WOAH/Patrice Lariven	p.50	© Johnny Greig/E+/Getty Images
p.06	© WOAH/Bataa Batzorig	p.52	© Maria Elisa Rol/Shutterstock.com
p.09	© WOAH/Elizabeth Lombard	p.53	© Cristian Martin/iStock/Getty Images Plus
p.10	© Asfand Yar/Unsplash	p.54	© Matias Lynch/Shutterstock.com
p.11	© Leah Warkentin/Getty Images	p.55	© NighthawStudio/Unsplash
p.12	© WOAH/Nika Zobec	p.56	© Alexander Dummer/Unsplash
p.14	© Andreas Reh/Getty images	p.59	© Raul C7/Shutterstock.com
p.15	© WOAH/M.J.Gordoncillo	p.60	© Edwin Tan/E+/Getty Images
p.16	© WOAH/University Agricultural	p.62	© intek/iStock Editorial/Getty Images Plus
p.18	© Jeremy Richards/Shutterstock.com	p.63	© sduben/iStock/Getty Images Plus
p.19	© William Edge/Shutterstock.com	p.64	© Sephi Bergerson/E+/Getty Images
p.20	© Chen-Yan/Shutterstock.com	p.65	© Simotion/iStock/Getty Images Plus
p.22	© Adrian Eugen Ciobaniuc Shutterstock.com	p.66	© Sutipond Somnam/ Shutterstock.com
p.23	© pinstock/iStock/Getty Images Plus	p.68	© WOAH/Priscila Rech Pinto Moser
p.24	© Thomas Zsebok Images/iStock Getty Images Plus	p.69	© Martijnvanderdat/iStock/Getty Images Plus
p.27	© Irina Kostenko/iStock/Getty Images Plus	p.70	© Aleksei Savin/iStock/Getty Images Plus
p.29	© South_agency/E+/Getty Images	p.71	© pirjek/iStock/Getty Images Plus
p.30	© Tran Van Quyet/iStock/Getty Images Plus	p.72	© xiefei/iStock/Getty Images Plus
p.31	© RD-SunPhotography/iStock/ Getty Images Plus	p.74	© WOAH/Abdullah Alfneekh
p.32	© WOAH/Francisca Costa Freitas Martins	p.75	© WOAH/Dagvadorj Yadamsuren
p.34	© Ton Nettos/Unsplash	p.77	© Don Wu/E+/Getty Images
p.36	© pixelfusion3d/E+/Getty Images	p.78	© Katiekk2/iStock Editorial/Getty Images Plus
p.37	© WOAH/M.J.Gordoncillo	p.78	© MariusLtu/iStock/Getty Images Plus
p.39	© WOAH/M.J.Gordoncillo	p.80	© slowmotionali/iStock/Getty Images Plus
p.40	© WOAH/M.J.Gordoncillo	p.81	© Sekar B/Shutterstock.com
p.41	© Clement Mabula/Unsplash	p.84	© jenoche/iStock/Getty Images Plus
p.42	© WOAH/Mozafar Sarmasti	p.87	© WOAH/S.Muset
p.44	© WOAH/EvaL/iStock/Getty Images Plus	p.91	© Attraction Art/iStock/Getty Images Plus
p.45	© WOAH/Francina Swart Kloppers	p.101	© JackF/iStock/Getty Images Plus
p.46	© EyeEm Mobile GmbH/iStock/Getty Images Plus	p.105	© WOAH/Yadamsuren Davgadorj
p.49	© Andrzej Kubik/Shutterstock.com	p.109	© dusanpetkovic/iStock/Getty Images Plus

Remerciements

La situation mondiale de la santé animale : 2025

Cette publication a été rendue possible grâce à l'approbation et au soutien de la Dre Emmanuelle Soubeyran, Directrice générale de l'OMSA

Vision stratégique et supervision éditoriale :
Gerrit Beger

Ce rapport a été rédigé par :
Elise Pierrat, Shyuan Seah et Phil Tucak, et édité par Lucy Hogan

Production et diffusion :
Omotolani Badara, Camilla Caraccio, Paolo Casagrande, Elise Pierrat, Paula Pinet, Tanvi Rakesh, Kevin Tschierse, Janelle Wilson, Antonia Wong

Nous remercions chaleureusement les contributions techniques des membres du personnel de l'OMSA suivants :
Montserrat Arroyo, Viola Chemis, Charmaine Chng, Mariana Delgado, Yael Farhi, Delfy Gochez, Jenny Hutchison, Nahoko Ieda, Morgan Jeannin, Peter Melens, Caroline Paquier, Min-Kyung Park, Rita Rizk, Rachel Tidman, Paolo Tizzani, Gregorio Torres et Javier Yugueros-Marcos

Conception graphique, composition et conception couverture :
Allie Heesh

Image de couverture :
© Unsplash

Nous adressons nos sincères remerciements aux experts et aux Membres de l'OMSA suivants, que nous avons eu le plaisir d'interviewer et dont les contributions ont été inestimables pour l'élaboration de ce rapport (liste par ordre alphabétique) :

Dr Ahmad Al-Majali, Représentant régional de l'OMSA pour le Moyen-Orient ;

Prof Peter Borriello, ancien Directeur général, Veterinary Medicines Directorate, Royaume-Uni ;

Dr Francisco D'Alessio, Représentant régional de l'OMSA pour les Amériques ;

Dr Mohamed Idriss Doumbouya, Délégué de l'OMSA pour la Guinée et Directeur de la Direction nationale des Services vétérinaires de Guinée ;

Dr Sergio Duffy, Consultant et Conseiller technique principal, Center for Animal Health and Food Safety, Université du Minnesota, États-Unis d'Amérique ;

Dr Abderrahman El Abrak, Délégué de l'OMSA pour le Maroc ;

Dr Alicia Gallardo, Présidente de la Commission des animaux aquatiques de l'OMSA; Experte, Centre Collaborateur de l'OMSA sur la gestion responsable des antimicrobiens en aquaculture, Chili ;

Dr Marie-Christine Le Gal, Déléguée de l'OMSA pour la France ; Directrice adjointe et responsable des Services vétérinaires, Direction générale de l'alimentation – Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ;

Mr Julian Madeley, Directeur général, World Egg Organisation, Royaume-Uni ;

Ms Rinzin Pem, vétérinaire en chef du Bhoutan ;

Dr Felicity Wynne, Responsable scientifique TB Science Advice, Animal and Plant Health Agency, Royaume-Uni, ainsi que ses collègues de l'APHA Dr Camille Szmargd Harrison, scientifique en chef TB bovine, Professeur Mark Chambers, responsable du groupe de travail Immunologie et vaccins TB bovine, Dr Susan Withenshaw, épidémiologiste analytique principale, Dr Fraser McPhie, conseiller scientifique TB, et les collègues du Department for Environment, Food & Rural Affairs (Defra) Dr Jamie McFadzean, responsable politique vaccination bovine & recherche, Dr Andrew Robertson, responsable politique vaccination blaireaux.

L'OMSA est l'autorité mondiale en matière de santé animale : nous œuvrons pour assurer la santé des animaux et de leurs environnements à travers le monde, en reconnaissant que la santé animale est fondamentalement liée à notre santé et à celle de la planète.

Depuis 1924, nous nous concentrons sur les complexités de la santé animale. Nous diffusons des informations sur les maladies animales et utilisons des stratégies fondées sur la science pour limiter leur impact potentiellement négatif sur la société. Nous surveillons l'émergence et le développement des maladies animales, qu'elles affectent le bétail, les animaux aquatiques ou la faune sauvage, afin d'y répondre avant qu'elles ne deviennent une menace pour la santé publique.

Nous collaborons avec des organisations internationales de premier plan telles que la FAO, l'OMS et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) dans le cadre d'initiatives mondiales de santé. Nos 183 Membres savent que le respect de nos normes vétérinaires est essentiel pour garantir un commerce sûr, la santé publique et la croissance économique, tant à l'intérieur de leurs frontières qu'au-delà.

Nous croyons que la collaboration est la clé pour obtenir des résultats, c'est pourquoi nous nous efforçons de créer une solidarité entre tous nos Membres afin de prévenir et contrôler efficacement les maladies animales. Nous collaborons avec fierté à un vaste réseau mondial d'experts et de laboratoires de pointe, contribuant fortement à notre solide base de connaissances ainsi qu'à un ensemble de ressources, d'informations et d'outils facilement accessibles et partageables.

Nous cherchons à renforcer nos Membres en leur fournissant des données et des solutions pour les aider à relever leurs défis spécifiques en matière de santé animale. Nous travaillons également à rassurer ceux qui pourraient être préoccupés par des menaces pour leur propre santé et leurs moyens de subsistance, en offrant des outils, des connaissances et notre expérience éprouvée dans le contrôle des maladies animales.

Notre mission est d'améliorer la santé animale à l'échelle mondiale et de contribuer à un équilibre plus durable des écosystèmes, afin que les moyens de subsistance soient transformés, les économies dynamisées, et que le monde devienne un lieu plus sûr et plus sain.

La santé animale est essentielle à notre avenir.

Parce que la santé animale est aussi notre santé. C'est la santé de tous.



Organisation mondiale
de la santé animale

www.woah.org
Suivez-nous sur [LinkedIn](#) | [Facebook](#) | [Instagram](#) | [X](#) | [YouTube](#)



View the report
online in English



Consultez le rapport
en ligne en français



Ver el informe en
línea en español